UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PERDRE UN AMI PAR ACCIDENT DE LA ROUTE : L'EXPÉRIENCE DE JEUNES ADULTES DE 18 À 25 ANS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

MARTINE BARBEAU

JANVIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

D'abord et avant tout, je remercie les personnes qui ont accepté de participer à cette étude. Sans elles, ce projet n'aurait pas eu lieu. Votre générosité, votre confiance et votre accueil m'ont beaucoup émue et j'en suis extrêmement reconnaissante. Merci d'avoir accepté de vous ouvrir à moi. À votre contact, j'ai beaucoup appris. Merci également aux personnes qui ont gentiment partagé mon projet. Votre support a été d'une aide précieuse et m'a permis de réaliser cette recherche.

Un mémoire de maîtrise ne se réalise jamais seul. Merci à Anne-Marie Piché d'avoir accepté de m'accompagner dans ce projet et d'avoir eu suffisamment confiance en moi pour embarquer et me suivre dans l'ensemble de mes propositions.

Un merci tout spécial à mon amoureux Jean-Philipe, qui m'a, non seulement, encouragée à faire cette maîtrise, mais qui m'a aussi supportée moralement et de bien d'autres façons à travers cette aventure pleine de rebondissements. Merci d'avoir été aussi patient et compréhensif devant la réorganisation de vie et les compromis que ce mémoire a demandés. Merci surtout d'avoir été là dans les bons (et moins bons) moments.

Un merci particulier à Mylène et Stéphanie pour leur amitié et leur présence à de longues et nombreuses soirées de rédaction. Également, merci à Lydia pour son aide et ses judicieux conseils. Finalement, mille mercis à l'ensemble de ma famille et l'ensemble de mes proches. Merci pour votre soutien et vos encouragements. Chacun à votre façon, vous avez su faire la différence. Sans vous, je n'y serais pas arrivée. Merci.

DÉDICACE

À Mathieu...

TABLE DES MATIÈRES

| REMERCIEMENTS | II |
|--|-----|
| TABLE DES MATIÈRES | IV |
| LISTE DES TABLEAUX | VII |
| RÉSUMÉ | |
| INTRODUCTION | |
| CHAPITRE I | |
| PROBLÉMATIQUE | |
| 1.1 Mortalité routière chez les jeunes | |
| 1.2 Deuil et jeunes adultes | 4 |
| 1.3 Impacts de la mortalité routière sur les pairs survivants | 5 |
| 1.4 Reconnaissance sociale de l'endeuillé | 7 |
| 1.5 Objet de recherche et question à l'étude | 9 |
| 1.5.1 Question de recherche | 10 |
| 1.5.2 Objectif général et spécifique de la recherche | 10 |
| CHAPITRE II | 11 |
| CADRE CONCEPTUEL | |
| 2.1 L'âge adulte émergeant | 11 |
| 2.1.1 Caractéristiques des jeunes de 18 à 25 ans | 13 |
| 2.1.2 Le rôle des amis | 14 |
| 2.2 Le deuil | 15 |
| 2.2.1 Facteurs d'influence sur le deuil | 17 |
| 2.2.2 Évolution des pratiques du deuil | 22 |
| 2.3 Écologie du développement humain | 25 |
| 2.3.1 Perspective et concepts écologiques inspirés du Life model | 26 |
| 2.3.2 Le Life model adapté au deuil à la suite d'un accident routier | 28 |
| CHAPITRE III | 38 |
| MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE | 38 |
| 3.1 Stratégie générale de recherche | 38 |
| 3.2 La population à l'étude | 39 |

| Critères de participation | 39 |
|---|----------|
| 3.3 L'échantillonnage | 40 |
| 3.4 La méthode et les instruments de collecte de données | 41 |
| 3.5 Le processus d'analyse des données | 42 |
| 3.6 Considérations éthiques | 45 |
| 3.7 Limites de l'étude | 46 |
| CHAPITRE IVPRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES DES PARTICIPANTS | 48 49 |
| 4.1 Récits d'expérience de deuil à la suite d'un accident de la route | 49 |
| 4.1.1 Alice | 49 |
| 4.1.2 Coralie | 50 |
| 4.1.4 Delphine | 52 |
| 4.1.5 Rémi | 53 |
| 4.1.6 William | 54 |
| 4.1.7 Synthèse des portraits des participants | 55 |
| ANALYSE DES RÉSULTATS | 57 |
| 4.2 Présentation et analyse des thèmes de recherche issus des récits d'expériences | 57 |
| 4.2.1 Perception du lien d'amitié : le discours des survivants suivant le décès | s 57 |
| 4.2.2 Perception de la mort routière et des implications personnelles pour les survivants | |
| 4.2.3 Perceptions des relations aux proches suivant l'évènement : les sources soutien et les implications d'aller en chercher | |
| 4.2.5 Changements survenus après la perte | 88 |
| 4.3 Synthèse des expériences en lien avec les concepts associés | 95 |
| 4.3.1 Influence du deuil à l'âge adulte émergent | 95 |
| 4.3.2 Quête de sens et remise en question du modèle sociétal | 96 |
| 4.3.3 Influence du deuil sur les relations interpersonnelles : une réorganisation obligée ? | |
| 4.3.3 Comment mieux comprendre et soutenir les jeunes endeuillés en conte de décès d'un pair | |
| CONCLUSION | |

| APPENDICE A | 115 |
|---------------------|-----|
| APPENDICE B | 118 |
| LISTE DE RÉFÉRENCES | 122 |

LISTE DES TABLEAUX

| Tableau | | |
|-------------|-----------------------------------|----|
| Tableau 4.1 | Tableau synthèse des participants | 56 |

RÉSUMÉ

Cette étude qualitative s'est intéressée à l'expérience du deuil routier d'un pair chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans. L'objectif de cette démarche visait à mieux comprendre les influences personnelles et relationnelles sur leurs expériences de cet événement dans leur vie; explorer la singularité de la perte subite d'un ami proche à cet âge de la vie chez les individus, ainsi que le sens que revêt cette expérience pour ceux qui l'ont vécue. La problématique aborde la question de la mort et du deuil chez les jeunes adultes d'un point de vue écologique, en s'intéressant aux aspects particuliers du deuil d'un ami proche par mort routière, à ses impacts sur les individus et leurs réseaux et à la reconnaissance accordée à ce type de deuil. C'est avec le concept développemental de l'adulte émergent, celui de deuil et d'une perspective écologique du développement humain en travail social que nous avons appuyé nos analyses d'entretiens avec six jeunes adultes endeuillés. Les résultats de cette étude révèlent que la perte subite d'un ami au début de l'âge adulte est une expérience marquante qui bouleverse le rapport à la vie de ceux qui restent. Cette expérience a modifié et réorganisé les relations aux proches (famille, amis, conjoint, etc.) chez les participants. Nous terminerons cette étude en examinant les retombées potentielles sur l'intervention en travail social, qui aideront à mieux comprendre et soutenir les jeunes endeuillés en contexte de décès d'un pair.

MOTS-CLÉS DE L'AUTEUR: deuil, jeune adulte, mort routière, ami endeuillé, transition de vie.

INTRODUCTION

« La mort met fin à une vie, pas à une relation » Mitch Albom

Le deuil relève d'une expérience inévitable à tout Homme. Le fait est, qu'un jour ou l'autre, nous perdons tous un être cher. Toutefois, la mort ne répond à aucune loi et n'agit pas toujours selon l'ordre dit « naturel » des choses. Certaines morts ne s'annoncent pas, mais surviennent de façon inattendue et brutale, comme lors d'un accident automobile. Les statistiques et les bilans routiers sont clairs, les jeunes conducteurs de 16 à 24 ans sont ceux qui sont les plus à risque, et ce, année après année. À cet âge de la vie, la mort routière est la principale cause de décès. Ce triste constat a pour conséquence de plonger un nombre important d'amis dans le deuil, (Gratton et Bouchard, 2001) à qui peu de reconnaissance sociale semble être allouée (Doka, 2009; Balk, Zaengle et Corr, 2011). Malgré qu'elle soit présente depuis plusieurs années, nous n'entendons pratiquement jamais parler de cette réalité qui, pourtant, n'est pas sans conséquences pour ceux qui restent. De plus, bien peu d'écrits font état du deuil routier chez les jeunes adultes et un nombre moins significatif encore en font état lorsqu'il s'agit de la perte d'un ami proche. Cette étude propose de s'intéresser à la transition du jeune adulte, à la nature du deuil et au lien d'amitié, et ce, afin de mieux comprendre l'influence de la perte d'un pair par mort routière sur la vie des jeunes adultes. De ce fait, la question suivante sera examinée : comment les jeunes adultes (18-25 ans) vivent-ils le deuil d'un ami proche suite à un accident automobile et comment cette expérience les influence-t-ils à ce moment de leur trajectoire de vie ?

Ce mémoire comprend six chapitres. Dans le premier chapitre, consacré à la problématique, nous retrouverons l'état actuel des connaissances sur la question de recherche, la pertinence de cette étude et les objectifs qui s'y rattachent. Dans le deuxième chapitre, en lien avec la problématique de recherche et les objectifs qui en découlent, nous aborderons le cadre conceptuel sur lequel s'est appuyé le travail d'analyse des données recueillies. Le troisième chapitre rend compte des méthodes employées pour récolter les données et analyser les résultats. Nous présenterons une description de la stratégie générale de recherche utilisée, de la population à l'étude, de l'échantillonnage, de la méthode et des instruments de collecte de données, du processus d'analyse, des considérations éthiques et les limites associées à cette recherche. Le quatrième chapitre présente les récits d'expériences des participants, ainsi que l'analyse des résultats issus des témoignages recueillis. En guise de clôture à ce chapitre, nous présenterons, sous forme de discussion, la synthèse des expériences qui met en relation les résultats, la problématique, la question de recherche et les principaux concepts associés, et ce, afin de mieux comprendre l'expérience singulière de ce groupe de jeunes adultes endeuillés d'un ami proche suite à une mort routière.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Dans ce premier chapitre, nous présenterons l'état actuel des connaissances sur la mortalité des jeunes suite à un accident de la route au Québec. Puis, nous explorerons le champ du deuil et de la jeunesse ainsi que les conséquences qu'un décès peut entrainer chez les pairs des victimes. Nous aborderons ensuite la notion de reconnaissance sociale de la mort d'un ami. Enfin, nous situerons la question de recherche en précisant les objectifs qui y sont rattachés.

1.1 Mortalité routière chez les jeunes

Actuellement, le phénomène de la mortalité routière se trouve au premier rang des causes de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans, affichant un taux de décès de 28 % (Transport Canada, 2014). En 2012, au Québec, les jeunes de 16 à 24 ans représentaient 10 % des conducteurs totaux, mais affichaient un taux de 29 % quant aux nombres de victimes (Dérapage, 2012). Une préoccupation qui prend une importance particulière dans le contexte actuel au Québec. Les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux canadiens travaillent de concert à tenter de réduire le nombre de décès annuels et d'offrir une plus grande sécurité routière. C'est pourquoi ils investissent massivement dans la prévention des accidents, allant jusqu'à modifier les politiques publiques québécoises en augmentant les mesures préventives, en instaurant de nouvelles lois et en renforçant les contrôles et les sanctions aux jeunes conducteurs (Transport Canada, 2014). Malgré ces initiatives, le bilan de mortalité routière chez les jeunes demeure élevé chaque année. Ce bilan est d'autant plus alarmant puisque, lorsque nous les comparons aux autres groupes d'âge

de la population québécoise, le portrait statistique indique qu'ils occupent une position démographique minoritaire. En 2012, le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans était de 1,52 million au Québec, ce qui représente 19 % de la population totale (le groupe des 15 à 19 ans comptait 475 000 jeunes, le groupe des 20 à 24 ans 525 000 jeunes et les 25 à 29 ans 523 000) (Institut de la statistique du Québec, 2014). Selon les rapports de Transport Canada (2014), les principaux facteurs de mortalité routière chez les jeunes sont liés à la conduite avec facultés affaiblies (alcool, drogues, distraction et fatigue), aux excès de vitesse ou à la conduite agressive et aux facteurs conditions environnementaux, tels que l'infrastructure routière et les météorologiques.

1.2 Deuil et jeunes adultes

D'après la recension des écrits, peu de recherches ont investi directement le sujet de la mort accidentelle d'un ami outre que par suicide ou homicide (Creigthon, Oliffe, Butterwick et Saewyc, 2013). La majorité des chercheurs s'étant intéressés au champ du deuil et de la jeunesse ont basé leurs études en établissant leur barème « jeunesse » entre 12 et 18 ans inclusivement. Également, ces études s'intéressent davantage le deuil d'un parent ou d'un membre de la fratrie (Keirse, 2012; Saint-Pierre et Régnier, 2009) ou encore le deuil suite au suicide d'un ami (Creighton, G et Oliffe, J., Butterwick, S et Saewyc, E, 2013; Malone, 2012; Balk, Zaengle et Corr, 2011; Gratton et Bouchard, 2001; Séguin, Kiely et Lesage, 1994). Ces constats nous indiquent que, non seulement, les jeunes adultes de 18 à 25 ans représentent une catégorie minoritaire dans la société, mais aussi qu'ils sont sous-représentés dans le domaine de la recherche du deuil. À ce propos, Keirse (2012 : 138) souligne que « lorsqu'on évoque la place des amis lors d'un deuil ou d'un chagrin, c'est toujours comme soutien, rarement comme personnes elles-mêmes endeuillées ».

Au niveau de la compréhension de ce groupe, Arnett (2004) souligne que cette tranche d'âge (18-25 ans) représenterait une « nouvelle période normative dans le

développement humain », soit celle de l'âge adulte émergent (emerging adulthood) (dans Goyette, Bellot, Pontbriand, 2011 : 34). Selon Galland (1990), ce nouvel âge de la vie s'insèrerait entre l'adolescence et l'âge adulte. Ainsi, l'insertion d'une nouvelle période développementale témoignerait de l'allongement de la jeunesse postmoderne (Moriau, 2011). À cet effet, Moriau mentionne « [qu']il suffit de porter un regard rétrospectif sur les façons changeantes dont, en Occident, on a historiquement séparé les individus selon les critères de l'âge, pour comprendre à quel point l'idée que l'on se fait de la jeunesse peut considérablement varier selon les milieux et les époques » (2011 : 16). Selon cet auteur, cela ferait en sorte qu'aujourd'hui, encore plus qu'autrefois, « atteindre sa dix-huitième année ne signifie pas ipso facto que la jeunesse en tant que ressentie ou en tant que rôle social s'arrête instantanément » (Moriau, 2011 : 17).

En prenant compte que cette nouvelle période normative soit le prolongement de la jeunesse ou de l'adolescence, l'attention consacrée aux jeunes de 18 à 25 ans devrait être aussi importante, voire davantage, à celle que l'on accorde aux 12-18 ans dans les recherches lors de la mort d'un camarade. Avec un taux de mortalité routière aussi élevé chez les jeunes adultes, une question s'impose : qu'arrive-t-il aux pairs qui perdent soudainement un ami ? Ou plus précisément, qu'advient-il de « ceux qui restent » (Roudaut, 2012 : 1) ?

1.3 Impacts de la mortalité routière sur les pairs survivants

Les résultats de recherche de Gratton et Bouchard (2001) sur le suicide d'un pair à l'adolescence indiquent qu'il y aurait en moyenne sept jeunes touchées par personne décédée. Ces données corroborent nos inquiétudes quant au nombre de jeunes affectés par la mort précoce d'un ami. À ce sujet, plusieurs chercheurs soulignent que la mort soudaine d'un ami aurait un potentiel traumatique non négligeable (Keirse, 2012; Balk, 1995; O'Brien, Goodenow et Espin, 1991, Sklar et Hartley, 1987). Considérant que la mort violente est la nature la plus fréquente de décès chez les

jeunes, nous pouvons penser que cela augmente considérablement les risques « d'accroître les difficultés d'un deuil ordinaire » (Hauser, 1987 dans Gratton et Bouchard, 2001 : 204). Sklar et Hartley (1987, 1990) soutiennent que les réactions des jeunes face à la mort d'un ami proche ont de fortes similarités avec l'expérience de la perte d'un membre de la famille et pourraient mener à des impacts et des conséquences du même ordre.

L'amitié à l'âge du jeune adulte est tout aussi importante qu'à l'adolescence. D'ailleurs, Arnett (2011:26) souligne que certaines relations d'amitié dépassent les relations familiales en termes d'importance durant cette période. Effectivement, certains jeunes de 18 à 25 ans affirment que leurs relations d'amitié témoignent davantage de sincérité et de réciprocité et qu'elles seraient perçues comme étant plus importantes et plus positives que leurs relations avec la fratrie (Pulakos, 2001). Le rôle que prend l'ami renvoie à celui d'un compagnon, d'un confident, voire même d'un membre de la famille, et s'explique par le fait que le jeune adulte acquiert davantage d'autonomie, donc qu'il est plus distant et indépendant dans ses relations avec la famille (Arnett, 2011). L'amitié est donc une notion centrale chez l'adulte émergent et est également l'une des plus importantes sources de soutien social (Carbery et Burhrmester, 1998).

Les recherches montrent que tout comme les adolescents, les jeunes adultes ont des réactions et des besoins lorsqu'ils sont confrontés au décès d'un ami : sentiment de vide, d'incompréhension, d'extrême tristesse, de colère, de culpabilité, de solitude (Creighton et al., 2013; Ringler et Hayden, 2000). Certaines problématiques peuvent également apparaître, telles que des difficultés scolaires, la culpabilité du survivant, l'insomnie, la dépression, les abus de substances, les idéations suicidaires, etc. (Keirse, 2012; Malone, 2012; Bacqué 2006 et Ringler et Hayden, 2000; Parkes,

_

¹ Traduction libre

1996). Ces « survivants », comme certains les nomment (Shneidman, 1981, cité par Gratton et Bouchard, 2001 : 217), entrent dans un processus de deuil où leurs besoins de compréhension les confrontent à la fragilité de la vie. De Vries (2001, dans Myles, 2012 : 6) souligne qu' « étant donné les caractéristiques démographiques semblables unissant souvent les amis entre eux, la perte de l'un d'eux peut avoir une résonnance profonde chez l'endeuillé, le renvoyant à sa propre mortalité ».

1.4 Reconnaissance sociale de l'endeuillé

La reconnaissance du lien d'amitié est un objet peu investi chez les jeunes adultes. Selon LaGrand (1985) les endeuillés d'un pair font partie des endeuillés oubliés (forgotten grievers). Certains auteurs vont même jusqu'à dire qu'ils représentent une population cachée (hidden population) (Sklar et Hartley, 1987, 1990, et Balk, 1995). Malgré le fait que ce groupe soit celui où la mort routière est la plus élevée, peu de recherches se sont intéressées à l'expérience des jeunes suite au décès d'un ami (Institut de la statistique du Québec, 2014).

Certains auteurs soulignent que, en fonction des règles et des normes sociales, certaines relations sont banalisées, cachées, réprimées socialement, voire même non-reconnues (disenfranchised grief) (Doka, 2002, 2009; Poletti et Dobbs, 2001). Selon Doka (2009, 2002), il ne devrait pas y avoir de perte prédominante sur une autre, puisque le lien d'attachement relève d'une évaluation subjective et varie d'une personne à l'autre et d'un objet à l'autre. Dans ses recherches, l'auteur remet en question la tendance sociétale qui veut que les pertes soient classifiées en termes d'importance hiérarchique, puisque cette façon de faire ne tiendrait pas compte de « la diversité des liens relationnels et significatifs ». Par conséquent, cela aurait pour effet de banaliser certains liens relationnels, même si ceux-ci ont une grande importance pour l'individu. À titre d'exemple, la société privilégiera la mort d'un membre de la famille à celle d'un ami (Doka, 1999). Sans connaître la force du lien, une personne se verra octroyer un certain nombre de journées de congé suite à la

mort d'une personne consanguine (enfants, parents, fratrie, grands-parents, beaux-parents, etc.), mais aucune pour un ami, un collègue de travail ou un voisin. Selon l'auteur, les pertes dites non-reconnues sont plus susceptibles d'entraîner des difficultés supplémentaires au processus de deuil, dont le retrait ou la diminution du soutien social envers l'endeuillé (Doka, 1999).

Robson et Walter (2013: 99), quant à eux, appuient le concept de la hiérarchisation des pertes². Selon eux, il faudrait voir les pertes sous forme d'un classement hiérarchique plutôt que de façon dichotomique (deuil reconnu ou non reconnu). De fait, la hiérarchisation serait représentée par une pyramide plutôt que par une ligne ou un continuum (Thornton et Zanich, 2002 dans Robson et Walter, 2013). Selon plusieurs auteurs, il serait nécessaire, voire même fondamental, au bon fonctionnement de la société qu'il y ait une hiérarchisation des pertes, soit un classement se basant sur un ordre d'importance (Kammerman, 1993; Robson et Walter, 2013). Les normes légales établies (ex. congé attribué aux membres de la famille suite à un décès) ont pour fonction de maintenir l'ordre économique et social qui n'aurait plus de sens si l'ensemble des types de pertes (mort d'une personne ou d'un animal, un divorce, un incendie, un handicap, etc.) obtenaient un statut égal. À cet effet, la Commission des normes du travail du Québec (2014) précise que l'évaluation du lien étant subjective, il serait facile de s'y perdre. C'est pourquoi toute société se dote de règles et de balises claires. Selon Robson et Walter (2013:101), «la non-reconnaissance du deuil serait plutôt l'expérience que fait l'endeuillé quant au fait d'obtenir une place hiérarchique inférieure à celle qu'il croit être la bonne pour lui »³. En d'autres mots, cela « réfèrerait plutôt à l'expérience individuelle de la déviance des normes sociales et non aux normes elles-mêmes⁴ » (Robson et Walter, 2013: 113).

² Traduction libre

³ Traduction libre

⁴ Traduction libre

1.5 Objet de recherche et question à l'étude

Le problème que nous proposons d'étudier est celui de l'expérience du deuil routier d'un pair chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans. Le postulat de notre recherche veut que la mort subite d'un ami par accident de la route ait une influence importante sur la personne endeuillée et son environnement.

Pourquoi le deuil d'un pair par accident de la route chez les jeunes est-il un thème important? D'abord, notre choix s'est arrêté sur la mort routière puisqu'il s'agit de la cause de mortalité accidentelle la plus fréquente chez les jeunes adultes. En plus de se trouver au premier rang au Québec, elle occupe aussi la même position au classement à travers le monde (Balk, Zaengle et Corr, 2011). Étant inattendue et brutale, son influence est d'autant plus intéressante et importante à étudier. Également, puisque la catégorie d'âge est celle des jeunes adultes, nous nous questionnons à savoir comment se vit une telle expérience à ce moment de vie transitoire et mouvementé entre l'adolescence et l'âge adulte. Finalement, compte tenu du fait qu'à cette période développementale les pairs sont l'une des sources de soutien et de socialisation les plus importantes, nous croyons que la perte d'un ami proche peut avoir une résonnance et une signification profonde pour l'endeuillé. D'ailleurs, cet évènement non-normatif ressort dans la littérature scientifique comme étant susceptible d'augmenter les difficultés d'un deuil ordinaire et d'avoir un potentiel traumatique (Keirse, 2012; Balk, 1995; O' Brien, Goodenow et Espin, 1991, Sklar et Hartley, 1987). Ainsi, nous croyons qu'une meilleure compréhension de l'expérience des jeunes adultes endeuillés d'un ami proche nous permettra de mieux réfléchir quant à leurs besoins (psychologiques, personnels et sociaux) et nous permettra de dégager des pistes d'interventions potentielles, ce qui représente un atout particulier pour les travailleurs sociaux et autres types d'intervenants travaillant avec une clientèle jeunesse. En ce sens, nous croyons que les connaissances acquises

pourraient être susceptibles d'influencer certaines pratiques dans le champ de l'intervention sociale.

1.5.1 Ouestion de recherche

Avec le taux croissant de mortalité routière chaque année, le nombre alarmant de survivants de la route, les impacts potentiels d'une mort précoce sur les jeunes adultes endeuillés, l'importance de l'amitié à cette étape de vie, ainsi que le manque accru de connaissances face au deuil routier, il nous apparait important de se pencher sur ce sujet. C'est d'ailleurs ce qui nous amène à poser la question suivante : comment les jeunes adultes (18-25 ans) vivent-ils le deuil d'un ami proche suite à un accident automobile et comment cette expérience les influence-t-ils à ce moment de leur trajectoire de vie ?

1.5.2 Objectif général et spécifique de la recherche

L'objectif général de la recherche est d'approfondir les connaissances concernant les expériences des jeunes adultes ayant vécu la perte d'un ami suite à un accident de la route, et ce, en recueillant l'information directement auprès de ceux-ci.

Nos objectifs spécifiques sont : a) explorer l'influence de la nature du décès sur l'expérience et l'ajustement du deuil chez les jeunes adultes; b) explorer les répercussions du deuil sur les relations avec les proches⁵; c) décrire et analyser les perceptions des jeunes adultes quant à leur expérience, particulièrement en ce qui concerne le sens attribué à celle-ci.

⁵ Par exemple : famille (parents, fratrie), amis (es), collègues de travail et/ou d'école, etc.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

En lien avec la problématique de recherche et les objectifs en découlant, nous exposerons dans le chapitre suivant les principaux concepts retenus pour notre étude. En premier lieu, nous verrons les spécificités se rattachant au modèle du jeune adulte dans la société occidentale tel que nous l'entendons aujourd'hui. En second lieu, nous présenterons les notions théoriques relatives au processus du deuil. Puis, nous aborderons les éléments spécifiques au deuil routier afin d'approfondir les connaissances sur les expériences, le processus et les manifestations relatives au décès d'un ami par accident de la route. Enfin, nous introduirons la perspective écologique en travail social en décrivant les différents concepts et dimensions choisis en lien avec notre sujet.

2.1 L'âge adulte émergeant

Le groupe des jeunes adultes émergents (emerging adulthood) âgés de 18 à 25 ans est un groupe sous-représenté de la société. D'ailleurs, ce n'est qu'à partir des années 80 que la littérature scientifique s'est davantage intéressée aux divers champs sociaux les concernant (Moriau, 2011). Il n'y a pas de consensus entre les chercheurs en ce qui à trait à la description de cette période transitoire et la diversité du lexique le démontre bien: postadolescence, adulescence, adulte en devenir, jeune adulte, adulte émergent, adulte, etc. Bien que l'ensemble de ces concepts caractérisent la même période, les critères et les caractéristiques les décrivant varient considérablement.

Afin de mieux saisir cet âge de la vie, notre choix s'est arrêté sur le concept de l'adulte émergent, tel que théorisé par Jeffrey Jensen Arnett (2000). Selon l'auteur, l'âge adulte émergent est une période transitoire (stage) qui se situe entre l'adolescence et l'âge adulte et qui « se distingue sur le plan démographique, subjectif et au niveau de l'exploration identitaire » (2000 : 469). Les caractéristiques attribuées à cette nouvelle période développementale de l'être humain sont différentes de celles des générations précédentes (psychologiques, démographiques, sociologiques, sociales, etc.). Cela fait en sorte qu'aujourd'hui, l'entrée dans l'âge adulte ne correspond plus au fait d'atteindre l'âge légal (18 ans au Canada). Arnett (2000) souligne que cette période transitoire témoigne du prolongement de la jeunesse contemporaine. Néanmois, le concept de l'adulte émergent ne prétend pas être une théorie universelle et linéaire, mais plutôt une théorie viable et applicable aux pays industrialisés où le statut économique permet aux jeunes d'avoir une période exploratoire prolongée (Arnett, 2004). Plusieurs raisons peuvent expliquer cet allongement dont « les modifications récentes de l'expérience des jeunes liées aux évolutions des contextes sociaux et économiques [qui] ont en fait bouleversé les façons d'accéder au statut d'adulte, propre au modèle industriel » (Moriau, 2011 : 19). En Occident, par exemple, nous pouvons observer la présence d'un décalage quant à l'âge du départ du nid familial, de l'entrée sur le marché du travail, de l'achat d'une propriété ou encore du mariage.

Certains auteurs critiquent le fait que cette théorie ne s'applique pas à l'ensemble des jeunes adultes, en ce sens où elle serait davantage associée à la classe moyenne (par exemple, les jeunes provenant de familles ayant les moyens financiers de fréquenter le collège ou l'université) qu'à la classe défavorisée (Kloep et Hendry, 2011). Toutefois, Arnett (2011 : 33), au sujet de ces critiques, affirme que « malgré les différences que l'on peut observer entre les perspectives de vie des jeunes issues des classes moyennes et défavorisées, il y aurait suffisamment de similarité entre les

classes sociales pour appliquer la théorie de l'adulte émergent à l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans⁶ ».

2.1.1 Caractéristiques des jeunes de 18 à 25 ans

En plus d'être sous-représenté dans la sphère publique, l'âge adulte émergent est une catégorie aux balises floues où l'on cerne difficilement ce qui caractérise ces jeunes (Moriau, 2011). Cette période serait en perpétuelle mouvance et varierait considérablement selon les époques et les milieux. Selon Arnett, l'âge de l'adulte émergent serait « the roleless role » puisqu'il se trouverait dans un entre-deux (2000 : 471).

« They have no name for the period they are in – because the society they live in has no name for it – so they regard themselves as being neither adolescents nor adults, in between the two but not really one or the other. (Arnett, 2000:471)»

D'après la théorie d'Érik Érickson (1968) sur le développement humain, la vie est une succession de stades qui comportent des tâches spécifiques en fonction de l'âge de l'individu. L'âge adulte émergent serait « l'occasion de multiplier les expériences, de tester les capacités, de s'inventer petit à petit une vie d'adulte ou de se préparer à se conformer au modèle dominant » (Moriau, 2011 : 20) et où l'expérimentation serait la tâche principale. À cet âge de la vie, l'exploration identitaire prendrait une place plus importante qu'à l'adolescence. C'est à l'aide des contributions théoriques d'Érickson sur le jeune adulte qu'Arnett (2000, 2004, 2011) a pu approfondir les connaissances sur les diverses périodes du développement humain et y ajouter le concept de l'adulte émergent, nouvelle période transitoire de l'ère contemporaine.

Malgré les divergences théoriques et l'absence de concensus, la majorité des auteurs affirment que cette période développementale représente la transition entre

13

⁶ Traduction libre

l'adolescence et l'âge adulte. Par conséquent, la personne qui s'y trouve oscille entre ces deux pôles et possède des caractéristiques appartenant à la fois à l'un et à l'autre (Érickson, 1968, 1972; Rota, 1993; Arnett, Kloep, Henry et Tanner, 2011; Kloep et Hendry, 2011 et Teboul, 2011), en ce sens où il n'y a pas de coupure drastique qui marque l'officialisation de l'entrée à l'âge adulte.

2.1.2 Le rôle des amis

À partir de l'adolescence, les jeunes s'éloignent progressivement de leurs parents afin de s'investir davantage à l'intérieur de leurs relations amicales. À ce propos, Claes (2003: 8) souligne qu'à cet âge, « on observe une distance émotionnelle et physique croissante à l'égard des parents et un engagement intense dans les relations de proximité avec les amis ». Ces changements relationnels font en sorte que les relations aux pairs deviennent prédominantes sur celles de la famille (Gratton et Bouchard, 2001; Claes, 2003 et Charbonneau et Bourdon, 2011). Charbonneau et Bourdon soulignent que « différents agents de socialisation contribuent à l'expansion du nombre de liens relationnels: lieu d'études, travail à temps partiel, cercles sociaux, lieux d'intérêts fréquentés, bars, discothèques et cafés, internet, hasard de fréquentation et évènements impromptus » (2011: 142). Cela expliquerait pourquoi les jeunes qui entrent à l'âge adulte sont identifiés comme étant les plus grands consommateurs de sociabilité. À travers les différents lieux de rencontres mentionnés ci-haut, les jeunes bâtissent des liens d'amitiés sincères qui deviennent et qui remplissent les fonctions de « refuge, [de] points de références [et de] soutien » (Gratton et Bouchard, 2001 : 205). Les relations aux pairs sont indispensables, en ce sens où elles sont une source de soutien permettant des échanges de confidences sur une base quotidienne. De plus, elles permettent aux jeunes adultes « de se rassurer en sachant qu'en cas de besoins ou de difficultés, il y aura quelqu'un d'accessible et de disponible pour soi » (Charbonneau et Bourdon, 2011: 146).

Les liens avec les pairs, tout comme les liens de parenté et les liens conjugaux, représentent des relations intimes qui impliquent un investissement au plan affectif. Certaines études démontrent que le support émotionnel à l'intérieur des relations d'amitié serait plus important que celui dans la fratrie⁷ (Campbell, Connidis et Davies, 1999., McGlone, Park et Roberts, 1999). À ce propos, Charbonneau et Bourdon (2011 : 142) expliquent que :

Les relations sociales ne relèvent pas toutes de la même nature ou de la même fonction. Certaines sont davantage des relations obligées (ex. parents et fratrie), alors que d'autres sont plus électives (ex. amis, partenaire amoureux) ou encore contextuelles (ex. collègues de travail, d'études, de loisirs).

Les relations d'amitié sont électives puisqu'elles sont choisies en fonction de points communs, d'affinités, de valeurs, d'idéaux, de façons d'être et de façons d'agir. Par conséquent, ce type de relation correspondrait plus fidèlement à notre personnalité (Charbonneau et Bourdon, 2011). Quant à l'importance des amis, Poletti et Dobbs (2001:77) soulignent que :

En ce qui concerne les amis, les proches « qui ne sont pas de la famille », notre société a besoin de s'ouvrir beaucoup plus à cette réalité. La famille est une structure qui peut être extrêmement porteuse, mais elle n'est pas la source de tous les réconforts. L'importance des amis doit être prise en considération en ce qui concerne le deuil et les rites de deuil.

2.2 Le deuil

Le deuil est une expérience universelle et inévitable à l'ensemble des individus et survient lors de la mort d'un être cher. Au niveau des expériences de vie, le deuil figure au premier rang au niveau des facteurs de stress chez l'humain (Bourgeois, 2005). Selon Bacqué et Hanus (2012 : 20), le mot deuil, ou dolere en latin, « est à l'origine du mot dol qui a donné en français « deuil », mais surtout « douleur ». Le

⁷ Traduction libre

deuil représente la période temporelle d'affliction qui suit l'annonce de la mort d'une personne chère et qui sert à décrire l'état affectif de l'individu, soit « une tristesse éprouvante, douloureuse, que rien ne peut consoler [et où] seul le temps permet son amenuisement » (Bacqué et Hanus, 2014 : 20).

Le modèle théorique des cinq stades du deuil de Kübler-Ross (1969) est l'un des plus connu, répandu et utilisé dans le domaine des sciences sociales. Ce modèle théorique définit le deuil en cinq (5) étapes distinctes : choc et déni, colère, marchandage, dépression et acceptation. Ces étapes constituent une succession de phases qui permettent à la personne endeuillée de s'ajuster à la perte subie. Bien qu'il prescrive un enchaînement de stades, ce modèle théorique du deuil est non-linéaire. Ce ne sont pas toutes les personnes endeuillés qui vivront les cinq (5) stades. Il arrive que certaines traversent plusieurs fois une même étape, alors que d'autres en sautent complètement une. Par conséquent, ces étapes sont énoncées à titre indicatif et ne seront pas reprises subséquemment.

La recension des écrits nous a permis de constater une évolution considérable au niveau de la pensée et de la conception du deuil à travers le temps. Cette évolution influence non seulement la compréhension du vécu des endeuillés suite à une perte significative, mais elle nous permet également de voir qu'il y a plus d'une façon de vivre le deuil (Dumont, 2012). L'acceptation, étape finale du modèle de Kübler-Ross serait grandement questionnée et remise en question. À ce propos, plusieurs auteurs affirment que les survivants maintiendraient un certain attachement au défunt (Harvey et al., 2001, dans Brubaker, Hayes et Dourish, 2013). Cette nouvelle façon de concevoir le deuil serait en discordance avec la théorie de Kübler-Ross.

D'autres auteurs suggèrent que l'aboutissement du processus de deuil soit vu comme un héritage, c'est-à-dire « une occasion de croissance » qui viendrait « enrichir la personnalité du deuilleur » et où le défunt ne devrait jamais être oublié

(Montbourquette et D'Aspremont, 2016: 152). Dumont (2012: 1-2) souligne que « les réactions humaines face au deuil sont bien plus complexes que ne le suggère l'approche centrée sur les étapes. [...] si certaines personnes endeuillées peuvent s'identifier à l'approche « étapiste », plusieurs ont du mal à s'y reconnaitre ». Conséquemment, les étapes du deuil ne sont pas représentatives de tous les types de deuil, ni même de toutes les expériences possibles. D'ailleurs, la littérature scientifique souligne le fait que plusieurs auteurs sont en désaccord en ce qui concerne le nombre de stades ou d'étapes vécus par les endeuillées. Selon la théorie utilisée, le deuil peut être défini par une sucession de deux (2) à dix (10) étapes. Devant ces variations théoriques, Dumont (2012) propose de voir le deuil comme un mouvement de va-et-vient de type oscillatoire, et non pas comme un processus linéaire marqué par des étapes. En somme, il s'agit d'une période d'adaptation qui doit être traversée par l'individu éprouvé (Parkes, 2003).

Enfin, bien que la théorie des cinq stades puisse servir de point de référence aux endeuillés quant au vécu émotif normatif du deuil, la présente recherche ne s'effectuera pas par le biais du modèle de Kübler-Ross, et ce, dans le but de favoriser l'expression et l'émergence des singularités se rattachant à la perte d'un ami par accident de la route selon la perception et dans les mots de ceux qui l'ont vécue.

2.2.1 Facteurs d'influence sur le deuil

À ce point-ci, nous nous sommes attardés aux éléments typologiques du deuil qui affecteraient l'intensité et l'adaptation du cours du deuil des jeunes adultes ayant perdu un(e) ami(e) par accident de la route.

A) Nature de la mort

Les typologies recensées montrent que le type de mort et les circonstances auraient des impacts non-négligeables sur la résolution du deuil (Bowlby, 1980; Marcelli,

Delamour, Ingrand, I et Ingrand, P, 2009 et Saint-Pierre et Régnier, 2009). Mauro (2012) insiste sur l'importance de distinguer la mort subite et la mort violente. La première consiste en une mort dite naturelle qui peut être « d'origine lésionnelle [...] fonctionnelle ou [...] inexpliquée » (Mauro, 2012 : 182). La seconde, appelée mort violente, réfère à une intervention provenant de l'externe, soit un suicide, un homicide ou un accident (Mauro, 2012). De leur côté, Saint-Pierre et Régnier (2009) classent les types de morts en trois catégories, soit : la mort naturelle (relative à la vieillesse et à une mort qui suit le cours "normal" de fin de vie), la mort soudaine (mort survenant habituellement de façon brusque et inattendue, par exemple : un infarctus, un accident, etc.) et la mort anticipée (souvent à l'issue de conditions de santé difficiles où l'on peut anticiper et prévoir la fin).

Mort soudaine, mort accidentelle et mort violente sont trois nominatifs différents, mais qui convergent en une définition aux caractéristiques similaires. Ces types de morts se caractérisent par leur caractère inattendu et brutal (Mauro, 2012). Mothers Against Drunk Driving (MADD), un organisme ayant pour mission de sensibiliser le public canadien face à la conduite automobile avec facultés affaiblies, précise que « les pertes subites sont parfois caractérisées de traumatiques en raison des circonstances horribles du décès et de l'intensité de la réaction ainsi déclenchée » (2013 : 17). Tout dépendant de la nature, qui peut être plus ou moins violente, de la mort, « le deuil qui suit une mort traumatique est en général compliqué par la disparition ou la destruction du corps qui ne facilite pas la reconnaissance de la réalité » (Bacqué, 2006: 357). La perte d'un proche peut être vécue comme traumatique, en ce sens où les circonstances entourant la nature de la mort peuvent, à elles seules, être suffisantes pour créer le trauma : « ce n'est plus seulement une menace de mort : tout événement incontrôlable, extrêmement négatif, imprévisible ou soudain peut être traumatique » (Carlson et Dalenberg Dans, Catherall, 2004 : 228). En effet, les circonstances du décès ont une influence notable sur l'exécution du travail de deuil puisqu'elles « signent les conditions de la fin de la relation au

défunt et sont en lien étroit avec la relation qui préexistait entre les personnes » (Renault, 2005 : 45). D'ailleurs, il « serait souhaitable pour la paix des vivants qu'elle survienne (mort) dans des conditions humainement acceptables » (Saint-Pierre et Régnier, 2009 : 70). La mort soudaine se produit de façon brutale et oblige, pour les proches, une transition instantanée entre le statut de vie et de mort du défunt (Bacqué et Hanus, 2012; Romano, Aurore, Chollet-Xemard, et Marty, 2012; Saint-Pierre et Regnier, 2009; Hanus, 2006 et Marcelli et al., 2009). Ce type de mort ne permet pas de faire un pré-deuil comme il est possible d'observer lors d'une mort à l'issue d'une maladie (Poletti et Dobbs, 2001). Elle provoque également un effet de stupeur, voire un choc ou un traumatisme, en ce sens où l'endeuillé ne peut anticiper ni se préparer à une telle annonce (Saint-Pierre et Régnier, 2009) puisqu'elle ne suit pas l'ordre naturel de la vie (Mauro, 2012). La mort routière, de par son caractère soudain, accidentel et violent, peut entraîner un deuil traumatique, et ce, même si aucune menace directe de mort n'implique l'endeuillé (Bacqué, 2006).

Lors d'une mort soudaine, la colère et la culpabilité sont des émotions fréquemment ressenties par les endeuillés (Mormont, 2009; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Parkes, 1996). Ces émotions peuvent être dirigées contre soi, sous forme d'auto-reproches, de punitions ou encore de blâmes, menant parfois à l'auto-destruction. L'endeuillé peut, par exemple, avoir l'impression de ne pas en avoir assez fait, de ne pas avoir pu prévoir ou éviter la mort, ou encore, il peut se sentir responsable du décès de son proche (Monbourquette et D'Aspremont, 2016, Keirse, 2012 et Parkes, 1996). La culpabilité d'avoir survécu, plus communément appelé la *culpabilité du survivant*, est également un élément fréquemment vécu par les proches (Bacqué, 2006). Crespelle (2009) mentionne que, dans un groupe où les membres entretiennent des liens forts entre eux, si un des membres subit un accident, les autres peuvent en ressentir la culpabilité, et ce, même s'ils ne sont pas impliqués dans celui-ci.

Dans d'autres cas, il arrive que l'endeuillé dirige sa colère contre le défunt, Dieu, le destin, l'entourage ou contre un acteur ayant joué un rôle direct ou indirect dans le décès (ex. ami, médecin, ambulancier, etc.) (Keirse, 2012). Dans le cas d'un accident automobile, l'endeuillé pourrait diriger sa colère vers le conducteur, un chauffard ivre, ou d'autres personnes impliquées. Plusieurs endeuillés chercheront une cible ou un exutoire à la colère qu'ils ressentent. L'étude de Creighton, Oliffe, Butterwick et Seawyc (2013), menée auprès de 25 hommes âgés entre 18 et 25 ans ayant perdu accidentellement un ami, indique que plusieurs participants éprouvaient de la colère envers les circonstances ou la manière dont est survenu le décès de leur ami. Cette colère était également dirigée vers les choix et les décisions de leur ami, qu'il s'agisse d'avoir choisi de prendre le volant sous l'effet de l'alcool, d'avoir conduit à haute vitesse, etc. La difficulté avec ce type de colère réside dans le fait que l'expression d'une telle émotion envers l'endeuillé est socialement peu acceptable (Keirse, 2012).

B) Nature du lien

En plus d'accorder une grande importance à la nature de la mort (ou type de mort), la majorité des typologies du deuil prennent en compte l'influence de la nature du lien (ou force du lien) entretenu avec le défunt (Poirier, 2000; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Thériault, Séguin et Drouin, 2012). La nature du lien représente le degré d'affectivité existant dans la relation entre deux personnes (Saint-Pierre et Régnier, 2009 : 64) et est fréquemment évaluée en fonction du statut et de la proximité qui règne entre ces individus. Saint-Pierre et Régnier (2009) présentent deux types de liens, soit le lien de parenté et le lien d'affinités profondes ; le premier concernant les liens consanguins ou d'appartenance, le second concernant les liens de réciprocité et les points communs que nous entretenons avec une personne en dehors des liens de parenté. Le lien d'amitié est donc un lien d'affinité profonde, puisqu'il est hors du réseau familial et qu'il est électif (Charbonneau et Bourdon, 2011). Quant au lien de

parenté, il est le lien le plus documenté et le plus socialement reconnu. Toutefois, bien qu'il soit de nature consanguine, le lien d'affinités profondes peut dominer, en termes d'importance, sur le lien de parenté. Saint-Pierre et Régnier (2009 : 64) donnent l'exemple où « deux amis de longue date en viennent à se considérer comme des frères ». Il est donc difficile d'évaluer la nature du lien entre deux personnes sur la base unique du type de lien puisque cela est subjectif et que ça ne nous donne pas d'information sur la force de celui-ci. Poletti et Dobbs soulignent que « la perte d'amis ne bénéficie pas de la même reconnaissance que la perte d'un membre de la famille, alors que fréquemment les liens établis peuvent être tout aussi intenses si ce n'est plus que ceux qui se nouent entre des être reliés par *le sang* comme on dit » (2001: 77). Même si les relations amicales n'ont pas de responsabilités filiales comme en ont les liens de parenté, elles sont tout aussi nécessaires à l'univers social du jeune adulte (Charbonneau et Bourdon, 2011).

C) L'âge de l'endeuillé

Plusieurs auteurs soulignent que l'âge est un déterminant important du deuil puisque la temporalité aurait des impacts directs sur l'individu (Bowlby, 1980; Thériault, Séguin et Drouin, 2012). Plus précisément, l'âge de l'endeuillé et la période de vie dans laquelle il se trouve influenceraient considérablement le vécu de son deuil. L'enfant et l'adolescent, par exemple, vivent le deuil différemment de l'adulte ou de la personne âgée (Renault, 2005). Selon Parkes (2003 : 212), « il y a une immense différence entre la disparition discrète d'une personne âgée et la rupture tragique de la vie d'un jeune dans la force de l'âge ». L'auteur précise que cette différence se reflète et s'observe dans l'ampleur des réactions des endeuillés. Voici pourquoi nous nous intéressons à la transition de vie du jeune adulte. De plus, Roudault (2012 : 47) souligne que « le deuil désorganise (et réorganise) les rapports et les ajustements d'une personne (endeuillé) à la société et aux autres, précisément dans ses insertions immédiates que sont la famille, les amitiés, le travail, la vie publique et

relationnelle ». Ces conclusions rejoignent aussi celles de l'organisme MADD Canada (2013), qui précise qu'en situation de deuil, les jeunes cherchent à vivre leur peine en dehors du cercle familial en se tournant principalement vers leur groupe de pairs pour se confier. Qu'arrive-t-il alors à ce cercle d'amis lorsque ceux-ci perdent l'un des leurs? Si les membres de la famille sont souvent le centre d'attention lorsque l'un d'entre eux meurt, les pairs (amis), eux, semblent négligés, voire même oubliés (De Vries, 2001).

2.2.2 Évolution des pratiques du deuil

Les rites funéraires sont influencés et varient en fonction de la société et de la culture dans lesquelles ils sont pratiqués. Au-delà des croyances, les rites funéraires ont tous une fonction commune, soit celle d'accompagner le défunt vers la mort, mais surtout d'aider les proches à débuter leur deuil. Cependant, tous n'ont pas la même place à l'intérieur des rites funéraires. Selon De Vries (2001, dans Myles, 2012: 7), « certains acteurs, comme le défunt et les membres de sa famille, sont au centre de cette mise en scène [rite funéraire], alors que d'autres, comme ses amis, y sont souvent négligés ou abandonnés ». Selon l'œuvre de Philippe Ariès (1975), la mort interdite, c'est-à-dire une mort tabou et dissimulée de la vie quotidienne, représenterait actuellement le mode de gestion de la mort en Occident. Cette façon de gérer la mort influence les manières de percevoir et de vivre socialement le deuil et n'est pas sans conséquences. La gestion des émotions est désormais évacuée de la sphère publique et les rituels funéraires sont de plus en plus simplifiés, voire vidés de leur sens (Ariès, 1975 et Thomas, 1985). Le deuil est devenu, au fil des années, un objet plus individuel que social : « In our western culture, grief has largely become a private affair. Where in the past we have outwardly displayed indicators of grief; now, mourning is expected to be an inward experience » (Carroll et Landry, 2011 dans O'Farrell, 2012). La disparition de certaines pratiques et rites témoigne de ce virage individualisé du deuil : « partant des acteurs sociaux eux-mêmes, la

disparition de certaines conduites autour de la mort et du deuil ne fait pas l'objet d'un regret, mais traduit plutôt un « refus » de certains codes et rites qui peut signifier des choix sociaux » (Roudaut, 2012 : 22). Par exemple, Myles (2012 : 7) mentionne que :

Les personnes endeuillées auront tendance à marquer davantage le lieu du décès (une école en cas de tuerie, une autoroute en cas d'accident routier, etc.) d'objets symboliques (des fleurs, des poèmes, etc.). Fast (2003) traite de ces rituels comme étant des « projets de deuil » axés davantage sur l'action, et ce, dans le but de donner un sens à la perte.

Si des modifications sont apportées aux rites funèbres des temps modernes, c'est que ces pratiques sont moins porteuses de sens aujourd'hui pour les endeuillés.

A) Le lien virtuel : nouvelle pratique post mortem

L'ère informatique de notre société a fait apparaître un nouveau phénomène dans le domaine du deuil, soit celui de l'usage des médias sociaux, par exemple, par la création de pages commémoratives Facebook à la mémoire des défunts. Roberts (2000, dans O'Farrell, 2012:1) « explains that mourning online and web memorializations of lost ones are becoming the new epitaphs of our society ». Utilisé en tant que moyen de communication lors d'un décès, Facebook permet à l'endeuillé d'avoir un lieu où faire son deuil. Cette pratique est vue comme étant un nouveau rite funéraire chez les jeunes, au même titre que le recueillement sur la pierre tombale : « Where ritualistic memorials and mourning practices usually occur in cemeteries or at the sites of accidents, memorial sites on Facebook offer an alternative space to mourn that is public, collective, and with archival capabilities » (Kern, Forman et Gil-Egui, 2013 : 2). Kern, Forman et Gil-Egui (2013) soulignent l'existence de deux types de pages Facebook : l'une étant créée spécifiquement en commémoration du défunt par les amis(es) ou les proches, l'autre étant la page originale du défunt. Dans les deux cas, il s'agit d'un moyen de communication avec la personne décédée. La page commémorative Facebook est un moyen de rendre hommage au défunt, de maintenir le lien avec la personne décédée, de normaliser son deuil et d'exprimer son

chagrin quant à la perte (Myles, 2012; Kern, Forman et Gil-Egui, 2013 et James, 2014). Cette pratique procure un lieu virtuel où l'endeuillé peut avoir des interactions sociales rapides et accessibles avec d'autres vivant une situation semblable. « Grieving individuals are also able to find non-traditional forms of support through online grief support groups and forums that allow the bereaved to connect with others who are experiencing similar losses » (James, 2014: 19). La publication d'un message sur la page du défunt permet d'annoncer socialement le deuil de la personne. Cette pratique peut être bénéfique pour la personne endeuillée, mais elle l'expose également au risque potentiel de critiques publiques des autres utilisateurs (James, 2014). Selon d'autres auteurs, il y a un risque potentiel de maintenir virtuellement le mort en vie, de façon à ne jamais réellement le laisser partir : « The dead never really die; but rather are perpetually sustained in a digital state of dialogic limbo » (Ricoeur, 2004 dans Kern, Forman et Gil-Egui, 2013). Le maintien du lien avec le défunt peut être un moyen adaptatif au deuil pour certains endeuillés, mais il peut s'avérer avoir l'effet contraire et être nuisible pour d'autres (Field, 2006; Field, Gao et Paderna, 2005).

B) Continuing Bonds

Continuing Bonds est le nom que l'on donne au maintien de contact avec le mort : « CBs can be broadly defined as the ongoing memory and connection between a bereaved individual and the deceased loved one that can be maintained over time » (Silverman & Nickman, 1996 dans Currier, Irish, Neimeyer et Foster, 2014 : 4). Le maintien du lien virtuel avec le défunt, par exemple via Facebook, est l'une des méthodes que l'on considère être un continuing bonds pratiqué et intégré par certains endeuillés. À cet effet, Brubaker, Hayes et Dourish (2013 : 152) mentionnent que :

« We consider the ways in which Facebook is associated with an *expansion* of death-related experiences—temporally, spatially, and socially. Facebook creates a new setting for death and grieving—one that is broadly public with an ongoing integration into daily life ».

Malgré la tendance étapiste du deuil, certains auteurs affirment que les survivants maintiendraient un attachement prolongé au défunt⁸ (Harvey et *al.*, 2001, dans Brubaker, Hayes et Dourish, 2013) et n'atteindraient pas l'étape finale d'*acceptation* du modèle de Kübler-Ross. Plus précisément,

« In contrast with a staged approach in which the bereaved are expected to "let go" (acceptance in Kubler-Ross's model), "continuing bonds" (Klass, Silverman, and Nickman 1996) describe how individuals establish an inner representation of the deceased to maintain a link or even develop a new relationship postmortem. The nature of the bond is dynamic and ongoing, impacted by the survivor's belief system ». (Brubaker, Hayes et Dourish, 2013:153)

Cette distinction entre acceptation et continuing bonds soulève-t-elle une dissonance entre la théorie et la réalité du processus de deuil? Est-ce que le modèle de Kübler-Ross reflète bien l'expérience réelle des endeuillés quant à l'étape finale qui clôt le processus de deuil ? Est-ce que le continuing bonds serait un langage qui reflèterait mieux la façon de comprendre le processus de deuil vécu par les survivants ? Ou même encore, peut-on faire les deux simultanément, c'est-à-dire qu'une personne pourrait poursuivre son deuil et accepter ?

2.3 Écologie du développement humain

Est né des travaux de Urie Bronfenbrenner (1979), psychologue et chercheur américain, le modèle écologique du développement humain (1970, 1980). L'approche écologique (ecology of human development) de Bronfenbrenner est un modèle explicatif qui met en lien le développement humain et son rapport à l'environnement. Le postulat veut que le développement et le comportement humain soient le résultat d'influences mutuelles entre l'individu et son environnement. De manière plus précise, l'approche analyse les comportements et les conduites

⁸ Traduction libre

observables comme étant le produit de l'interaction entre les personnes et l'environnement (Bronfenbrenner, 1980). À la manière d'une poupée russe, la niche écologique imbrique les couches systémiques les unes dans les autres de façon à ce que chaque élément ait une influence réciproque et continue. Suivant le postulat de base de ce modèle, d'autres versions ont été adaptées et proposées à différents champs de pratique. Compte tenu du fait que notre sujet d'étude concerne la mort accidentelle chez les jeunes adultes et que notre champ de pratique est le travail social, nous avons décidé d'utiliser le modèle de Germain et Gitterman « The Life model of social work practice » (1996), une perspective écologique jumelée aux pratiques du travail social. À partir de leur modèle écosystémique issu du « Life Model », nous avons dégagé certains concepts clés afin de nous permettre de mieux comprendre l'expérience des jeunes adultes ayant perdu un ami par accident de la route. Pour ce faire, nous identifierons la genèse de la perspective écologique de Germain et Gitterman (1996). Ensuite, nous traiterons les concepts de base. Puis, nous définirons les concepts choisis en les associant à notre sujet.

2.3.1 Perspective et concepts écologiques inspirés du Life model

Tel que mentionné ci-haut, le *Life model* de Germain et Gitterman s'inspire de l'écologie, une science dans le domaine de la biologie qui étudie les relations entre le vivant (organisme) et son milieu (environnement). Pour les auteurs, l'interdépendance entre la flore et la faune est une notion facilement adaptable au travail social. Mise en relation avec la pratique du travail social, la métaphore flore-faune issue de la biologie se traduit par la relation personne-environnement.

« The life model is based on the analogy of ecology, in which people are interdependent with each other and their environment: they are people-in-environment' (PIE). The relationship between people and their environment is reciprocal: each influences the other over time, through exchanges ». (Payne, 2009: 150)

La perspective écologique met l'emphase sur la réciprocité des échanges entre l'individu et son environnement, où chacun modifie et influence l'autre dans le temps (Germain et Gitterman, 1996: 7). Germain et Gitterman mentionnent: « Unquestionably, linear thinking explains some simple human phenomena, but ecological thinking explains more complex phenomena, such as those encountered in social practice » (1996: 7). La pensée écologique est représentée par un cercle continu d'influences réciproques à travers le temps « continuous loop of reciprocal influences over time », où chaque élément compris dans le cercle influence directement ou indirectement les autres éléments qui s'y trouvent (*Ibid*, 1996:7). Germain et Gitterman (1996, dans Payne, 2005: 79) précisent que:

« The aim of practice in the Life model is to improve the fit between people and their environnement, by alleviating life stressors, increasing people's personnal and social resources to enable them to use more and better coping strategies and influencing environnemental forces so that they respond to people's needs ».

Le Life model (Germain et Gitterman, 1996) est composé de plusieurs dimensions. En lien avec notre sujet d'étude, nous avons choisi quatre dimensions provenant du modèle original; que nous avons choisi de garder en anglais puisqu'aucune traduction en français n'a été publiée et que nous désirions préserver le sens initial des auteurs: a) exchange or transaction; b) person: environment fit, adaptedness, and adaptation; c) life stressors, stress, and coping; d) relatedness, efficacy and competence, (self-concept, self-esteem, and self direction) et trois autres dimensions provenant des nouveaux ajouts à la perspective écologique e) habitat and niche f) life course et g) historical, individual and social time.

⁹ Traduction libre

2.3.2 Le Life model adapté au deuil à la suite d'un accident routier

Le *Life Model*, tel que conceptualisé par Germain et Gitterman (1996), offre une compréhension riche sur des phénomènes sociaux complexes en jumelant la pensée écologique et la pratique du travail social. Le *Life Model* est utilisé ici pour mieux comprendre l'influence de la mort à partir du moment où elle survient dans la vie des jeunes adultes. Il permet également de préciser la singularité de la perte d'un ami par accident de la route en reliant nos concepts et leurs dimensions.

a) Exchange or transaction

Ce concept représente l'ensemble des transactions et des échanges réciproques entre l'individu et son environnement, dans lequel chacun modifie l'autre à travers le temps¹⁰ (Germain et Gitterman, 1996 : 9). Les échanges sont de types verbaux, nonverbaux, matériels, non matériels, etc.

b) Person-environment fit, adaptedness, and adaptation

Le Person-environnement fit renvoie à l'adéquation favorable ou non-favorable entre l'individu et son environnement. Plus précisément, cela réfère à « the actual fit between an individual's or a collective group's needs, rights, goals, and capacities and the qualities and operations...favorable or unfavorable...of their physical and social environnements within particuliar cultural and historical contexts » (Germain et Gitterman dans Bula Wise, 2005 : 278). On dit que le person-envrionment est adaptatif quand les échanges entre les deux systèmes « support and release human potential and growth, health and satisfaction » (Germain et Gitterman, 1996 : 8). À contrario, des échanges dysfonctionnels peuvent altérer le développement et le fonctionnement, voire même endommager, l'environnement.

11 Traduction libre

¹⁰ Traduction libre

stress et les dommages potentiels, une adéquation positive ou une correspondance entre l'individu, ses besoins et son environnement est l'objectif visé.

Le concept d'adaptedness représente une adéquation favorable qui supporte l'épanouissement et le bien-être de la personne, et ce, en préservant et en enrichissant l'environnement. Le degré d'adaptadness entre deux personnes se module constamment et change à petite ou à grande échelle. L'adaptation représente le comportement ou les actions posés dans le but d'apporter des changements au plan personnel ou environnemental, ou encore, les deux, afin d'améliorer le degré d'adéquation du person : environment fit. Plus précisément, l'adaptation est l'effort actif qui s'opère sur trois paliers :

« a) change oneself in order to meet the environment's expectations or its demands that are perceived as unalterable, or take advantage of environmental opportunities; or b) change the environment so that the social and physical environments are more responsive to one's needs and goals; or c) change the person: environment relationship in order to achieve an improved fit ». (Germain et Gitterman, 1996: 9)

Les comportements d'adaptation peuvent être d'ordre biologique, cognitif, émotionnel, social ou culturel¹² (Germain et Gitterman, 1996 : 9). Il s'agit d'un processus continuel qui varie d'une personne à l'autre, d'une génération à l'autre, d'une culture à l'autre, etc.

c) Life Stressors, Stress and coping

Dans ce modèle, la mort d'un pair est perçue comme étant un stress externe dans la vie du jeune adulte (life stressor). Germain et Gitterman (1996) décrivent les Life stressors comme suit : « life transitions, events, and issues which disturb the level of person-environment fit or prior state of relative adaptedness » (Bula Wise, 2005 : 280). Les transitions de vie et les évènements traumatiques sont des agents de stress

¹² Traduction libre

centraux de la catégorie des Life stressors. Selon ce modèle, la mort accidentelle serait considérée comme étant un événement traumatique (traumatic event), c'est-àdire un stress externe important qui a inévitablement des répercussions sur l'individu et son environnement. Par exemple, l'endeuillé doit apprendre à composer avec l'absence de cet ami au quotidien. Une fragilisation du groupe social de l'endeuillé peut également survenir si le défunt en faisait partie. Ces répercussions se nomment stress, soit la réponse interne de l'individu face à l'événement traumatique (réponse physiologique et émotionnelle). Germain et Gitterman précisent que : «[...] physiological and emotional stress are the consequence of people's appraisal that a difficult life transition, traumatic life event, or other critical life issue exceeds their personnal and environnemental ressources » (1996:11). Notons également la définition qu'en donnent Lazarus et Folkman : « Psychological stress is a particular relationshipp between the person and the environment that is appraised by the person as taxing or exceeding his or her resources and endangering his or her well-being » (1984: 19). Germain et Gitterman (1996) présentent deux niveaux d'évaluation (primary and secondary appraisal). Le premier est relié à l'évaluation que fait l'individu quant à l'évènement vécu : le perçoit-il comme un défi (challenge) ou comme un stress (stressor) ? Une personne évaluera l'évènement comme étant un défi si elle croit possèder ou que son environnement possède les ressources suffisantes pour surmonter l'obstacle. À contrario, lorsque la personne évalue ou sent que la situation dépasse ses compétences et celles de son environnement, cela peut générer de l'anxiété, de la culpabilité, de la colère, du désespoir, de la dépression, etc. (Germain et Gitterman, 1996)¹³. Ce type d'évaluation étant subjectif, Germain et Gitterman précisent que « sometimes our initial appraisal contains an error in perception or thinking. For example, we may believe that a life issue is a stressor when it is not, or we may think the environment is hostile when it is supportive »

¹³ Traduction libre

(1996 : 12). Le second niveau d'évaluation est relié aux ressources personnelles de l'individu, ainsi qu'aux ressources dont il dispose dans son environnement. Par exemple, la personne est-elle optimiste face à sa situation ? Possède-t-elle un réseau social susceptible de lui venir en aide ? Ces deux types d'évaluation agissent de manière importante sur le niveau de stress d'une personne et peuvent influencer de manière positive ou négative son adaptation à l'évènement (Germain et Gitterman, 1996).

Certaines dimensions interfèrent de manière négative sur le niveau de stress de la personne. Sur l'ensemble de ces dimensions, nous en avons retenu trois. Selon la perspective écologique, les évènements qui surviennent de façon inattendue rendent plus difficile l'adaptation de la personne (Germain and Gitterman, 1996). Par exemple, puisque la mort routière arrive subitement, les proches ne disposent d'aucun temps pour se préparer à vivre ce stress externe important. S'ajoute alors au caractère imprévisible l'absence ou le manque de contrôle sur l'agent de stress. Dans le cas d'une mort routière, l'agent de stress est définitif et irréversible, car lorsque la mort est annoncée aux proches, plus rien ne peut être tenté pour changer la situation. Également, le moment de vie où se produit l'évènement est particulièrement important dans son influence sur le niveau de stress. Germain et Gitterman (1996) donnent l'exemple de l'arrivée de la puberté, puisque ce moment demande à l'adolescent(e) de s'adapter à une nouvelle réalité qui fait appel à des changements physiologiques, de nouvelles demandes, de nouveaux rôles et exigences sociales: « Developmental transitions are accompanied with competing expectations, changes in family, and peer and social changes status and roles » (Gitterman, 2009: 232). Chez les endeuillés de la route, la transition de vie (life transition) de l'adulte émergent peut être un facteur de stress supplémentaire, en ce sens où plusieurs changements surviennent à cette étape de vie (déménagement, nouvel emploi, séparation, début ou fin de scolarité, etc.).

« Life transitions, for exemple, are then viewed not as isolated, separable, fixed developmental stages but as ongoing biopsychosocial processes, occuring or recurring at any point in the life course. They may be expected or unexpected, and they may be stressful or challenging, depending on the unique interplay of personal, historic, cultural, and environmental factors ». (Germain et Gitterman, 1996: 22)

Par influence réciproque entre l'individu et son environnement, l'évènement stressant modifie les interactions entre ces deux systèmes (individu-environnement) et exige des adaptations constantes entre l'un et l'autre.

Le concept de *coping* se décrit comme suit : « behavorial and cognitive measures to change some aspect of oneself, the environment, the exchanges between them, or all three, in order to manage the negative feeling aroused » (Germain et Gitterman, 1996: 14). Nous proposons de voir ce concept comme étant la réponse de l'individu face au changement de son environnement, et ce, en terme d'actions et de moyens mis en place. Respectant la vision de la perspective écologique, le *coping* n'est ni définitif, ni statique et linéaire, mais plutôt un processus cyclique d'adaptation qui n'a jamais de fin (*Ibid*, 1996: 9). Il peut être à la fois interne (psychologique ou physique) ou externe (social ou culturel) et peut venir de l'individu, de l'environnement ou des deux (Germain et Gitterman, 1996).

d) Relatedness, efficacy and competence, self-concept, self-esteem, and self direction

Basé sur la théorie de l'attachement de Bowlby (1951, 1958, 1969, 1973, 1979, 1980) ce concept fait référence au lien d'attachement qui se crée entre une mère et son nouveau-né; plus précisément, cela renvoie à la relation réciproque entre les besoins de survie de l'enfant (se nourrir, pleurer, crier, sourire, etc.) et les réponses de sa mère (alimenter, prendre soin, apaiser). Germain et Gitterman (1996:18) en donnent la définition suivante : « innate capacity of human infants to form attachements and, later, to form friendships and other social affiliations ». Bien qu'il se transforme en vieillissant, l'attachement demeure vital, et ce, même à l'âge adulte

(Germain et Gitterman, 1996). C'est d'ailleurs ce besoin de proximité envers nos proches qui rend les séparations temporaires ou permanentes difficiles (Germain et Gitterman, 1996 : 15).

Les liens d'attachement et le réseau social d'une personne représentent une source importante de soutien social qui joue, dans certains cas, un rôle de support et d'aide dans l'adaptation au stress. Néanmoins, le réseau social possède ses limites : « the social network may be helpful at the time of loss, but the members cannot help ease the profound pain of bereavement » (Germain et Gitterman, 1996 :16). De fait, un réseau social absent ou peu supportant peut générer un stress supplémentaire dans le cas où la personne se sent isolée et seule. Toutefois, les auteurs précisent qu'il peut arriver qu'une personne ait un sentiment de solitude, et ce, même si le réseau social est disponible. Dans un tel cas, il s'agit de solitude émotionnelle (sentiment) plutôt que de solitude sociale (absence de réseau) (Germain et Gitterman, 1996). Le concept de relatedness est directement lié à la notion d'évaluation (appraisal) puisque l'évaluation de l'individu a un impact sur sa perception quant à la qualité de ses liens d'attachement et de son réseau social.

Selon la perspective écologique de Germain et Gitterman (1996), le terme *efficacy* signifie la confiance qu'a l'individu en ses propres habiletés à s'adapter à une situation. *Competence* signifie que l'individu, de par ses expériences antérieures, possède les habiletés nécessaires pour s'adapter ou pour demander de l'aide lorsque besoin est. Plus précisément : « with competence comes acceptance of the limits of that competence and the knowledge of when outside resources may be necessary as added support » (Bula Wise, 2005 : 282). Les expériences d'adaptation des individus, qu'elles impliquent une réussite ou un échec, influencent directement le sentiment de compétence de ceux-ci face à l'environnement.

Le concept de soi (*self-concept*) est l'évaluation générale que l'on se fait de soi. Cela comprend les pensées et les sentiments que l'on porte à soi-même. L'estime de soi

(self-esteem) est la dimension la plus importante du self-concept¹⁴ (Rosenberg, 1979) dans Germain et Gitterman, 1996: 17) puisqu'elle influence directement la pensée et les comportements des individus. Une forte estime de soi procure des sentiments positifs et satisfaisants (Germain et Gitterman, 1996 : 17). À contrario, une faible estime renvoie à une image et à des sentiments négatifs de soi qui peuvent donner l'impression d'être inutile, inférieur, inadéquat, etc. L'estime de soi débute à l'enfance et continue de se développer au courant de la vie. Son niveau peut varier de haut en bas, et ce, en se modifiant constamment à travers le temps. Selon Germain et Gitterman (1996: 18), le self-direction est: « sense of having some control over one's life and the ability to take responsability for one's decisions and actions, while respecting the rights and needs of others ». Cette ressource personnelle doit être encouragée par la famille et la communauté dès l'enfance et être renforcée durant l'adolescente et l'âge adulte. Le self-direction favorise le sentiment de compétence et l'estime de soi puisqu'il incite l'individu à développer des habiletés afin de prendre des décisions et de faire des choix par lui-même. Un faible contrôle sur sa vie, combiné à une faible estime de soi, peut menacer le sentiment de compétence de l'individu et peut mener à un sentiment de désespoir, d'impuissance, de colère, de haine envers soi, etc.¹⁵ (Germain et Gitterman, 1996: 18).

e) Habitat and niche

Ces deux dimensions aident à mieux comprendre les impacts environnementaux sur l'individu, la famille et les groupes. Selon la perspective écologique, l'habitat représente les paramètres sociaux et physiques de l'individu, d'une famille ou d'un groupe. Voici quelques exemples des paramètres de l'habitat d'un individu : milieu rural ou urbain, le système de transport ou de transport en commun de l'habitat, le milieu de travail, l'école, les structures religieuses, les soins de santé, de services

-

¹⁴ Traduction libre

¹⁵ Traduction libre

sociaux et les hôpitaux, les parcs, les centres d'amusements, les librairies, musées, etc. ¹⁶ (Germain et Gitterman, 1996 : 20). L'habitat varie considérablement d'une personne à l'autre, puisque les caractéristiques de ces paramètres sont définies de manière symbolique par la culture et la classe sociale des habitants.

La niche réfère à la place ou à la position occupée par l'individu, la famille ou le groupe dans la structure sociale de la communauté. De manière métaphorique, « the habitat is the organism's adresse and the niche is its profession » (Germain et Gitterman citant Odum (1964), 1996 : 20). Quels rôles la classe sociale, la culture, l'occupation, l'école, la religion, les instances spirituelles et le système de pensée jouent-ils dans l'identification de la niche de l'individu, de la famille ou du groupe ?¹⁷ (Bula Wise, 2005: 285). La pauvreté, la violence, la discrimination et l'abus de substances sont des réalités pouvant influencer considérablement la niche d'une personne, d'une famille ou d'un groupe et avoir un impact sur le niveau de détresse ressenti.

En lien avec notre sujet de recherche, l'éloignement géographique ou le déménagement d'un jeune adulte endeuillé agit sur le réseau de soutien des proches, sur la présence du réseau social, sur l'isolement pouvant être vécu, sur l'accessibilité aux services de la communauté, etc. Le tabou de la mort dans une famille peut faire en sorte qu'un jeune adulte en détresse s'éloigne ou évite d'être en contact avec ses parents, ou encore, cela peut l'amener à fuir ou quitter le domicile familial. Chaque paramètre de l'habitat et de la niche influence l'individu et son environnement et joue un rôle important sur l'adaptation au stress des individus, des familles et des groupes.

_

¹⁶ Traduction libre

¹⁷ Traduction libre

f) Life course

La seconde édition de The life model of social work practice de Germain et Gitterman ajoute un nouvel élément aux concepts d'origine, le Life course : « unique, unpredictable pathway of developments that humans take within diverse environments and cultures, and their diverse life experience from conception and birth to old age » (1996: 23). À contrario des étapes de vie ou du cycle de vie qui sont davantage rattachées à des conceptions linéaires et cycliques du développement humain, ce concept propose de voir l'individu selon une trajectoire de vie unique, de la naissance à la vieillesse, et qui varie selon l'environnement et se modifie au travers des expériences de la vie¹⁸. Tout au long de leur vie, les individus sont confrontés à de nombreuses transitions de vie (quitter le nid familial, nouvelle relation amoureuse ou séparation, perte ou nouvel emploi, grossesse ou infertilité, etc.) et à de nombreux évènements stressants/traumatiques (accident, maladie, handicap, mort, etc.) qui génèrent du stress et qui demandent une adaptation continuelle. Le concept du life course souligne l'unicité des parcours de vie des individus à travers le temps et en fonction des diverses dimensions (psychologique, culturelle, sociale, économique, etc.). C'est cela qui fait en sorte que la représentation de la mort et du deuil soit différente d'une génération à l'autre, d'un âge à l'autre, etc. Par exemple, la mort ne sera pas vécue de la même manière par l'adolescent ou le jeune adulte que par une personne âgée. L'impression d'être immortelle, jumelé avec un faible taux de contact avec la mort, pourrait amplifier l'incompréhension du jeune endeuillé.

g) Historical, individual and social time

Ces concepts font référence au contexte historique, individuel et social au moment où l'individu se trouve à vivre une épreuve.

¹⁸ Traduction libre

Respectant la vision écologique, nous croyons que le deuil d'un ami suite à un accident de la route doit être étudié avec une lecture qui tienne compte des interinfluences et de la réciprocité entre l'individu et son environnement (évènement stressant/traumatique, stress, nature de la mort, nature du lien, moment/âge, adaptation, etc.) et du caractère unique des parcours de vie dans lequels l'expérience s'insère (*life course*). Puisque nous voulions nous détacher de la lecture étapiste, nous croyons que notre cadre conceptuel permettra, tout comme le propose Dumont (2012), de voir le deuil autrement que par un processus linéaire ou marqué par les étapes qui prescrivent une fin ponctuée par l'acceptation. De cette façon, nous laissons place au caractère imprévisible des expériences de deuil et à la possibilité de faire émerger des parcours diversifiés, plus représentatifs et singuliers de ce que vivent les jeunes adultes.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le chapitre suivant aborde le côté empirique de la recherche, c'est-à-dire la façon dont elle a été réalisée, étape par étape. Les différentes étapes méthodologiques employées y seront donc détaillées.

3.1 Stratégie générale de recherche

Pour ce mémoire, l'approche privilégiée est qualitative, de type exploratoire. Puisque l'objectif général de cette étude est d'explorer une expérience et non d'en tracer un portrait exhaustif, l'utilisation d'un devis qualitatif exploratoire est appropriée. Cette approche « considère la réalité comme une construction humaine, reconnaît la subjectivité comme étant au cœur de la vie sociale et conçoit son objet en terme d'action-signification des acteurs » (Savoie-Zajc, 2000 Dans Mukamurera, Lacourse et Couturier, 2006 : 11). L'emploi de cette stratégie de recherche était donc tout à fait indiqué pour nous permettre de saisir les perceptions des jeunes endeuillés (Paillé, 2011), en ce sens où elle permet d'avoir directement accès au point de vue des personnes qui l'expérimentent. Puisque peu de chercheurs semblent avoir exploré notre sujet de recherche, le devis qualitatif de type exploratoire nous permet d'enrichir et de mieux comprendre comment les jeunes adultes vivent la mort accidentelle d'un ami proche. Ce devis permet d'accroître les connaissances sur une problématique dont la compréhension est limitée.

3.2 La population à l'étude

Cette étude s'intéresse à la population des jeunes adultes occidentaux âgés entre 18 et 25 ans qui ont vécu le décès d'un pair par accident de la route. L'échantillon, pour la présente recherche, est composé de 4 femmes et 2 hommes, tous endeuillés d'un ami proche entre l'âge de 18 et 23 ans (voir tableau 4.1, p.64). En ce qui concerne la taille de notre échantillon, nous avions établi dès le départ qu'il devait compter un minimum de cinq et un maximum de huit participants. Ce nombre a été déterminé en fonction du besoin d'explorer plus en profondeur les expériences des jeunes endeuillés et devait également tenir compte des ressources (matériel, finance, échéancier, etc.) dont nous disposions pour effectuer cette étude. Au total, sept interviews ont été réalisées, six ayant été retenues et une ayant agi à titre d'entrevue prétest. Étant donné que cette entrevue ne répondait pas aux critères d'admissibilités, les données recueillies ont servi exclusivement à l'évaluation et à la bonification de notre guide d'entrevue. En conséquence, les entretiens de six participants font l'objet d'analyse. Nous y reviendrons.

Critères de participation

Pour composer notre échantillon, les critères de sélection suivants ont été établis :

- -La personne devait avoir vécu personnellement la mort d'un ami(e) suite à accident de la route par véhicule à moteur;
- -La personne devait avoir été âgée entre 18 et 25 ans au moment de l'évènement;
- -Une période minimale d'un an devait s'être écoulée entre le moment du décès et celui de l'entrevue, afin d'étudier l'influence de l'événement sur le *life course* des jeunes adultes;

Notre échantillon visait autant les hommes que les femmes. Notre critère quant à la période de temps écoulée entre l'évènement et l'entrevue reposait sur plusieurs considérations éthiques, mais plus particulièrement sur le fait que certaines questions

pourraient être sensibles et raviver des émotions vécues lors de l'évènement. De manière générale, la personne devait démontrer de la stabilité émotive et psychologique. Lors de nos contacts, nous avons questionné la motivation des personnes à participer à notre étude ainsi que leur niveau de confort à aborder le décès de leur ami. Tous nous ont confirmé qu'ils évaluaient avoir une distance émotionnelle suffisante pour en parler ouvertement, et ce, sans en être perturbée.

Même si nous avions spécifié comme critère que la personne devait être âgée d'au moins 18 ans lors du décès, dans les faits, nous avons accepté un participant qui était âgé de 18 ans moins deux mois au moment de l'évènement. Le jugement de l'étudiante-chercheure, ainsi que la souplesse de la théorie sur l'adulte émergent, ont motivé ce choix. Également, notre intention de départ était d'éviter de recruter des personnes ayant un lien consanguin avec la victime (fratrie, famille élargie, etc.). Or, nous n'avions pas spécifié, outre ce critère, le type de relation d'amitié recherché. Ainsi, deux participantes de notre échantillon avaient ou avaient eu un lien amoureux avec le défunt. Nous y reviendrons à la section sur les forces et les limites de la recherche.

3.3 L'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage retenu est de nature non probabiliste. Pour effectuer le recrutement, des affiches (Annexe B) ont été publiée par l'entremise de notre page personnelle, via le réseau social *Facebook*, ainsi que sur la page du groupe *maitrise* en travail social de notre institution universitaire (UQAM). Ce choix repose, d'une part, sur les ressemblances démographiques de notre échantillon avec les jeunes fréquentant Facebook et, d'autre part, sur la popularité et l'accessibilité de ce site chez les jeunes de 18 à 25 ans. Ainsi, l'affiche a été transmise et publiée à d'autres utilisateurs plus d'une centaine de fois et nous a permis de recruter l'ensemble de nos

répondants. Les annonces décrivaient brièvement le sujet à l'étude et la nature de l'implication du participant.

Les personnes intéressées sont entrées directement en communication avec l'étudiante-chercheure par téléphone, adresse courriel ou par envoi personnalisé Facebook. Certaines personnes ont été référées par un ami ou une connaissance. Compte tenu de la notion de confidentialité, le référent n'a pas eu de retour ou de feedback concernant cette référence, et ce, que la personne ait participé ou non à cette étude. Pour chacun des participants, les critères d'admissibilité ont été vérifiés lors du premier contact par l'entremise d'un courriel. Le but, les implications et le caractère de confidentialité de la recherche ont été clarifiés auprès des participants qui avaient des questions et les formulaires associés leur ont été transmis. Également, compte tenu du mode de recrutement, nous avons spécifié que nous étions tenus de respecter le secret professionnel, ainsi que la confidentialité à l'égard de leur participation, en précisant que la personne les ayant référés ne serait pas mise au courant de leur participation ou autre. Les jeunes adultes recrutés ont été, par la suite, convoqués en entrevue individuelle où ils ont complété un formulaire de consentement expliquant les modalités de l'étude et la nature de leur implication. Il est à noter qu'aucune insistance de quelque nature que ce soit n'a été faite auprès des participants afin qu'ils prennent part à la recherche. La participation a été faite sur une base volontaire.

3.4 La méthode et les instruments de collecte de données

L'entrevue individuelle semi-dirigée est la méthode que nous avons sélectionnée pour cette étude. Cette méthode est particulièrement intéressante pour appréhender l'expérience des jeunes adultes endeuillés d'un ami puisqu'elle favorise l'obtention d' « informations sur les perspectives, les états affectifs, les jugements, les opinions, les représentations des individus, à partir de leur cadre personnel de référence » (Van der Maren, 2003 :155). Également, elle accorde un plus grand degré de liberté à la

personne interrogée et permet au chercheur de simplement guider cette dernière vers le sujet de recherche. Ainsi, elle permet d'accéder directement à la perspective et au sens que les répondants donnent à leurs expériences et leurs actions. De fait, nous avons construit un guide d'entrevue regroupant les thèmes à aborder à partir de questions ouvertes et de sous-questions permettant de préciser l'information.

Avant de débuter le processus de cueillette d'information, nous avons testé le guide d'entretien avec une personne répondant aux même critère que nos participants. Tout comme le soulignent Van Carnpenhoudt et Quivy (2011 : 157), cette opération a permis de mettre à l'épreuve le guide d'entretien et d'en repérer les faiblesses. Suivant cette entrevue, certaines corrections ont été apportées, notamment sur la séquence et l'ordre des questions et sur l'ambigüité de certaines questions. En somme, l'entrevue prétest s'est révélée bénéfique à la collecte de données.

Une entrevue par participant s'est avérée suffisante pour recueillir l'ensemble de l'information et pour atteindre le niveau de profondeur désiré. Les entrevues ont été d'une durée moyenne allant de 50 minutes à près de deux heures. Au départ, les entrevues devaient se faire en face à face, mais pour une question de faisabilité, l'une d'entre elles a dû être réalisée par vidéo-conférence Skype, et ce, à la demande du participant. Les entrevues en personne, tout comme l'entrevue par vidéo, ont été enregistrées sur bande audio (avec l'accord des participants). Les lieux des entrevues ont été choisis à la discrétion et selon la préférence des participants. Cinq interviews ont été réalisées au domicile et une dans le café d'une ère publique.

3.5 Le processus d'analyse des données

L'analyse de contenu est la méthode qui a été privilégiée pour le traitement des données de cette recherche. Cette technique de recherche est l'une des plus répandues pour étudier les entrevues qualitatives et occupe une place importante au niveau de la recherche en sciences sociales (Landry, 1993). Elle est particulièrement

intéressante du fait qu'elle permet de traiter méthodiquement, avec rigueur et un certain degré de profondeur les informations et les témoignages afin de mieux saisir les phénomènes complexes qui en découlent (Van Campenhoudt et Quivy, 2011). Compte tenu de la nature des données recueillies et de nos objectifs de recherche, le devis d'analyse de contenu est apparu adéquat.

Les données recueillies dans cette étude ont été traitées suivant la méthode de l'analyse de contenu thématique qui nous permet de découvrir la signification d'un message puisqu'elle vise « à classer ou à codifier les divers éléments d'un message dans des catégories afin de mieux en faire apparaître le sens » (Nadeau, 1987 dans Deslauriers et Mayer, 2000 : 161). Plus précisément, cette méthode permet de découper les données brutes par thème et en fonction de l'importance de ces thèmes (*Ibid*, 1987).

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de différents auteurs en recherche qualitative, soit Mayer, Ouelette, Saint-Jacques, Turcotte et collaborateurs (2000) ainsi que Van Campenhoudt et Quivy (2011). La première étape de notre démarche a été la transcription des enregistrements des entrevues de recherche. Afin de rester fidèle au contenu, l'intégralité des entrevues a été transcrite. Ensuite, une lecture de type flottante a été faite afin de nous familiariser avec le contenu recueilli. De cette façon, nous avons pu entrevoir et pressentir la manière dont nous allions découper nos informations. La seconde étape a été la codification du matériel. Pour ce faire, nous avons procédé à l'annotation des thèmes et des unités de sens en marge des textes. Suivant le codage, la troisième étape a été la catégorisation, soit le regroupement des unités thématiques retenues à l'intérieure de catégories données. Nous avons donc fait la construction d'un tableau de codification regroupant les thèmes et les sous-thèmes. Étant donné le nombre d'entrevues, l'organisation et le traitement des données ont été effectués manuellement à l'aide du logiciel Microsoft Excel. L'utilisation du tableau de codification nous a permis de faire des liens au

niveau de chaque entrevue (relations entre les éléments, représentations, actions de la personne interviewée, etc.) et au niveau de l'ensemble des entrevues (comparaisons, convergences et divergences, etc.) (Van Campenhoudt et Quivy, 2011). Finalement, la quatrième et dernière étape a été l'interprétation des résultats. Notre interprétation repose sur deux niveaux: 1) descriptif et 2) interprétatif et différentiel. Le premier consiste à résumer les idées et les thématiques issues des propos de la personne interrogée. Quant au second, il permet de mettre sur papier les réflexions et les analyses qui émanent de la lecture. Cette façon de faire nous a permis de faire ressortir les thématiques émergentes ainsi que d'analyser les relations et les dynamiques issues des données d'entrevues. Enfin, une synthèse des résultats les plus significatifs a été faite.

Compte tenu d'un manque de précision de la méthode d'analyse choisie et face à la complexité du codage, nous avons, en complémentarité avec celle-ci, emprunté aux étapes de codages de la théorisation enracinée. En nous inspirant de Charmaz (2006), nous avons eu recours aux différents niveaux de codage suivants : *initial coding, focused coding* et axial *coding*. Le premier niveau de codage nous a permis de regrouper l'ensemble des données afin de les fragmenter et de faire ressortir « le plus grand nombre de concepts et de catégories possible » (Laperrière, 1997 : 317). Dans le second niveau, les codes sont davantage directifs et conceptuels. Selon Charmaz (2006 : 57), « focused coding requires decisions about which initial codes make the most analytic sens to categorize your data incisively and completely ». Le troisième constitue la phase finale du codage. Il permet de mettre en relation les différentes catégories et sous-catégories en rassemblant les données initialement fragmentées. « The purposes of axial coding are to sort, synthesize, and organise large amounts of data and reassemble them in new ways after open coding (Creswell, 1998 dans Charmaz, 2006 : 60).

3.6 Considérations éthiques

L'une des préoccupations importantes de ce projet réside dans le respect des aspects éthiques inhérents à la recherche auprès de sujets humains. Afin de baliser cette recherche, l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Montréal a été demandée et obtenue. De plus, l'étudiante-chercheure a complété la formation sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2 : FER).

Considérant que la présente recherche aborde un sujet sensible, il a été nécessaire que l'implication des participants se déroule sous une base volontaire. Pour cette raison, un formulaire de consentement a été remis et expliqué à chaque participant et a dû obligatoirement être signé avant le début des entrevues. Le consentement libre et éclairé 19 a été une étape préalable et obligatoire à la participation de cette étude. Également, à chacune des étapes du processus de recherche, nous rappelions aux participants qu'ils avaient le droit de se retirer ou de mettre fin à l'entrevue à tout moment, et ce, sans préjudice ou questionnement.

Également, des mesures ont été prises afin de préserver les renseignements personnels des participants. Tout d'abord, nous avons évité de communiquer avec ceux-ci par l'entremise d'intermédiaires ou des personnes référentes. La prise de contact s'est effectuée directement auprès de l'étudiante-chercheure. En ce qui concerne les entrevues ou ce qui a trait à la conservation des données recueillies (enregistrement audio, transcriptions, etc.), des précautions ont été mises en place afin d'assurer la confidentialité et le respect de l'anonymat des participants. Seule

¹⁹ « Le sujet doit avoir la capacité d'accepter ou non de participer à une recherche, après avoir reçu l'information utile à la mesure de sa compréhension » (UQAM, portail recherche : cadre normatif éthique humain).

l'étudiante-chercheure responsable de la recherche a eu accès aux données. La totalité des documents issus de la collaboration à cette étude ont été conservés sous clef dans un classeur. Les informations nominatives ou permettant d'identifier un lieu ont été modifiées ou supprimées. De fait, il a été mentionné aux participants (avant toute participation) que les résultats de cette étude faisaient l'objet d'une diffusion publique sous forme de mémoire de recherche au programme de maîtrise en travail social à l'UQAM. À cet effet, nous leur avons mentionné que seuls des résultats globaux seront présentés et qu'aucune information permettant de les reconnaître ne sera divulguée. Un résumé des résultats a été envoyé aux participants qui ont exprimé l'intérêt d'en recevoir un, et ce, via leur courrier électronique personnel.

En résumé, le type de recherche, la population étudiée et les techniques d'échantillonnage ont permis de dégager des données et résultats qui ont été recueillis et analysés dans le respect des critères éthiques. Finalement, ces résultats nous ont permis d'avoir une meilleure compréhension de l'expérience vécue par les jeunes adultes ayant perdu un ami proche par accident de la route.

3.7 Limites de l'étude

Bien que menée avec rigueur, notre recherche comporte certaines limites. L'une des principales limites de cette étude concerne le nombre réduit de l'échantillon et d'entrevues réalisées. De plus, la participation à cette étude étant sur une base volontaire, les participants ont été sélectionnés d'après un échantillon aléatoire. Les résultats nous ont, certes, permis de mieux comprendre les expériences du deuil routier d'un ami proche chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans, cependant, le nombre de personnes interviewées ne peut être représentatif de l'ensemble des personnes ayant vécu un deuil. D'ailleurs, cette recherche n'a pas la prétention de dresser un portrait d'ensemble des jeunes adultes, ou encore, des endeuillés qui perdent un ami

par accident de la route. L'objectif étant plutôt d'offrir un contenu subjectif de la perception de ceux-ci quant à l'influence de cette expérience singulière sur leur vie.

Les résultats de cette étude comportent également des limites associées à l'utilisation d'une méthode qualitative. En raison du but et des objectifs de cette recherche et compte tenu de contraintes méthodologiques, certains aspects ont été inexplorés. Certains éléments ont dû être mis de côté dans le cadre de cette recherche, et ce, malgré leur pertinence. Par exemple, nous aurions aimé pouvoir étudier cette expérience en tenant compte de la notion de socialisation de genre afin de voir si cet élément influence les réactions et les stratégies d'adaptation du deuil. Cependant, dès le départ, nous avons fait le choix de ne pas faire une analyse genrée du deuil. D'ailleurs, la taille de l'échantillon n'aurait pas pu permettre de faire une telle comparaison. D'autres recherches pourraient approfondir les connaissances plus spécifiquement sur ce sujet.

CHAPITRE IV

EXPÉRIENCES DU DEUIL DES PARTICIPANTS ET ANALYSE THÉMATIQUE

Ce chapitre est divisé en deux parties. La première partie présente les récits d'expérience des six participants à l'étude en respectant le plus fidèlement possible leur histoire telle que confiée dans leurs mots. Les données sont présentées sous forme de portraits synthèse individuels. La seconde partie présente l'analyse des résultats en incluant les éléments théoriques qui nous ont semblé les plus pertinents à notre sujet d'étude. Le but étant de mettre en lumière les expériences du deuil à la suite d'un accident de la route d'un pair chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans, nous tenterons de répondre aux objectifs de recherche qui consistent à comprendre l'influence de la nature du décès d'un pair sur le vécu de deuil chez des jeunes adultes, à explorer les répercussions du deuil sur les relations avec les proches et à analyser le sens que prend cette expérience pour les endeuillés. En dernier lieu, nous effectuerons une synthèse thématique qui soulèvera les aspects expérientiels les plus significatifs pour ce groupe, mais aussi une réflexion élargie sur la quête de sens et la réorganisation des liens sociaux chez les jeunes endeuillés. Des recommandations pour la pratique des travailleurs sociaux feront office de clôture à ce chapitre.

PARTIE I

PRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES DES PARTICIPANTS

4.1 Récits d'expérience de deuil à la suite d'un accident de la route

Avant de présenter les récits de nos participants, nous tenons à les remercier pour leur participation à cette étude, leur ouverture et leur grande générosité à notre égard, et ce, malgré les souvenirs douloureux rattachés à leur expérience. Afin de mieux comprendre l'expérience et la diversité des parcours de deuil des participants, nous présentons un portrait de leur histoire.

4.1.1 Alice²⁰

Tôt le matin, Alice reçoit l'appel d'une amie qui lui annonce le décès de son ancien ami de cœur. On lui précise qu'il a eu un accident d'auto et qu'il est décédé sur le coup. Il était le conducteur du véhicule. Le passager, lui, a été grièvement blessé. La vitesse et un mauvais entretien du véhicule sont en cause selon le rapport du coroner. Dans les derniers temps, soit environ 1 an et demi avant le décès, elle a eu peu de contacts avec ce dernier. Ils ont tous deux pris « leur direction » puisqu'ils étaient respectivement dans une relation amoureuse récente et se sont éloignés considérablement. Alice ressent beaucoup de culpabilité quant au fait de ne pas avoir maintenu le contact avec ce dernier. Lorsqu'on lui annonce la nouvelle, elle est avec ses amies qui, elles, connaissent également le pair. Elles sont immédiatement sous le choc et garderont le silence durant plusieurs heures en pleurant.

²⁰ Le nom des participants a été modifié afin de préserver la confidentialité

Ce sont ces amies qui l'accompagneront dans son deuil, particulièrement deux d'entre elles. Les premiers six mois, Alice se rapprochera de son ancien cercle d'amis, soit celui commun au pair. Ils se réuniront de temps à autre pour parler du défunt et pour se changer les idées. Mais rapidement, se tenir avec eux devient lourd, puisque les membres du groupe sont portés vers la consommation (alcool, drogue, etc.), ce qui ne rejoint plus les besoins d'Alice. Après six mois, les contacts s'estompent. Quant à la famille, le père a offert une présence, mais de courte durée. Étant donné la faible proximité avec la mère, celle-ci n'a été que très faiblement sollicitée durant le deuil.

4.1.2 Coralie

Dans les dernières années, la fréquence de contacts entre Coralie et son amie a grandement diminuée. Néanmoins, elles demeurent de bonnes amies malgré la distance : « on était juste comme dans deux situations différentes, mais ça ne changeait rien à notre relation ». Coralie est attirée par la fête et les bars, alors que son amie fréquente l'université et travaille. Après un bref contact avec un ami commun, il lui met la puce à l'oreille quant au fait qu'il serait arrivé quelque chose de grave à son amie. À ce moment, elle se rend directement à la maison de son père et trouve, dans le journal local, l'annonce nécrologique du décès. Elle aura très peu d'information concernant la mort de cette dernière, excepté qu'elle est décédée dans un accident de voiture où elle était passagère et que plusieurs autres personnes se trouvaient dans ce même véhicule lors de l'accident. L'annonce est un choc, elle fond immédiatement en larmes. Cependant, elle contiendra sa réaction lorsqu'elle sera en contact avec ses proches (père, conjoint, etc.) dans les minutes et heures suivant l'annonce.

Pour ce qui est de son deuil, elle ne s'ouvrira que très peu avec sa famille, son conjoint et ses amis (es). Elle dira ne pas s'être sentie à l'aise de discuter avec son copain, puisqu'il s'agissait d'une relation amoureuse relativement nouvelle. Ce

dernier ne sait que très peu d'information sur la situation de deuil de sa conjointe. Elle dira de son père et de son frère qu'ils ne sont pas très bavards et émotionnels. Quant à la mère, le lien est plutôt conflictuel. Elle a donc eu très peu recours à cette dernière. Ayant déménagé dans la dernière année, Coralie est loin de son ancien cercle d'amies commun à la défunte et elle préfèrera éviter de se mêler à elles et évitera le plus possible leurs contacts. Elle choisit de se mettre en retrait et de vivre son deuil par elle-même. Elle en parlera seulement quelque peu au travail avec une collègue ayant, elle aussi, perdu une amie dans le passé.

4.1.3 Jade

Jade est officiellement en couple depuis trois mois avec son ami de cœur. Tous deux participent à un programme d'apprentissage jeunesse gouvernemental. Ils sont donc 24h/24h et 7 jours sur 7 ensemble, jusqu'au moment où ce dernier décide de mettre fin à son séjour de manière précoce et de retourner chez lui. Entre son départ et le moment de l'accident, soit environ 1 mois et demi, ils n'auront qu'un seul contact téléphonique dû à l'éloignement et aux frais interurbains. Un soir, la mère du défunt lui laisse un message sur le répondeur lui disant : « Appelle-moi c'est urgent! ». Après l'avoir rejointe au téléphone, celle-ci lui apprend que son fils a eu un accident de voiture et qu'il est décédé. L'auto dans laquelle il prenait place comme passager a été percutée par une seconde voiture. Au moment de l'annonce, la mère du pair et Jade n'ont eu qu'un seul contact et se connaissaient très peu. Sa première réaction est de hurler, mais elle se reprend rapidement puisqu'elle pense également à la douleur que vit la mère. Après l'appel, Jade est entourée de son groupe de pairs du programme qui connaissaient à la fois le défunt et la relation amoureuse qu'il y avait entre eux. Tous seront touchés par le décès et auront de la peine. Jade préfèrera se tenir un peu plus en retrait. À ce moment, Jade est à une distance géographique qui ne lui permet pas d'avoir une présence physique avec son cercle d'amis primaire et sa famille. Les communications se font via le téléphone et les envois postaux.

Les parents ne connaissant pas la victime, ils auront une réaction décevante, voire même choquante, pour Jade. Sa mère dira : « Bon là, tu fais tes bagages, tu prends l'avion pis tu t'en reviens à la maison...c'est fini ces affaires-là de voyages ». Choquée, Jade décidera de ne pas retourner chez elle. Avant le décès, son plan était d'aller rejoindre son conjoint après le programme et de travailler là-bas tout l'été. Elle décidera donc de finir le programme et de respecter le plan initial établi en allant s'installer chez la famille de son ami de coeur. Jade ne connait pas encore la famille du pair. Son seul contact avec eux avant son aménagement aura été lors des funérailles et Jade dira avoir été agréablement surprise et touchée de leur témoignage d'affection. Elle trouvera son réconfort auprès de la mère de son copain avec qui elle développera rapidement un lien de confiance. La famille du défunt l'accompagnera minimalement dans son deuil, puisqu'eux aussi sont grandement affectés par la mort. Les relations avec le cercle d'amis primaire se distancieront au retour de Jade à la maison. Il en sera de même pour les relations entre Jade et ses parents. Seul un ami d'enfance connectera encore avec elle.

4.1.4 Delphine

Delphine est sur la route des vacances pour un séjour de camping avec les amis de son conjoint lorsqu'elle reçoit l'appel d'une amie. Celle-ci lui annonce que son amie d'enfance a eu un accident d'auto et qu'elle n'a pas survécu à l'impact. Elle était passagère du véhicule au moment où l'autre voiture impliquée les a percutés. Elle se met immédiatement à pleurer et continue tout au long du trajet jusqu'à leur arrivée au camping. Sur place, les personnes sont troublées de la nouvelle, mais ne connaissent pas la victime. Delphine ira directement se coucher et pleurera jusqu'au soir et la fin de semaine durant. Étant avec des gens qu'elle connaissait peu, elle préfèrera se mettre à l'écart et ne pas en discuter pour ne pas affecter l'ambiance de « fête » qu'il y avait. Elle choisit tout de même de rester toute la fin de semaine pour éviter de se retrouver seule à la maison. Peu de temps avant l'accident, Delphine et son amie

avaient partagé leur envie de reprendre leur amitié comme auparavant, puisqu'elles s'étaient éloignées dans les dernières années. Or, elles n'en ont pas eu le temps.

De retour de vacance, Delphine en parlera tous les jours à son conjoint en pleurant. Au bout de 6 mois, ce dernier lui dira qu'il trouve que la situation devient lourde, car elle raconte toujours la même histoire et pleure tous les jours. Après cette intervention, elle continuera de lui en parler, mais en diminuant considérablement la fréquence. N'étant pas très proche de ses parents, ceux-ci l'écouteront à l'occasion, mais n'auront pas de contacts téléphoniques fréquents. Quant aux amies, elle dira seulement qu'ils étaient présents, sans plus. Elle discutera beaucoup de son vécu émotif avec l'amie lui ayant annoncé le décès, car celle-ci était également très affectée par la perte. Cependant, elle dira qu'il s'agissait d'un contact douloureux en raison de la mise en commun de leur souffrance.

4.1.5 Rémi

En revenant d'une soirée où ils avaient fumé quelques joints et consommé de la bière, Rémi s'endort dans l'auto de son ami du côté passager (avant). Il se réveille à l'hôpital quelques jours plus tard après une période de coma. Traumatisme crânien sévère et multiples blessures. Il ne se souvient plus de rien. Il questionnera sur l'évènement et cherchera à savoir où est son meilleur ami, mais les faits lui seront cachés durant 1 mois afin de ne pas empirer son état physique et risquer de provoquer un choc supplémentaire. Ce sera l'infirmière et sa mère qui lui apprendront la nouvelle. Elles lui diront qu'ils étaient trois dans le véhicule lorsqu'ils ont percuté à haute vitesse un arbre. Le conducteur (son meilleur ami) est mort sur le coup, alors que le passager arrière (une connaissance) est décédé de ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital. Immédiatement, Rémi s'excuse puisqu'il pense avoir été le conducteur dans cet accident. On le rassure aussitôt, ce qui l'apaise temporairement, jusqu'au moment où il réalise que son meilleur ami est mort et l'autre passager également. En lien avec le traumatisme crânien sévère, l'affect au

niveau des émotions a été grandement touché. Il dira qu'il réalisait la perte, qu'il avait de la peine, mais qu'il était incapable de l'exprimer ou de pleurer. Rapidement, il se sentira très mal quant au fait d'avoir survécu à l'accident, alors que les autres y sont restés. Rémi n'exprimera pas de colère envers son ami, et ce, malgré que l'accident lui ait laissé d'importantes séquelles physiques, organiques et psychologiques.

Sa mère et son père seront presque tous les jours à son chevet durant sa convalescence de trois mois, mais davantage pour les besoins reliés à son état physique qu'à ceux du deuil de son meilleur ami. La famille élargie sera compatissante au décès puisque les membres de celle-ci connaissaient bien le défunt. Il dira avoir ressenti une bonne reconnaissance de leur part. Un nombre impressionnant de personnes iront le visiter à l'hôpital, dont beaucoup qu'il n'a jamais vus auparavant. Ses amis viendront pour lui changer les idées et le faire rire. Il dira ne pas être quelqu'un qui parle beaucoup de ses émotions, il laissera plutôt les autres se confier à lui. Il dira qu'il vivait ses émotions à travers celles des autres. Les 30 premiers jours, il était rarement seul, sauf la nuit. Après quelques mois, les visites d'amis diminuent de manière significative. Seuls ses meilleurs amis continueront de venir le voir à l'occasion. Il perdra également certains amis, car ceux-ci le trouveront différent depuis l'accident. Il refusera de se confier à la psychologue que l'hôpital lui a attitrée, mais se livrera ouvertement à son ergothérapeute lors de ses séances. De retour chez lui, plusieurs personnes s'informeront de son état. Par contre, peu aborderont la notion de deuil, ils seront davantage centrés sur son rétablissement physique.

4.1.6 William

William devait être avec ses amis lorsque ceux-ci ont eu leur accident, mais les plans avaient changé durant la journée et il avait finalement décidé de ne pas se joindre à eux. Alors qu'il les attendait au restaurant, il reçoit un appel où on lui apprend que

son meilleur ami a eu un accident de voiture et qu'il est décédé. Trois de ses amis étaient à bord du véhicule et étaient sous l'influence de l'alcool. Le conducteur est amené à l'hôpital pour blessures, alors que l'autre passager est dans un état critique dans le coma à l'urgence. William est sous le choc, il ne parle pas, c'est le « blackout ». En raccrochant, il éclate en sanglots, mais n'est pas capable d'expliquer à ses amis ce qui se passe. Quand il réussit à le dire, tous sont stupéfiés. Sa première réaction, malgré le fait qu'il était en détresse, a été de s'occuper des autres. Ce même soir, le groupe d'amis se rejoint chez lui. Sans avertir personne, William quitte le groupe en direction de l'hôpital pour aller voir son ami (le conducteur). Le décès et l'état du second passager sont cachés au conducteur afin de le protéger. William prendra soin de cet ami et dira avoir anticipé avec anxiété le moment où on lui annoncerait la vérité sur l'accident. Jamais il n'aura été question d'en vouloir à son ami pour cet accident, et ce, malgré que son meilleur ami y ait perdu la vie. Il se sentira longtemps coupable de ne pas avoir vécu l'accident avec eux.

Il dira que l'offre de soutien de ses parents après l'accident relevait de l'hypocrisie plutôt que d'une aide sincère. À ce moment, les liens entre eux étaient quasi-absents et conflictuels. Il refusera catégoriquement leur aide comme il refusera l'aide de l'ensemble de ses amis. La seule présence qu'il tolérait était celle venant du conducteur. Lorsqu'ils étaient ensemble, ils en parlaient peu. Ils s'accompagnaient par leur présence, ils restaient en silence et, parfois, ils échangeaient des larmes. Durant plus de cinq ans, il sera fermé à parler ouvertement de son deuil ou à ce qu'on lui vienne en aide.

4.1.7 Synthèse des portraits des participants

Le tableau 4.1 présente le lien entre l'endeuillé et le pair, la cause de l'accident, l'implication du répondant dans l'accident, ainsi que celle du pair et la distance entre le décès et l'entrevue de recherche.

Tableau 4.1 Tableau synthèse des participants

| Nom | Lien avec le pair | Cause de l'accident | Position du participant dans l'accident | Position du pair décédé dans l'accident | Distance entre le décès et l'entrevue (années) |
|---------------------|------------------------|---|---|--|---|
| Alice ²¹ | Ancien ami de coeur | Vitesse et négligence de l'entretien du véhicule | non présent | conducteur | 0-5 ans |
| Coralie | Amie | Fausse manœuvre | non présente | passager | 5-10 ans |
| Jade | Ami de cœur | Fausse manœuvre | non présente | passager | 10-20 ans |
| Delphine | Amie | Fausse manœuvre | non présente | passager | 5-10 ans |
| Rémi | Ami | Alcool, drogue, fatigue et vitesse | Passager | conducteur | 0-5 ans |
| William | Ami | Alcool et de vitesse | Non présent | passager | 10-20 ans |

_

²¹ Le nom des participants a été modifié afin de préserver la confidentialité

PARTIE II

ANALYSE DES RÉSULTATS

4.2 Présentation et analyse des thèmes de recherche issus des récits d'expériences

Dans cette deuxième partie, nous présentons les différents thèmes qui ressortent de l'analyse thématique de contenu des récits des répondants en fonction des concepts retenus pour leur importance et leur prépondérance au travers du contenu du discours des participants. Rappelons que l'objectif de cette étude est d'approfondir les connaissances sur les expériences des jeunes adultes ayant vécu le décès d'un ami par accident de la route, afin de mieux comprendre les enjeux reliés à cette problématique. Après avoir présenté leur histoire, nous verrons comment ils perçoivent leur expérience, les obstacles rencontrés et les stratégies employées pour négocier leur soutien et leurs relations suivant la mort d'un ami proche. L'analyse s'articulera autour des catégories thématiques élaborées à partir des aspects expérientiels qui ont émergé des entretiens.

4.2.1 Perception du lien d'amitié : le discours des survivants suivant le décès

Pour ce premier élément d'analyse, nous nous sommes questionnés sur la conception du lien d'amitié chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans et l'importance qu'il revêt pour ceux-ci et dans leur vie. En fonction de leurs perceptions, nous présenterons la vision de leur relation avec le pair, ainsi que les caractéristiques principales qu'ils attribuent à ce lien.

a) Le pair considéré comme un membre de la famille

Pour l'ensemble de nos participants, l'absence de lien consanguin avec le pair n'est pas un déterminant de la force du lien au défunt. Pour eux, le pair avait une place

centrale et une importance particulièrement élevée au sein de leur univers social. Tel que le soulignent plusieurs auteurs, les jeunes adultes de notre groupe considéraient leur ami au même titre qu'un membre de la famille (Charbonneau et Bourdon, 2011; Poletti et Dobbs, 2001). Effectivement, tel que nous l'avons vu dans le cadre conceptuel, l'amitié est un lien électif qui se base sur des affinités profondes et qui se qualifie par un fort degré d'affectivité (Poirier, 2000; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Thériault, Séguin et Drouin, 2012). De fait, les réponses de nos participants concordent avec la littérature et montrent que deux amis peuvent se considérer comme des frères ou des sœurs. D'ailleurs, le lexique qu'ils emploient pour témoigner de leur niveau d'attachement au pair en est révélateur. Delphine dira que son amie était « comme une sœur » pour elle, tout comme William et Rémi pour qui le pair représentait la figure d'un « frère ». Pour Jade, son ami de cœur jouait plusieurs rôles complémentaires, des rôles qui s'étendaient au-delà de la sphère sentimentale :

C'était mon chum, c'était mon amoureux, c'était mon coloc pis mon ami. Dans une optique que tu es loin de ta famille, loin de toutes tes amies. Il était maternel quand j'étais malade, pis il était le papa qui me protégeait. Il faisait tous les rôles. (Jade)

Rémi dira: « C'était mon meilleur ami, c'était comme mon frère. On peut dire comme une moitié parce qu'on se disait tout, un peu comme ma blonde. [...] J'étais comme ayoye, mon frère, mon meilleur ami est mort ». D'autres aborderont le lien familial plus indirectement :

Elle arrivait chez nous, elle avait juste à ouvrir la porte pis elle faisait comme chez elle. C'était sa deuxième maison, c'était comme sa deuxième famille. J'avais le même sentiment quand moi j'étais avec elle ou chez elle. (Coralie)

L'évaluation des participants confirme qu'une relation d'amitié peut devenir, pour plusieurs raisons, tout aussi significative qu'une relation à un membre de la famille (Saint-Pierre et Régnier, 2009). Malgré que ce type de lien soit difficile à qualifier, puisqu'il relève d'une évaluation subjective, les témoignages de nos participants

montrent que la relation entretenue avec le pair avait une importance quasiéquivalente aux liens dits déterminés par le sang. En dépit de la force de ce lien, le
lien d'amitié récolte peu de reconnaissance sociale comparativement aux autres type
de liens (Poirier, 2000; Doka, 2009; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Thériault, Séguin
et Drouin, 2012), et ce, même s'il est tout aussi nécessaire à l'univers social du jeune
adulte (Charbonneau et Bourdon, 2011). À ce propos, Balk, Zaengle et Corr (2011:
32) soulignent que: « because the relationship, the loss, and the survivor are not
publicly recognized and supported, expressing grief over such losses leads to social
disapproval rather than support ». Nous verrons plus loin dans l'analyse l'implication
du manque de reconnaissance sociale du jeune adulte endeuillé d'un ami sur son
parcours de deuil.

b) Le pair comme modèle

Basé en fonction de certaines de leurs qualités, valeurs et traits de personnalité, le pair est considéré comme un modèle inspirant et positif par l'endeuillé. William dira de son ami qu'il représentait ce qu'il aurait aimé être lorsqu'il était plus jeune. Les qualités reliées à l'écoute, à l'acceptation, au partage et au non-jugement sont celles auxquelles les participants accordent davantage d'importance. De son côté, Coralie dira : «j'ai toujours voulu être un peu comme elle ». Elle ajoutera : «je n'aurais jamais une relation comme j'avais avec elle. Non, elle était vraiment spéciale comme personne. Non, je n'aurai jamais personne d'autre comme elle. Les amies que j'ai eues après ce n'est pas elle ». Le commentaire de cette participante soulève la notion d'idéalisation du pair, en ce sens où l'endeuillé peut avoir la conviction qu'il ne sera jamais possible de retrouver une telle relation d'amitié ou un aussi bon ami. Nous reviendrons plus tard sur le concept d'idéalisation. Pour William et Rémi, le partage du quotidien est un élément central, car ceux-ci passaient la majeure partie de leur temps organisé (école) et de leur temps libre avec le pair. Ils diront : « on était tout le temps ensemble. On se parlait de tout, on faisait tout ensemble. Des fois je restais un

mois à coucher chez lui, des fois il venait chez moi pis c'était comme ça tout le temps » (William) ou encore, « on était meilleur ami. On était comme des frères. On allait dans des party de Noël ensemble ». (Rémi)

Les relations d'amitié de nos répondants témoignent d'un fort lien de proximité affective et de confiance avec le pair avant le décès. L'analyse des perceptions des jeunes adultes à l'égard du défunt nous permet de constater que deux rôles leur sont attribués : soit un membre de la famille et un modèle. Également, nous avons remarqué que le rôle de modèle tient une place déterminante dans la vie du survivant et qu'il se maintient à travers le temps. Nous verrons plus en détail au point 4.2.5 comment ce rôle a influencé le cheminement et les décisions des endeuillés.

4.2.2 Perception de la mort routière et des implications personnelles pour les survivants

Comment les jeunes adultes perçoivent-ils la mort routière? Qu'ont-ils à dire sur cette façon singulière de perdre un être cher? Perçoivent-ils la perte comme étant un défi (challenge) ou comme étant un stress (stressor) (Germain et Gitterman, 1996)? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes intéressés à la manière dont l'endeuillé évalue la perte d'un ami proche par mort routière (primary appraisal) et l'implication de cette évaluation sur l'adaptation de son deuil. Au point qui suit, nous identifierons et analyserons les thématiques propres au contexte du deuil routier qui ont été soulevées par les répondants. Puis, nous y joindrons les réactions et les impacts vécus en faisant des liens avec la perspective écologique du Life Model of social work practice de Germain et Gitterman (1996).

a) Être confronté à sa propre mortalité

La majorité des répondants avaient vécu le deuil d'un grand-parent suite à une mort naturelle ou à l'issu d'une maladie, mais n'avaient jamais vécu de perte accidentelle. De plus, à l'exception d'un participant, tous en étaient à leur première expérience du

deuil d'un pair.

« Quand tu as 20-25 ans pis qu'en plus la personne qui décède a 20-25 ans aussi, c'est comme si tu n'es pas supposé de vivre ça à cet âge-là pis que l'autre n'était pas supposé décéder à cet âge-là ». Ces propos, tenus par Jade, soulignent, d'une part, l'influence de l'âge et du moment de vie où survient le deuil (Bowlby, 1980; Thériault, Séguin et Drouin, 2012) et, d'autre part, la résonnance affective que vivent les jeunes adultes lorsqu'ils perdent un pair ayant approximativement le même âge et des caractéristiques similaires. Effectivement, l'une des plus grandes difficultés de la perte d'un ami se trouve dans le fait de réaliser que l'on est nous-mêmes à risque de mourir, puisque, comme le mentionne De Vries (2001), les endeuillés sont directement confrontés à leur propre mortalité (Dans Myles, 2012). Suivant l'annonce du décès, le sentiment de sécurité (être à l'abri) et l'impression que ce genre d'évènement ne peut arriver qu'aux autres sont invalidés : « Tu essaies de te dire ben non, impossible. Câlique, il a 19 ans pis il est mort, impossible » (Alice). À l'incrédulité de la perte vient s'ajouter plusieurs questions : « je ne peux pas croire que ça lui arrive », « pourquoi ça m'arrive ? » et, pourquoi maintenant ?

b) L'absence de préparation

Selon la perspective écologique de Germain et Gitterman (1996), le caractère inattendu d'un événement joue de façon considérable sur le niveau de stress de l'individu. Les six répondants de notre groupe soulignent qu'effectivement, l'absence de préparation au décès figure parmi les éléments les plus déstabilisants et marquants de leur deuil. Tous mentionnent avoir été affectés par le fait de ne pas avoir eu le temps de parler, de dire au revoir ou de faire leurs adieux. De fait, ils ont l'impression d'être restés dans le non-dit, le non-fini ou le non-réglé. Plusieurs questions demeurent en suspens et n'auront jamais de réponses. Ces impressions concordent avec les réalités de la mort subite, en ce sens où les jeunes endeuillés ont été forcés de vivre une transition instantanée entre le statut de vie et de mort de leur

ami (Bacqué et Hanus, 2012; Romano, Aurore, Chollet-Xemard et Marty, 2012; Marcelli et al., 2009 et Saint-Pierre et Regnier, 2009; Hanus, 2006) et n'ont pas eu le temps de se préparer à un stress externe aussi important (Germain et Gitterman, 1996).

Pour certains, l'absence de préparation a créé un effet de manque important. Par exemple, William dira ne pas avoir eu la chance de dire à son ami l'importance qu'il avait à ses yeux et ajoute qu'il donnerait n'importe quoi aujourd'hui pour le lui dire.

J'ai eu de la difficulté parce que j'ai senti que j'ai perdu du temps avec lui, les semaines, les journées avant qu'il parte. Plein de choses que tu aimerais dire et que tu aimerais faire. [...] Il le savait tu vraiment à quel point il comptait pour moi ? [...] Je donnerais n'importe quoi aujourd'hui juste pour vraiment lui dire, le regarder dans les yeux pis lui dire en le serrant dans mes bras en disant : « Je t'aime mon frère ». C'est quelque chose qui m'a manqué. (William)

Tenant compte du contexte d'absence de préparation associé à ce type de mort, les sentiments reliés à l'impuissance, au manque, au regret, à la colère, à l'injustice et à la culpabilité ont été vécus par l'ensemble de notre groupe.

Plusieurs participants soutiennent qu'il y a des distinctions à faire entre la mort subite, comme dans le cas de l'accident de la route, et la mort attendue, comme lors d'une maladie, et que ces distinctions doivent être prises en compte dans l'implication qu'elles ont sur l'endeuillé. Pour eux, dans le cas d'une mort par maladie, l'effet de surprise est de moins grande intensité puisque l'entourage connait l'état du proche et qu'il dispose d'une période préparatoire au décès (Poletti et Dobbs, 2001). À ce propos, Jade nous explique en quoi la situation aurait été différente pour elle si son ami était décédé des suites d'une maladie.

Je pense que s'il avait été malade, on aurait pu discuter, on aurait pu boucler des boucles, clarifier des choses pis probablement que j'aurais vécu pareil un certain sentiment d'injustice pis de la colère qui fait partie du deuil, mais il y a un côté que j'aurais pu avoir ventilé avec lui. Ça aurait été moins une surprise, j'aurais pu me préparer. Il y a des choses qui aurait été mises en place. [...] Je

suis convaincue qu'avoir eu 25 minutes pour jaser avec ça aurait changé plein de choses. (Jade)

Ce commentaire témoigne de l'influence des circonstances du décès sur le cheminement du deuil (Renault, 2005). Effectivement, l'absence de préparation influence non seulement la personne endeuillée, mais également la réponse des proches, en ce sens où ceux-ci n'étaient pas préparés à accompagner leur enfant dans cette épreuve.

Probablement qu'il y a plein de choses qui auraient pu être mises en place, pis moi j'aurais pu prendre le temps de comprendre, d'aller chercher de l'aide, ma famille, mes amis, tout le monde aurait eu du temps pour décanter un peu. Donc, j'aurais probablement eu un meilleur soutien parce qu'eux autres auraient eu le temps de s'outiller, de décanter. (Jade)

Nous observons également que, pour l'ensemble des survivants de notre groupe, la transition instantanée au statut de mort n'a pas permis de faire un pré-deuil, comme il est possible de le faire lors d'une mort à l'issue d'une maladie (Poletti et Dobbs, 2001), puisque la mort du pair avait déjà été prononcée lorsque ceux-ci ont appris la nouvelle. Cet élément pourrait permettre d'expliquer pourquoi il est difficile pour les jeunes adultes de comprendre la fatalité et d'accepter le caractère irréversible de la nouvelle.

c) Mourir en santé

À l'absence de préparation s'ajoute le fait de mourir en santé. Tel que nous l'avons vu dans le cadre conceptuel, la mort accidentelle survient de manière précoce et ne respecte pas l'ordre dit naturel de la vie (Mauro, 2012). À ce sujet, les participants diront qu'il s'agit d'une « mort contre nature », d'un « bête accident », d'une « mort évitable », etc. Les sentiments les plus fortement ressentis par notre groupe d'endeuillés sont l'injustice, la culpabilité et la colère.

C'était atroce, du jour au lendemain de même, quelqu'un de super en forme, intelligente, une bonne personne, quelqu'un qui a toute. Je pense que c'est pire

parce que tu ne t'en attends pas. C'est vraiment injuste. (Delphine)

Un jeune de 17 ans qui meurt comme ça et qui avait un plaisir de vivre, contrairement à d'autres jeunes de cet âge-là, c'est difficile à accepter. Pas de maladie, pas rien, ça l'aide pas. (William)

Ce qui semble le plus déranger les jeunes endeuillés est le fait d'avoir perdu leur ami sachant qu'il était en pleine santé. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Parkes (2003) pour qui il y a des différences non négligeables entre la mort « discrète d'une personne âgée et la rupture tragique de la vie d'un jeune dans la force de l'âge ». Selon les témoignages de nos répondants, la présence de maladie aiderait à légitimer ou, du moins, à amortir le choc et le sentiment d'injustice face à la perte puisqu'une cause serait identifiable (il y a un coupable). À ce propos, Delphine identifie la nature accidentelle de la mort de son amie comme ayant été un frein au cheminement de son deuil. Elle dira:

Mon deuil es-tu fait ? Je pense qu'il ne sera jamais fait pour ça. Si elle était morte d'une maladie, je pense qu'il serait fait, mais ça...j'ai de la misère à dire que c'est correct. C'est comme non. (Delphine)

Ce dernier commentaire met en relief que l'une des grandes difficultés de la mort routière se trouve dans le fait qu'« il n'y a zéro pourquoi, zéro explication ».

d) Implication du pair dans l'accident

Afin d'avoir une représentation juste de l'implication du pair dans l'évènement, nous présentons un portrait très succinct de chacun d'eux. L'ami d'Alice était le conducteur et a percuté un garde-fou. Pour Coralie, Jade et Delphine, leur ami était passager et a été happé par une seconde voiture. Quant à Rémi, son ami était le conducteur et lui un passager impliqué. Alors que William a perdu son meilleur ami qui était passager à l'intérieur du véhicule où le conducteur était également son ami.

Pour les trois participantes ayant perdu leur ami suite à une collision avec une autre voiture, toutes soulignent qu'il s'agit d'un pur accident. Le pair et le conducteur du

véhicule n'étant pas responsables, elles ont peu élaboré à ce sujet. De plus, aucune d'entre elles ne mentionnera vivre de la colère face au chauffeur ayant causé l'accident. Pour Rémi, bien que la cause de l'accident ait été démontrée par le rapport du coroner, certains doutes persistent. Il sait que son ami est sorti d'un tournant à 160km/h avant d'aller percuter un arbre et qu'il avait consommé drogue et alcool. Toutefois, il croit que quelque chose ou quelqu'un a distrait son ami et lui a fait perdre le contrôle du véhicule. Il avouera avoir repassé toutes les possibilités dans sa tête dans l'espoir de mettre le doigt sur la cause exacte de l'accident:

Je me disais genre : est-ce que c'est vraiment lui qui conduisait ? Parce qu'on m'a dit, par après, qu'il s'est ramassé en dessous du char. Mais je me disais : « ben non c'est moi qui était attaché côté passager...ça ne se peut pas ». Je me disais : « est-ce qu'il s'est vraiment endormi ? Est-ce qu'il a voulu faire une course ? Est-ce que c'est le gars en arrière qui lui a gratté l'oreille pis qu'il s'est retourné et qu'en roulant vite il a fait un accident ? » (Rémi)

Ce dernier commentaire témoigne de l'importance de trouver une cause précise à l'accident. Pour Rémi, il ne semble pas envisageable que son ami ait simplement perdu le contrôle du véhicule dû à l'alcool et aux drogues ingérés. Se pourrait-il qu'il soit plus facile d'accepter qu'il s'agisse d'une erreur extrinsèque au conducteur (subir une distraction, conditions climatiques, etc.) que d'une erreur intrinsèque due à un comportement négligent? Serait-il possible de penser que, pour se protéger du regard et du jugement social, les jeunes adultes construisent leur propre version de la mort de leur ami? Cette construction serait-elle la manière la moins douloureuse d'envisager la mort de son ami?

Ces questionnements font écho à la notion d'idéalisation du pair lors d'un décès (Kübler-Ross, 1969; Parkes, 2003; Monbourquette et D'Aspremont, 2016). L'idéalisation serait utilisée comme mécanisme inconscient de défense par l'endeuillé qui s'accroche et cultive l'illusion d'une image quasi-parfaite du défunt. Parkes (2003) souligne que l'oubli des souvenirs, des moments ou des comportements négatifs de la personne décédée est un geste souvent encouragé par la

société et n'est pas sans conséquences sur l'endeuillé et sur l'expression de ses émotions. Cette tendance pourrait potentiellement offrir une réponse quant à l'absence de colère envers le pair que nous révèle l'analyse des témoignages des jeunes endeuillés de notre groupe. Cette idéalisation est-elle une façon pour les endeuillés de se protéger contre les sentiments de colère ou de blâme qu'ils pourraient ressentir à l'égard de leur ami ? Ou encore, serait-il possible de penser que l'idéalisation du pair soit une tentative de l'endeuillé de protéger le souvenir et l'image du défunt contre le jugement social ?

Pour William, il n'a jamais été question d'en vouloir à son ami qui était le conducteur, et ce, même si son meilleur ami est décédé dans cet accident. Il avouera avoir lui-même déjà conduit en état d'ébriété dans le passé et dira : « j'ai été un des premiers à avoir mon véhicule pis, malheureusement, je l'ai fait trop souvent. Pour moi, il n'a jamais été question de dire qu'il était coupable ou quoi que ce soit ». Le réflexe de William a plutôt été de protéger et de défendre son ami, car, pour lui, il était comme de la famille. Il trouvera excessivement difficile de voir l'attitude des gens à l'égard de cet ami :

C'est venu me chercher énormément de voir les gens prendre le temps de me donner leurs sympathies et, en même temps, de regarder le dédain des gens envers Adam par rapport à ce qu'il était coupable d'avoir tué quelqu'un. [...] On aurait voulu avoir la paix plus que de se faire juger là-dedans. Ben je dis on, mais c'est lui. Mais pour moi on était de la famille comme je te dis, donc c'était on. (William)

Pour sa part, Rémi dira : « dans ma tête je reste avec l'idée qu'il n'a pas fait exprès ». Il ajoutera : « non parce que je pense qu'il n'aurait pas voulu mourir. Donc qu'il soit mort d'un accident de voiture ou qu'il soit mort du cancer, ce n'est pas de sa faute ». Tout comme William, il nous expliquera qu'à cette époque il leur était déjà arrivé de conduire plus d'une fois avec les facultés affaiblies : « même si je savais qu'il avait bu, dans ce temps-là on était téméraire. On conduisait souvent comme ça, mais jamais abusif ».

Ce dernier commentaire soulève la notion de banalisation du comportement de conduite sous facultés affaiblies et pourrait permettre de mieux comprendre l'absence de blâme ou de colère envers la décision du défunt d'avoir pris le volant sachant qu'il n'était pas en mesure de le faire et, qu'en plus, ce geste était illégal. À ce propos, certains auteurs mentionnent que les endeuillés peuvent ressentir de la colère et la diriger contre la personne décédée ou ses actions et ses décisions (Keirse, 2012 et Parkes, 1996). Alors que nous pensions voir apparaître potentiellement chez Rémi et William certaines manifestations de colère ou de frustration envers le pair, nos témoignages soulignent plutôt l'absence de cette notion. Ces résultats sont donc discordants avec ceux de Creighton, Oliffe, Butterwick et Seawyc (2013). Nous avons constaté que nos participants faisaient plutôt preuve d'une grande compréhension à l'égard de leur ami, sans pour autant cautionner leur conduite. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils aient tous deux déjà commis un geste identique alors qu'ils étaient au volant et par le fait qu'il semble y avoir la présence d'une certaine idéalisation du pair. Serait-il possible de penser que l'expression de la colère envers le défunt soit si peu acceptable socialement que les endeuillés en viennent à la refouler complètement? Selon Keirse (2012), la grande difficulté se trouverait à ce niveau. Il aurait été intéressant de questionner et d'approfondir la notion de colère pouvant être ressentie à l'égard du pair afin de voir si 1) elle est présente; 2) elle évolue ou se modifie à travers le temps et si, 3) elle influence les rapports aux autres.

e) Réactions dominantes

Tel que vu lors de la recension des écrits sur le thème général du deuil, le sentiment d'impuissance, d'injustice, de colère, de culpabilité, de regret, de honte, de tristesse, etc., sont les réactions émotives naturelles les plus fréquentes suite à la mort d'un proche. Les données recueillies auprès de nos participants ont montré de nombreuses similitudes avec la théorie. Or, nous avons noté que deux éléments en lien avec le

deuil à la suite d'un accident de la route ont particulièrement émergé au sein de notre groupe, soit : 1) la perte de contrôle et de ses repères et 2) la culpabilité.

I- Perdre le contrôle et ses repères

Les résultats de notre recherche démontrent que l'absence de contrôle sur la mort d'un proche interfère significativement sur le niveau de stress et sur l'adaptation des endeuillés (Germain et Gitterman, 1996). Suivant l'annonce du décès de leur ami, les participants mentionnent avoir eu du mal à se reconnaître dans leur façon d'être, d'agir et de penser. Le champ lexical suivant regroupe les descriptions des jeunes adultes quant à leur état : « j'étais comme dans la lune », « j'étais tellement dans ma bulle », « je me suis sentie un peu moins moi-même », « j'étais rendue vraiment comme sur une autre planète », «tu perds le contrôle de ton cerveau », «j'avais l'impression des fois de frôler la folie », etc. Cet état de stupeur est fréquent lorsque survient une mort soudaine et suppose un état d'engourdissement et d'inertie, soit l'impression d'être engourdi physiquement et psychiquement, voire même d'être dans un état de ralentissement de ses fonctions et réactions (Saint-Pierre et Régnier, 2009). Selon Straub (2001 : 70). Cet état survient au moment de l'annonce du décès et perdure généralement durant quelques semaines ou quelques mois : « you may feel as if you are unsuspended in an unreal state. [...] as if you are in a bad dream which will soon be over ».

À ce propos, Coralie mentionne que : « le monde ont beau parler, ton corps suit pas. Tu perds le contrôle de ton cerveau. Le monde me parlait pis je faisais...hum hum hum, mais j'ai aucune idée de qu'est-ce qu'ils disaient ». Pour Jade, la confusion due à la perte de repères s'est étendue sur plus d'une année. Elle dira : « dans la première année, année et demie, j'avais l'impression des fois de frôler la folie...que la ligne était mince. Dans le sens que tu sens que tu n'es pas si en contrôle ». Quant à William, les conséquences ont été nombreuses sur son parcours et ses choix de vie :

Le cégep, [...] j'ai malheureusement dû abandonner avant la fin. J'ai quitté mon emploi, j'allais quêter de l'argent à ma mère, ce qui pour moi était quelque chose que je n'avais jamais fait. J'ai commencé à livrer des journaux et à couper des gazons à 12-13 ans pour avoir un petit peu d'argent de poche parce que je voulais être autonome. Mon premier véhicule c'est moi qui l'ai acheté. À 16 ans j'avais déjà mon véhicule pis j'étais le seul qui allait au hockey avec son auto. J'ai toujours été autonome, mais là je retombais dans un pattern. (William)

Les descriptions des réactions et de l'état de nos répondants suivant l'annonce témoignent d'un fort sentiment de manque de contrôle sur soi et sur l'environnement que provoque la perte d'un ami par accident de la route à ce moment précis de la vie. Cela pourrait expliquer le sentiment d'impuissance ressenti chez les survivants, comme en témoigne Jade : « je ne sais pas le sentiment comment le nommer, mais le sentiment que ça été tellement vite. Le sentiment que ça a été comme un flash. Il est là pis il est plus là. Un sentiment de pas avoir le contrôle ». L'analyse des témoignages permet de constater que cet état de perte de contrôle est rattaché à des souvenirs douloureux qui, aux dires des répondants, restent imprimés dans la mémoire.

II- Vivre de la culpabilité

La culpabilité est une réaction naturelle suivant le décès d'un proche. Dans le cas d'une mort accidentelle (Saint-Pierre et Régnier, 2009; Parkes, 2003) l'endeuillé a souvent l'impression qu'il aurait pu faire quelque chose pour empêcher l'événement. Les études portant sur la culpabilité et le deuil montrent que les sources de culpabilité sont nombreuses et qu'elles varient d'une personne à l'autre selon l'expérience vécue. Elles nous aident également à mieux comprendre les sources potentielles, la manière dont elles s'installent et les effets qu'elles peuvent avoir chez celui qui la vit. Les témoignages recueillis auprès de nos participants nous permettent de voir que les visages de la culpabilité sont pluriels et qu'ils sont souvent difficiles à reconnaître pour soi et pour l'entourage. Un fait est toutefois récurrent : la culpabilité

peut rapidement devenir un obstacle important pour la personne endeuillée (Saint-Pierre et Régnier, 2009; Parkes, 2003).

Tel qu'abordé dans le cadre conceptuel, les auteurs ont rattaché la culpabilité liée à la perte d'un proche à des attitudes d'auto-reproche et de blâme (Monbourquette et D'Aspremont, 2016), ou encore, à des attentes irréalistes envers soi (Keirse, 2012 et Parkes, 2003). La culpabilité est dite saine lorsqu'elle est basée sur une « réalité objective », c'est-à-dire quelque chose que nous aurions aimé avoir fait et que l'on vit comme étant un manque (Monbourquette et D'Aspremont, 2016:101). Jade se questionnait sur le dernier contact qu'elle avait eu avec son ami de cœur puisqu'elle avait dû raccrocher rapidement. Elle se rappelle de ne pas avoir eu le temps de lui dire *Je t'aime*. Il était difficile pour elle d'envisager que leur dernier contact se soit déroulé ainsi : est-il mort en étant incertain de l'amour qu'elle lui portait ? Est-ce que la situation a créé un froid entre eux ? Toutes ces questions sont demeurées sans réponse, alors que son besoin aurait été de les valider. William vivait difficilement le fait de ne pas avoir dit à son ami qu'il l'aimait lorsque celui-ci était vivant. Tout comme Jade, ses interrogations resteront en suspens.

La culpabilité devient obsessionnelle (Monbourquette et D'Aspremont, 2016) ou injustifiée (Keirse, 2012) lorsqu'elle est « sans rapport avec ce qui s'est véritablement passé » ou provient d'attentes irréalistes envers soi (Keirse, 2012 : 44). C'est également le cas lorsqu'elle provient d'un sentiment de colère qui se traduit sous forme d'auto-reproche : j'aurais dû faire ceci ou cela, si seulement j'avais pu la sauver, etc. Les endeuillés vont parfois croire, à tort, qu'ils auraient pu faire plus ou agir autrement dans la situation. Par exemple, immédiatement après l'évènement, Alice dira s'être sentie coupable de ne pas avoir été présente lors de l'accident. Elle entretenait l'idée qu'elle aurait pu avoir une incidence positive sur la mort de son ami, alors qu'au moment du décès, elle n'avait plus de contact avec ce dernier depuis plus d'un an. Néanmoins, elle croit que l'accident aurait pu être évité : « si mettons

j'étais encore avec, ça serait pas arrivé. Je me sentais coupable. Pourquoi je ne suis pas resté avec lui ? ». Près de deux ans après l'accident, elle a décidé d'avoir recours à une aide professionnelle, puisque la peur de décevoir son ami l'obsédait. Elle s'imaginait qu'il pouvait l'observer d'où il était et qu'il jugeait ses actions. Pour se départir de sa culpabilité, elle a dû revenir sur l'évènement afin de se pardonner ellemême.

Tel que nous l'avons abordé dans le cadre conceptuel, la culpabilité peut être aussi attribuable au fait d'être en vie alors que l'être aimé est décédé (Bacqué, 2006). Ce sentiment s'appelle la culpabilité du survivant et s'exprime principalement chez ceux qui ont échappé à la mort, ceux qui ont été exposés à un événement traumatique majeur ou qui étaient présents au moment de l'événement et qui ont vu des gens périr (accident, attentat, massacre, etc.) (Keirse, 2012, Bacqué, 2006 et Parkes, 2003). Ainsi, trois personnes sur six ont mentionné s'être senties coupables d'être en vie alors que leur ami était mort. Or, seulement une personne a réellement été impliquée dans l'accident, alors que les autres n'ont ni été impliqués, ni été témoins. Néanmoins, nous observons que ceux-ci peuvent se considérer comme étant indignes de vivre ou regretter de ne pas être mort à la place du pair ou avec le pair.

Coralie n'avait pas envie d'aller aux funérailles de son amie, car elle craignait de voir sa famille : « je me sentais coupable d'être encore là, pourquoi elle pis pas moi ? ». La culpabilité d'être en vie était si forte qu'elle appréhendait, avec inquiétude, ce moment. À cette époque, plusieurs scénarios défilaient dans sa tête, dont celui où la famille lui demanderait pourquoi l'accident n'était pas arrivé à elle plutôt qu'à leur fille. Cependant, Coralie avait décidé, quelques mois après l'événement, qu'il « était temps de leur rendre visite », mais le projet n'avait pas abouti. Elle dira que c'était peut-être mieux ainsi, car, finalement, elle ne se sentait pas encore à l'aise de les revoir. Elle ajoutera : « je pense que je me sentais encore coupable et j'espérais ne pas les croiser si j'allais [dans leur ville] ou quoi que ce soit ». La culpabilité a duré

de deux à trois ans après la mort de son amie. Elle confiera ne jamais en avoir parlé à personne dans son entourage, de peur qu'on lui confirme sa croyance.

Je ne voulais pas que le monde pense que ça devait être moi pis pas elle. C'est comme si elle était la belle brebis pis moi le petit mouton noir. C'est comme la belle brebis qui est partie pis le mouton noir qui est resté. [...] J'avais comme l'impression qu'ils étaient pour me juger en me disant : « pourquoi elle est partie pis pas toi ? ». (Coralie)

Pour Rémi, le plus difficile a été de revoir les parents de son meilleur ami puisqu'il avait eu une expérience négative suivant le décès du second pair impliqué dans l'accident :

J'ai vu les parents de l'autre passager décédé un petit peu par après et sa mère me parlait, elle demandait de mes nouvelles, mais son père ne m'a jamais regardé comme s'il m'en voulait d'être en vie pis son fils non. Je savais que ce n'était pas de ma faute, mais c'est plate qu'ils pensent de même. Ce n'est pas de ma faute, je n'ai pas décidé ça. [...]Là je me suis dit OK c'est l'heure que j'aille voir les parents de Simon et je ne veux tellement pas que ça fasse la même affaire. (Rémi)

La culpabilité d'être en vie est palpable dans son discours. Cela va jusqu'au point où il prête des intentions au père, et ce, en s'imaginant qu'il lui en voudrait personnellement d'être en vie alors qu'il n'a eu aucune communication avec ce dernier. Rémi appréhendait la rencontre avec les parents de son meilleur ami, car il avait peur de revivre une telle situation. Il se demandait comment ceux-ci allaient réagir face à lui et, s'ils réagissaient mal, comment lui allait-il réagir ? Rémi avouera s'être questionné longuement à savoir « je devrais-tu y aller, je devrais-tu pas y aller ? ». Finalement, les parents du pair lui ont dit : « Simon ce n'est pas un gars qui aurait voulu mourir et surtout pas tuer ses amis ». Également, Rémi avouera avoir ressenti de la culpabilité du fait de ne pas être mort avec ses amis, alors qu'il se tenait à côté du conducteur lors de l'impact. Il précise : « je me disais que j'aimerais ça qu'il revienne et que je prenne sa place. Je me disais que crime c'était injuste, 160 km/h dans un arbre, pis moi bien je suis encore en vie pis eux autres non ». Il

ajoutera : « Il y a eu un temps où ce que je vivais mal le fait d'être encore en vie. J'avais des pensées noires ». William, quant à lui, aurait désiré faire partie de l'accident :

Ça été difficile d'être coupable de ne pas l'avoir vécu avec. [...] J'ai été longtemps à avoir voulu être là. Il y a du monde qui disait « ouin, mais qu'estce qui te dit que t'aurais peut-être...tu serais peut-être mort toi aussi ». Mais tu t'en fou parce que pour moi ça aurait été avec eux que j'aurais voulu m'en aller à cette époque-là. (William)

L'analyse nous permet de constater que certains participants de notre groupe ressentaient la culpabilité du survivant, et ce, même s'ils n'ont pas été impliqués ou exposés à l'événement. Selon Crespelle (2009), ce type de culpabilité s'observe particulièrement dans les groupes où les membres entretiennent des liens forts entre eux, ce qui est représentatif de notre groupe et pourrait expliquer la présence de ce phénomène chez nos participants non-impliqués.

En somme, compte tenu du peu d'expérience qu'on les endeuillés, de l'importance du lien avec le défunt, des singularités de la mort routière et de l'intensité des réactions, nous pouvons affirmer que le deuil d'un ami à l'âge du jeune adulte est perçu et vécu comme étant un stress important (Germain et Gitterman, 1996).

4.2.3 Perceptions des relations aux proches suivant l'évènement : les sources de soutien et les implications d'aller en chercher

À ce point, nous nous sommes intéressés à l'influence de la perte sur les relations entre l'endeuillé et ses proches. Pour ce faire, nous avons étudié les perceptions subjectives des participants quant à leurs relations avec l'entourage et les sources de soutien dont ils ont disposé suite au décès de leur ami, soit le concept de secondary appraisal du Life Model (Germain et Gitterman, 1996). En ordre chronologique, nous aborderons les relations familiales, amicales, conjugales et autres relations significatives.

A) Relations familiales

De manière distincte, les jeunes adultes ont tous reçu du soutien en provenance de leur famille. Cependant, les parents ou la fratrie n'ont constitué, chez aucun de nos participants, la source dominante de leur réseau de soutien. Que le soutien ait été perçu positivement ou non par les jeunes endeuillés, ceux-ci rapportent qu'il a été de courte durée (souvent jusqu'au moment des funérailles) et qu'il répondait plus ou moins à leurs besoins du moment. La richesse des témoignages de ces jeunes nous a permis d'identifier et de détailler les perceptions motivant le fait qu'ils ont peu ou pas discuté de la mort et du deuil avec leurs parents ou leur fratrie. Les perceptions seront détaillées selon la fréquence abordée lors des entrevues.

I- L'évaluation négative du réseau de soutien familial

Instinctivement, nos participants ont procédé à l'évaluation de leur réseau familial afin de juger des compétences de chacun et des sources d'aide potentielle. Cela renvoie directement au concept de secondary apparaisal, où l'endeuillé évalue les ressources dont il dispose dans son environnement (Germain et Gitterman, 1996). L'endeuillé possède-t-il un réseau social susceptible de lui venir en aide ? Pour la majorité des répondants de notre groupe, les parents et la fratrie n'ont pas été considérés ni identifiés comme étant une source d'aide pouvant répondre à leurs besoins. À ce sujet, Coralie se questionne à savoir si elle avait réellement la possibilité d'obtenir un soutien à l'intérieur de sa famille. Elle nous fait part de son évaluation :

Dans le fond, j'avais tu vraiment quelqu'un? Ma mère, je n'avais pas envie de lui en parler, mon père, j'évite tout drame avec lui à cause des images que j'ai dans ma tête, mon frère, on ne se parle pas vraiment d'émotion non plus. Donc je n'avais pas vraiment personne avec qui vraiment en parler. [...] Donc non, je n'avais pas vraiment le goût avec ces personnes-là autour de moi de toute façon. (Coralie)

Jade dira de ses parents qu'elle n'avait « pas nécessairement l'attente qu'ils étaient pour écouter » et ajoutera qu' « au niveau des compétences à aider, d'interventions, des compétences émotionnelles ou des compétences parentales de soutien à son enfant, mettons que dans mon évaluation ils ne scorent pas gros ». D'autres participants ont évalué leur réseau de soutien familial en fonction de la disponibilité. Delphine mentionne que ses parents ont été présents pour elle à leur façon, bien qu'elle les juge comme n'étant pas « super maternel ».

Ils n'étaient pas là à me flatter dans le dos à tous les jours. Ils ne m'appelaient pas tout le temps. Mes parents ne sont pas non plus super maternels. Ils ne viendront pas me flatter dans le dos. (Delphine)

William dira que sa mère avait de la misère à s'occuper d'elle-même, en plus d'être une « femme extrêmement négative ». Pour ces raisons, il dira qu'il ne pouvait se permettre de l'avoir dans sa vie. Quant à son père, il dira qu'il n'avait pratiquement pas de contact avec ce dernier. De son côté, Alice nous glisse quelques mots sur ce qu'elle aurait apprécié recevoir en terme de réconfort et de soutien affectif de sa famille :

Tout ce que j'aurais voulu sérieusement, c'est de me coucher sur le divan avec une doudou pis que quelqu'un vienne me voir...ça va aller, inquiète-toi pas! C'est peut-être bébé lala, mais qu'il me flatte le dos. Juste sentir que quelqu'un est là même si je ne dis pas un mot pis que je suis couchée sur le divan à brailler. Juste être avec quelqu'un. (Alice)

Le sentiment de ne pas être compris fait partie du discours dominant des endeuillés par rapport à la reconnaissance de leur deuil par leurs parents. Les répondants nomment que leur entourage n'était pas en mesure de comprendre ce qu'ils vivaient, puisqu'ils n'avaient jamais vécu la perte d'un ami. Cette impression est présente pour l'ensemble du groupe, et ce, même si certains ont reçu de l'aide, alors que d'autre très peu :

J'ai quand même eu un bon support, mais je pense que personne pouvait comprendre parce que c'est pas arrivé à personne. J'avais comme personne

autour de moi qui avait vécu ça. Ils sont comme « ah c'est triste, tu dois avoir de la peine », mais ils ne savaient pas ce que je vivais vraiment en dedans de moi, ils ne savaient pas comme c'était intense. (Delphine)

Quand je suis revenu de travailler, j'ai fondu en larmes à la maison. Mon père m'a prise dans ses bras, pis je n'étais juste pu arrêtable. Je sais qu'il était là, mais il ne pouvait pas vraiment comprendre la douleur que j'avais ou le deuil que j'avais à faire. C'est comme si mon amie m'appelle et me dit « ma grand-mère est décédée », je vais avoir de la peine pour la personne, mais moi je ne l'ai pas vécu encore donc je ne pourrais pas vraiment comprendre c'est quoi le mal en tant que tel. (Alice)

Ces deux commentaires soulèvent l'importance de la notion d'expérience pour les jeunes endeuillés. Malgré que certaines personnes de leur entourage aient expérimenté un deuil dans le passé, elles ne pouvaient être en mesure de comprendre que si elles avaient vécu précisément la perte d'un ami. Pour Jade, la perte du conjoint de sa grand-mère suite à la maladie d'Alzheimer n'est pas comparable à la perte de son copain : « dans ce temps-là, personne autour de moi avait déjà perdu un conjoint. Ma grand-mère, qui faisait de l'Alzheimer, avait perdu un conjoint pis c'est tout là, le reste il y avait personne avec qui partager ça ». La notion du moment de vie et de l'âge à laquelle la perte survient sont deux éléments pris en compte par cette dernière dans la comparaison des types de pertes (Germain et Gitterman, 1996). Il en est de même pour le lien d'amitié versus les autres types de liens (frère/sœur, parent/enfant, etc.). Par exemple, Alice dira : « à ce que je sache, ma famille n'a jamais vraiment perdu un ami par accident de la route. Je pense pas qu'ils pouvaient vraiment comprendre c'est quoi perde un ami ».

Les participants à notre recherche ont fortement exprimé le besoin de se sentir compris et reconnu dans leur épreuve. La reconnaissance implique qu'on leur donne le temps, l'espace et la place pour parler librement de leur deuil. Or, peu d'entre eux ont eu l'impression qu'on leur avait offert la possibilité de s'exprimer sur leurs difficultés. Ils ont plutôt senti qu'on leur mettait une certaine pression pour qu'ils se remettent rapidement sur pied suite à leur deuil.

II- La peur de déranger

Dans les entrevues, l'impression de déranger, d'ennuyer ou de devenir lourd pour l'entourage revient fréquemment. Alice dira de son père qu'il « était là dans un sens », mais qu'étant donné qu'un deuil s'étale sur une longue période, elle a arrêté d'en parler par peur de déranger :

Leur vie continuait...pis ça l'air que la mienne continuait comme si j'étais une grande fille. Fallait que j'apprenne de mes erreurs ou que j'apprenne à grandir avec ça. Pour lui, la vie continue, mais moi on dirait que la vie s'est arrêtée. (Alice)

De son côté, Coralie ne voulait pas en mettre davantage sur les épaules de ses proches, particulièrement celles de son père qui venait de se séparer. Elle dira s'être montrée forte à ses yeux afin d'éviter qu'il se fasse du souci pour elle. Concernant leur relation, elle dira : « j'ai toujours joué à l'adulte avec mon père. J'ai comme pas voulu y montrer que... j'ai jamais joué l'enfant, j'ai toujours joué à l'adulte avec mon père ».

Jade va faire plusieurs tentatives pour parler de son deuil avec ses parents, mais elle sentira assez tôt la nécessité d'arrêter, car « ça n'a pas été long que les gens avaient envie qu'on parle de d'autre chose ». Elle approfondira son senti quant à sa famille : « dans la deuxième semaine, ils ont commencé à dire c'est assez et à me faire sentir que c'était assez. J'ai l'impression que rapidement, dès le premier mois, j'ai comme arrêté d'en parler ».

III- Le manque d'ouverture de l'entourage et la peur d'être jugé

La crainte que l'on porte un jugement sur soi ou sur le deuil fait partie des freins du partage avec les parents. Pour Jade, la fermeture de sa famille quant à la mort et au deuil est la résultante d'un tabou familial. Elle dira que son père ne parlait pas et qu'il était rarement présent. Quant à sa mère, celle-ci ne voulait pas nécessairement

en parler et lorsqu'elle trouvait qu'elle n'allait pas bien, elle disait : « tu devrais vraiment aller voir un psy! ». De la façon d'être supporté par sa mère, elle dira : « c'était ça son aide! ».

Chaque fois que j'en parlais, c'était comme si c'était comme un signe que j'étais malade. C'était comme tabou parce que ce n'était pas à eux à gérer ça, il fallait qu'ils m'envoient chez le psychologue. C'était pas de manière respectueuse, pas de manière...on va t'aider, pas en échangeant, mais juste : « c'est fatiguant, on va se débarrasser, va t'faire soigner pis reviens normal ». C'était plus dans cette optique-là on dirait, c'était comme ça que je le percevais en tous les cas. (Jade)

De son côté, Alice a senti qu'on lui donnait difficilement le droit de s'exprimer face à la perte qu'elle vivait. Elle sentait qu'elle avait besoin de défendre la peine qu'elle vivait puisqu'elle était l'ex-copine et que la relation remontait à 1 an et demi :

J'ai de la peine, je peux tu en avoir ? Je m'en fou de ce que tu peux dire de moi, je m'en fou, mais moi aussi j'ai de la peine. Oui ça faisait 1 an et demie que je lui avais pas parler mais, c'était une personne importante pour moi dans ma vie pis j'y dit au revoir comme tout le monde. (Alice)

On voit ici l'importance de la communication verbale et non verbale entre l'endeuillé et ses proches, puisque les paroles émises, les mots choisis, les réactions adoptées, ou encore, la façon d'avoir été regardé en situation donnée sont encore très claires et accessibles dans les souvenirs des répondants. William, lui, a eu l'impression que ses proches agissaient différemment auprès de lui, comme s'il n'était pas *normal*. Il ira même jusqu'à dire qu'il avait l'impression d'être jugé et traité comme un enfant. Plus en détail, il explique :

Tu le vois que les gens te prennent un peu en pitié. Ça se ressent veux veux pas. Le regard, le parler des gens, le tu fais pitié, c'est quelque chose qui venait me chercher énormément pis qui me rendait encore plus dingue. C'était comme criss, faites ce que vous avez à faire normalement. Avant même que je te dise de quoi, tu me regardes pis tu me parles comme si j'étais un enfant. Essaie de rentrer pis de me dire un salut normalement pis peut-être que moi ça va m'aider justement. (William)

IV- Un lien distant ou absent avec les parents

Certains endeuillés ont mentionné que le lien entretenu avec leurs parents ne permettait pas d'obtenir de support au moment de l'évènement. Delphine dira ne pas avoir une relation de proximité avec ses parents : « je ne suis pas super proche avec mes parents, je ne les appelle pas tous les jours, je peux passer des semaines sans les appeler et les voir ». La notion de distance géographique est également un déterminant important qui a joué sur la fréquence de contact de plusieurs endeuillés avec leurs parents. William, lui, est plus catégorique et dira qu'il maintient le lien avec sa famille par obligation et qu'il ne ressent « aucun intérêt, aucun plaisir à vouloir leur parler de ça ». Ses parents ont fait quelques tentatives afin de lui parler ou de l'aider, mais il dira : « ce n'est pas à cause que j'ai vécu ça que je vais t'ouvrir la porte qui a toujours été fermée pis qui va toujours la rester ».

Les perceptions énumérées ci-haut nous confirment que les jeunes endeuillés cherchent à vivent leur peine en dehors du cercle familial (MADD Canada, 2013). Également, nous pouvons observer que l'adéquation entre les besoins de la personne endeuillée et la réponse de l'environnement (ici la famille) est lacunaire et mène à des interactions et des relations dysharmoniques entre ces deux systèmes.

B) Relations amicales

De par leur appartenance et leur groupe d'âge, le cercle d'amis est la ressource la plus utilisée par les jeunes adultes. Certains de nos participants se sont tournés naturellement vers eux pour se confier, car ils se sont sentis plus confortables et plus en confiance qu'avec les membres de leur famille. À l'inverse, d'autres ont évité presque tout contact avec leurs pairs. Les entrevues ont permis d'identifier les motivations ou les raisons de chacun à se tourner ou non vers leurs amis en période de deuil.

I- Le recours aux amis

Pour plus de la majorité des participants, le pair faisait partie du cercle d'amis. Vivre le deuil communément aux pairs semble avoir facilité le partage de l'expérience vécue. Alice dira de ses amis qu'ils pouvaient « ressentir un peu la même chose ». Parmi les éléments les plus nommés et ayant favorisé le recours au cercle d'amis comme source de support, nous retrouvons : l'accompagnement, la compréhension, le non-jugement, une plus grande reconnaissance du deuil, la disponibilité et l'écoute.

Alors que certains avaient besoin de parler et d'exprimer leur peine, d'autres entretenaient une complicité et un support exempt de mots. Par exemple, pour Alice, il suffisait d'un simple regard avec ses amies pour se comprendre. De son côté, William dira qu'il partageait de longs moments avec son ami sans parler, ni même aborder l'évènement vécu. Ensemble, ils pouvaient s'appeler plusieurs heures et ne rien faire d'autre que pleurer. Le type de communication entre lui et son ami semble avoir répondu aux besoins du moment. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il s'en remettait presque exclusivement à cette personne.

On s'appelait en pleurant pis on pouvait être ensemble pendant 3 heures de temps, mais on ne se parlait pas. On écoutait un film, une game de hockey pis après 3 heures il me regardait pis il me disait : « bon ben moi je vais retourner chez nous ». Pis on ne s'était rien dit pendant 3 heures. On se disait merci quand il partait en voulant dire qu'on avait besoin de ça plus que de quelqu'un qui dit « pis comment ça va ? Pis comment ça se passe dans ta vie ? Pis pensestu que tu vas reprendre le dessus ? Ouin ben la tu ne devrais pas...Non fuck off. (William)

Il est arrivé pour certains endeuillés de se retrouver en petit groupe pour échanger ou se remémorer des moments vécus avec le pair. À cet effet, Rémi mentionne que ses amis venaient fréquemment lui rendre visite à l'hôpital et qu'ils lui rappelaient avec humour des souvenirs de son ami afin de lui changer les idées et de le faire rire.

Ils venaient me voir, pis ils me rappelaient des souvenirs avec Simon. C'était plus souvent des niaiseries que d'autres choses, mais c'était quand même drôle. Ils étaient tout le temps là à tout le temps essayer de me faire rire, de me changer les idées. (Rémi)

Après avoir été entouré à l'hôpital durant près de 2 mois, Rémi dira avoir eu de la difficulté à se retrouver seul lorsque les visites de ses amis ont diminué. Il dira : « je n'étais plus capable de rester tout seul. J'ai fait quasiment une dépendance au monde parce que ça en était abusif un moment donné ». Malgré la proximité de Rémi avec ses amis, ce dernier ne s'est pas toujours montré transparent avec eux. L'important pour lui était d'« être capable de montrer au monde que je vais bien, que je suis capable, que je suis fait fort même si ce n'était pas toujours le cas ».

Delphine avait seulement une amie en commun avec la défunte, ce qui l'a amenée à se tourner naturellement vers cette dernière. Cependant, la combinaison de leur vécu respectif a rapidement eu pour effet d'amplifier la souffrance et la douleur reliées à la perte. Elle témoigne en ces mots : « j'ai eu une amie que je voyais beaucoup pis qui était amie avec elle aussi. C'est sûr que ça été vraiment rough pour elle aussi. Donc on s'en parlait un peu, mais c'était vraiment douloureux pour les deux ». Quelques semaines après l'accident, elle se souvient avoir reçu un commentaire blessant d'une ancienne amie en lien avec son lien d'amitié avec la défunte. Celle-ci aurait dit aux autres : « ben là, ce n'était pas une amie proche...». L'impression d'être jugée dans le degré de sa peine l'a chamboulée, elle dira : « ça m'a fait de quoi parce que j'étais comme : « non tu le sais pas ». Oui, dans les derniers temps, on ne se voyait pas, mais voyons dont là, c'est une bonne amie ». La défunte était une amie d'enfance et Delphine précise qu'elle avait « créé des super liens » et dira que « c'est comme quelqu'un de ta famille là ». L'importance apportée à ce commentaire est non-négligeable, puisque 6 ans plus tard, elle s'en souvient encore avec netteté.

Du côté d'Alice, le cercle d'amis a été la source de support immédiate après l'évènement, mais la situation est devenue rapidement pesante. Les membres du

cercle d'amis étant en deuil, il semble avoir été difficile pour cette dernière de retirer un support satisfaisant pour répondre à ses besoins, et ce, dès les premiers mois suivants la perte de son ami. Elle nous raconte :

On était toute là l'un pour l'autre, on parlait tout le temps de lui, mais c'est parce qu'un moment donné ça devenait lourd. Je comprends que tu as de la peine, moi aussi j'en ai de la peine. Passer nos soirées à boire de la bière pis à brailler pendant 6 mois...pas sûre. Je comprends que tout le monde à un deuil, mais je ne sais pas, c'était lourd, c'était très très lourd. (Coralie)

Si les relations peuvent souffrir de l'isolement, la relation entre deux personnes peut également se solidifier après un décès (Sylvestre, 2014). C'est le cas pour Alice et William, pour qui le lien déjà existant avec l'un de leurs amis est devenu plus fort. Toutefois, nous pouvons constater que le cercle d'amis a été, dans certaines circonstances, très favorables, alors que d'en d'autres, moindrement favorables.

II- Évitement et isolement

L'idée du cercle d'amis comme source de réconfort et de partage n'a pas été généralisée à tous les répondants. Que l'ami ait été connu ou non par ceux-ci, plusieurs participants ont préféré rester à l'écart. Coralie explique que, pour elle, se tenir à l'écart du cercle d'amies a été un moyen d'avoir le contrôle sur son vécu émotif. Être en contact avec des personnes ayant gravité autour de la défunte était perçu comme étant plus difficile que de s'isoler des autres. Elle dira :

J'avais ma peine, c'était correcte, mais je ne voulais pas voir l'ensemble. Je voyais une petite partie, pis c'était correct, je ne voulais pas embarquer dans l'ensemble parce que je pense que ça aurait été beaucoup plus dur sûrement.

Elle mentionnera avoir toujours vécu seule les « épreuves difficiles » de sa vie : « je ne sais pas si c'est la honte de dire ce que je peux ressentir, mais je ne suis pas quelqu'un qui aime étaler ses émotions ». Se pourrait-il que se tenir à l'écart de ses anciennes amies soit un mécanisme de défence ? Serait-il possible de penser que rester seule a été un moyen de contenir sa souffrance ? Est-ce que l'exposition

sociale de son deuil était perçu comme étant trop menaçant ? À ce propos, Balk, Zaengle et Corr (2011: 150) soulignent que : « relationship with peers may become strained, and bereaved adolescents may camouflage their grief in order to avoid overburdening friendship ».

Tel qu'abordé plus haut, Coralie ressentait beaucoup de culpabilité quant au fait d'être en vie, alors que son amie était décédée et craignait l'opinion extérieure. Elle nous dira qu'encore aujourd'hui personne ne connait vraiment l'histoire qu'elle a vécue puisqu'elle n'est jamais entrée dans les détails au sujet de son deuil avec ses proches (famille, amies, conjoint, etc.).

Je ne voulais pas que le monde ait ça sur leurs épaules, je ne voulais pas me sentir coupable, je ne voulais pas que le monde pense que ça devait être moi pis pas elle. J'aimais mieux garder ça pour moi pis de me faire mes scénarios que d'exprimer. (Coralie)

La difficulté à verbaliser ses émotions, la honte et la culpabilité ressenties sont des éléments qui, mis ensemble, ont été suffisamment importants pour amener cette dernière à vouloir s'isoler de ses pairs en période de deuil. Lorsqu'un de ses anciens amis avait pris de ses nouvelles par message texte, elle lui répondra : « oui, oui tout est beau », et ce, même si « ce n'était pas 100% vrai ».

Pour Jade, le décès de son ami a fait en sorte de creuser un fossé entre elle et les autres. La relation avec l'un de ses meilleurs amis avait changé, mais demeurait positive. Néanmoins, elle sentait que ses autres relations n'étaient plus ce qu'elles étaient auparavant. L'impression de l'incompréhension de son deuil par ses proches semble avoir eu une influence sur les liens et la communication avec ceux-ci. Elle ira jusqu'à dire qu'elle n'avait plus de connexion avec eux suivant le décès de son ami, « comme si un fils s'était brisé ».

Je me rappelle que ce n'était pas une bonne période pis que je ne connecte pas avec personne. [...] Je ne connectais plus avec personne, il y avait comme un fils qui s'était brisé pis qu'on n'était pas capable. Mes relations, qui étaient

super bonnes quand je suis partie, là il n'y avait plus rien qui fonctionnait, ni dans ma famille, ni avec mes amis. (Jade)

Pour Rémi et William, ce sont surtout des changements dans leur façon d'être et façon de faire qui ont affecté leurs relations, allant jusqu'à leur faire perdre des amis. Après son accident et le décès de son meilleur ami, les pairs de Rémi le trouvaient différent, au point de dire qu'il n'était plus la même personne. Certains s'en sont éloignés considérablement et d'autres ont mis fin à leur relation avec lui. Tout comme Jade, il mentionne la présence d'une rupture dans certains de ses rapports aux autres (person environment-fit). Pour expliquer ce changement, il fera la distinction claire entre l'avant et l'après de l'accident.

C'est sûr que j'en ai perdu parce qu'il y a le avant l'accident pis il y a le après l'accident. Il y a du monde qui n'ont pas été capable de tolérer ça. Mettons qu'ils ne me trouvaient pas comme avant. Ils disaient : «Ah Rémi a trop changé, il y a trop ci, trop ça, ce n'est plus vraiment la même personne ». On ne connectait plus. (Rémi)

Du côté de William, celui-ci avoue avoir adopté une conduite plutôt négative à l'égard de certains amis qui voulaient lui venir en aide. L'impression de ne pas être compris y jouait pour beaucoup :

J'avais énormément d'aide, sauf que je n'étais pas à ce stade-là, je voulais rien savoir. Chaque fois que quelqu'un voulait rentrer m'aider, peu importe qui que ce soit, de la famille ou des amis, pour moi c'était non. C'était comme tu ne peux pas comprendre. (William)

La fermeture dont il faisait preuve à l'égard des autres semble avoir contribué au non-maintien de plusieurs liens. Il dira avoir été méchant à l'endroit de certains en essayant de leur « faire comprendre de me foutre la paix avec ça », et ce, durant plusieurs années suivant l'accident. Quelques amis ont mis fin à leur relation et sont sortis de sa vie, alors que d'autres « ont été persistants pendant 4, 5, 6 ans » à essayer de vouloir l'aider.

C) Relation conjugate

Deux de nos participantes étaient en couple lors du décès de leur ami. Pour la première, le partenaire a eu un rôle de confident, alors que, pour la seconde, le copain n'a jamais été réellement au courant de la situation de deuil.

Au moment de l'accident de son amie, Delphine habitait avec son copain. Il était donc la personne la plus accessible pour la confidence et la discussion. Elle mentionne la grande présence et l'écoute de ce dernier dans les jours et les semaines suivant la perte de son amie, mais dit avoir senti qu'à un certain moment, la situation devenait trop prenante pour lui puisqu'elle pleurait et racontait « toujours la même histoire tous les jours ».

Il a commencé à trouver ça un peu lourd. Je pense qu'il me l'avait dit, il avait été honnête. Il avait fait comme « ben la je trouve ça un peu lourd ». C'est sûr que j'avais diminué un peu d'y en parler, je lui en parlais quand même, mais plus tous les jours. (Delphine)

Quant à Coralie, elle mentionne ne pas avoir eu envie de discuter et d'exprimer ce qu'elle ressentait avec son copain. La nouveauté de sa relation a été un frein au partage émotif de son deuil. Elle mentionne également ne pas voir été à l'aise à l'idée de se mettre à pleurer devant lui et que « de toute façon, il n'a jamais été bon côté émotionnel ». Elle dira avoir agi avec lui comme si rien ne s'était produit et l'avoir évité intentionnellement à plusieurs reprises afin de lui dissimuler son état émotif et mental. Compte tenu de l'évitement, le conjoint semblait très peu au courant de la situation et de l'évolution du deuil. À ce propos, Coralie dira : « je pense qu'au bout de quelques semaines, quelques mois, vu que je n'en ai pas vraiment parlé, il a du faire comme « Ok a y pense pu, c'est fini on passe à d'autres choses! ». Elle ajoutera en fin d'entrevue que « même encore aujourd'hui, il ne sait pas grand-chose làdessus. Il ne sait pas à quel point ça peut m'avoir affectée. Je ne lui en ai comme jamais vraiment parlé ». La difficulté à exprimer ses émotions et le malaise dû à la nouveauté de la relation amoureuse peut avoir constitué des contraintes suffisantes

pour nuire à la verbalisation et au partage de son deuil. Néanmoins, elle mentionne avoir eu l'impression que son conjoint aurait été présent pour la soutenir si elle en avait eu besoin.

D) Autres relations significatives

Pour la moitié de nos participants, la personne ayant été jugée significative ne faisait pas partie du réseau familial ou du cercle d'ami immédiat et ne connaissait pas le défunt. Selon le contenu des propos, la compréhension des proches face au deuil et à la réalité de la perte serait plus difficile lorsque l'ami est étranger au réseau.

Les proches immédiats et les meilleurs amis de Jade n'avaient jamais vu son copain. Elle dira de ceux-ci qu'ils manquaient de références pour bien comprendre les difficultés qu'elle vivait. Questionnée sur la reconnaissance de son deuil par sa famille, elle dira que les gens éprouvaient de la tristesse à son égard, mais qu'ils ne partageaient pas nécessairement la peine avec elle. Pour cette participante, la mère du pair a été la personne significative, et ce, malgré qu'elle ne l'avait vue qu'à une seule reprise avant les funérailles. L'ouverture et l'accueil chaleureux de la mère ont rapidement créé un climat de complicité réciproque. Elle nous explique leur second contact :

C'est quand moi je suis arrivée en mille morceaux [...] elle m'a pris un peu sur son aile pis le premier soir que je suis arrivée, on s'est présentées, on s'est dit bonjour, pis j'ai couché dans son lit. Pis on s'est tenues dans nos bras toute la nuit en pleurant. (Jade)

Elle dira avoir eu un lien incroyable avec elle, une sorte de chimie instantanée.

C'est nous deux que ça a le plus chaviré nos vies pis qu'on était toutes les deux le plus toute seul là-dedans. Savoir qu'il y a quelqu'un d'autre qui trouve ça aussi difficile que moi pis qu'il ne faut pas que je baisse les bras. (Jade)

Ce commentaire soulève la notion de la force du lien d'attachement au défunt tel que nous avons vu en début d'analyse. Jade a senti qu'elle partageait une souffrance semblable à celle de sa belle-mère et, qu'en étant avec elle, elle brisait l'isolement qu'elle ressentait. Plusieurs années suivant le décès, elles continuaient à maintenir un contact téléphonique régulier. Aux dires de Jade, cette personne a été un repère fondamental dans son deuil, et ce, sur une période de plus de 10 ans. L'entraide, la compréhension, le partage, le soutien et la présence sont les qualités attribuables à leur relation.

Rémi avait beaucoup de difficulté à exprimer ses émotions, tant à ses amis qu'à sa psychologue. Il dira à la psychologue qu'on lui avait attitrée: « Je vais être franc avec toi, je n'ai pas le goût de parler, je n'ai pas le goût de parler de l'accident, je n'ai pas le goût de rien. Pas que je ne t'aime pas, mais je n'ai pas le goût ». C'est par l'intermédiaire de parties de « ping-pong » avec son ergothérapeute qu'il s'est confié. De cette relation, il dira qu'il se racontait et se vidait le cœur en parlant de tout et de rien. Ce support aura été ce qu'il a trouvé le plus aidant dans son deuil, tant psychologiquement et physiquement (réadaptation physique). Le médium (ping-pong) utilisé par l'ergothérapeute a détendu l'atmosphère et a rendu le cadre thérapeutique moins formel, ce qui a favorisé le partage. William dira de son oncle et de sa tante qu'ils sont devenus comme le père et la mère qu'il aurait aimé avoir. Lorsqu'il les visitait, cela lui changeait les idées et lui donnait l'impression d'être compris et respecté. Il dira que leur demeure a fait office de « niche » pour lui dans les moments difficiles.

Nous remarquons que les personnes ayant été significatives dans le cheminement de deuil de nos participants ont été choisies en fonction de leurs capacités à accueillir la souffrance, à se montrer ouvert et respectueux envers l'endeuillé. À l'inverse, ceux ayant été mis de côté l'ont été car ils ne pouvaient remplir ces fonctions ou répondre à ces besoins. Il se crée, entre l'endeuillé et les personnes significatives, une relation empathique plus propice aux confidences. La préexistence ou la construction d'un lien de confiance a été un prérequis. Cela a fait en sorte que l'endeuillé s'est senti en

sécurité et s'est permis de s'ouvrir davantage sans se sentir menacé d'une quelconque façon.

4.2.5 Changements survenus après la perte

A) Changements perçus comme négatifs

Les changements négatifs sont perçus comme une empreinte dommageable laissée par la mort routière d'un ami dans la vie de nos participants. Les éléments énumérés par les jeunes adultes quant à la nature de la mort routière, plus particulièrement le caractère soudain et l'absence de préparation, les ont amenés à craindre que la vie, la leur ou celle d'autrui, ne s'arrête du jour au lendemain. La peur qu'un scénario identique à celui qu'ils ont vécu se reproduise est une inquiétude omniprésente et se traduit de différentes façons, soit par 1) la peur d'avoir un accident, 2) l'inquiétude pour un proche sur la route et 3) la peur d'avoir des enfants.

I- La peur de mourir ou d'avoir un accident

Certains ont modifié ou adopté des comportements de prudence au volant. Pour Delphine, par exemple, la peur de conduire ou la peur d'avoir un accident ont augmenté sa vigilance routière :

Je ne veux pas mourir d'un accident de la route parce que je travaille beaucoup sur la route [...] c'est sûr que j'ai un peu plus peur des accidents. Surtout au début, des fois je rêvais que j'avais un accident comme ça. (Delphine)

Après avoir eu des idées suicidaires durant plusieurs années, William dira : « aujourd'hui j'ai peur de mourir justement...pis j'ai peur de ne pas avoir le temps de toute vivre ce que je veux vivre avec les gens que je veux vivre ».

II- Inquiétude pour les proches sur la route

Plusieurs participants mentionnent s'inquiéter pour leurs proches lorsqu'ils prennent la route. Jade dira que l'inquiétude de savoir que la vie peut arrêter en un claquement de doigts est demeurée une conséquence négative importante: « je reste très nerveuse, je m'inquiète facilement, vraiment facilement là. Et ça, même si le deuil est fait, ça passe pas ». Elle dira avoir mis son conjoint actuel au courant de cette inquiétude en lui expliquant l'importance de développer l'habitude d'arriver à l'heure:

Moi si tu me dis que tu vas être là à 5H15, tu peux arriver entre 5h15-5h30, mais à partir de 5h35 je me mets à m'inquiéter pis à 5h45, si tu m'as pas appelée pis que je ne suis pas capable de te rejoindre, tout de suite mon scénario part. Je m'imagine que tu reviendras plus, je m'imagine à l'hôpital, je m'imagine appeler la Sureté du Québec, je m'imagine l'enfer. Donc arrange-toi pour ne pas oublier. (Jade)

Alors que ses amis adoptent des comportements à risque, l'inquiétude d'Alice se traduira en colère :

J'ai des amis vraiment stupides qui prennent leur char saoul, qui pognent le champ pis qui trouve ça drôle là. Mais lui, il est mort. Pis j'étais enragée contre tout le monde. J'ai été colérique, j'étais enragée. Donc ça faisait beaucoup de friction [...] « t'es un cave, voir que tu prends ton char, lui il est mort tabarnack pis il devrait encore être en vie pis toi esti. (Alice)

III- La peur d'avoir des enfants

Jade et William sont plus âgés que le restant du groupe. Pour eux, l'accident de leur ami les a influencés jusqu'au point de craindre d'avoir des enfants. William nous fait part de l'un de ses scénarios :

Je vais avoir 40 ans et je vais avoir un enfant qui va avoir 16-17 ans et qui va me demander « papa je peux tu avoir l'auto ? ». Je vais avoir la chienne toute la soirée dans mon salon. Je n'ai pas d'enfant encore pis c'est des choses que j'ai déjà pensé souvent dans ma vie. Juste de voir les enfants de mes amis vieillir, c'est déjà des affaires à quoi je pense. (William)

Nous pouvons constater que la crainte et l'anticipation de William quant à un potentiel accident de la route se transfère jusque dans le regard qu'il pose sur les enfants de ses amis. L'appréhension de Jade quant au fait d'avoir des enfants est reliée à la peur qu'ils décèdent et qu'elle ne s'en remette jamais. Après avoir « frôlé la folie » lors du deuil de son ami, elle dira :

Même le fait d'avoir des enfants...j'en voulais, mais je n'étais pas capable de dealer avec ça. Heille s'ils meurent...tout le monde dit que c'est pire. Ah ben là...c'est parce que je ne m'en remettrai pas à, j'ai frôlé la folie. (Jade)

B) Changements perçus comme positifs

I- Amélioration des relations

Plusieurs participants disent avoir modifié leur façon d'être avec leurs proches. Dans les contenus d'entrevues, nous retrouvons : une amélioration des relations, une sélection plus soucieuse des amis, une redéfinition et un meilleur entretien des relations jugées importantes. À ce propos, Delphine fait la comparaison entre la période avant et celle après son deuil :

Je choisis mes relations avec mes amis. Je garde et j'entretiens celles que je veux entretenir. Je suis en paix avec ça. Je ne fais plus comme avant quand je me tenais avec 20 personnes pis que c'était tout le temps la fête. (Delphine)

Ces modifications découlent pour certains d'une motivation à vouloir être en paix avec soi et l'autre, advenant qu'une autre perte survienne. Elles diront : « je n'ai pas de regret sur des relations d'amis que je ne vois plus et que je voudrais » (Delphine), « mes relations avec ma famille, moi ça m'a fait réaliser que tu ne sais jamais qu'estce qui peut se passer dans vie, vraiment » (Alice), « quand on a des personnes importantes, faut faire attention à eux parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver » (Coralie).

De ses rapports aux autres, Alice dira avoir changé d'attitude. Elle dira être moins colérique qu'avant et essayer « de comprendre les gens au lieu de grimper dans les rideaux trop vite ». Pour William, il est difficile de repenser à la façon dont il a agi avec ses proches dans les premières années du décès de son ami. Il nous en parlera avec regret durant l'entrevue : « ce que j'aurais aimé à cette époque, c'est carrément d'accepter cette aide-là parce que ça m'aurait probablement aidé ». Aujourd'hui, il accorde une importance particulière au fait de dire Je t'aime à ses proches (conjointe, ami, etc.). Dire ces mots est une façon pour lui de témoigner l'amour qu'il porte aux personnes qui lui sont chères et de s'assurer qu'ils entendent son message de leur vivant.

II- Le pair comme vecteur d'influence

Mentionné ci-haut, le pair était considéré comme étant un modèle à suivre. Il semble qu'une fois décédé, le pair continue d'influencer le participant, et ce, en étant un moteur positif dans le deuil. « Il a fait autant depuis qu'il est parti en presque 14 ans que ce qu'il a fait jusqu'à 17 ans ». Ces propos, tenus par William, montrent que le défunt joue le rôle de « support symbolique » dans l'expérience de deuil (Montbourquette et D'Aspremont, 2016 : 153). Bien qu'ils ne soient plus disponibles physiquement, les participants se tournent vers leurs amis en les interpelant directement. Par exemple, Rémi demande l'intervention de son ami pour un besoin précis « je m'en vais à un examen, tu m'aideras », ou encore, Alice prend en considération le regard du pair « hey bonne nuit Bruno! J'espère ça va bien? J'espère que tu es fier ». Certains sentent que le pair a contribué à leur cheminement, ou encore, qu'il leur est venu en aide. Ces propos renvoient à la notion d'héritage, où l'endeuillé met à profit les qualités, les valeurs et autres qu'il a vus et admirés chez son ami (Montbourquette et D'Aspremont, 2016 : 151). Par exemple :

Je me disais des pensées positives face à elle qui était peut-être là et qui m'aidait dans mon cheminement. Vu que ça allait bien, on dirait que je me

disais que c'était elle qui m'aidait. Ça va m'arriver des fois de me dire encore ah il est arrivé telle chose c'est surement elle qui m'a aidée [...] Elle a fait un gros changement dans ma vie sans le savoir. Je pense que, grâce à elle, j'ai appris à ne pas prendre la vie trop au sérieux dans le bon sens. (Coralie)

On retrouve également l'influence de la façon d'être du pair dans les choix d'action. Pour Coralie, « je me dis regarde fonce, elle fonçait, tu es capable toi aussi. Pis si tu es encore là, c'est parce que tu as encore quelque chose à faire » ou Jade qui affirme « mais n'empêche que de savoir que lui ne voulait pas juste que je survivre, il voulait que je vive, ben je ne pouvais pas abandonner ». Semblable à la situation de Jade, William a senti qu'il avait l'obligation morale de rester en vie, et ce, malgré les idées suicidaires et les difficultés qu'ils vivaient à ce moment. Penser à son ami a été suffisamment puissant pour lui permettre de s'accrocher à la vie. Il nous dira : « je pense à lui et que je lui dois ça [...] par rapport au respect que j'ai envers ce gars-là. Il change ma vie et continu à la changer malgré que ça va faire 14 ans qu'il est parti ».

Avant l'accident, l'ami jouait le rôle de modèle pour le pair et demeure visiblement une personne influente après le décès. Le discours des jeunes adultes montre que le pair a une fonction de moteur positif dans leur vie. Les participants s'inspirent du pair en reproduisant ou en utilisant une valeur ou une façon de faire du défunt. Certains interpellent leur ami dans une fonction de support ou dans le but d'obtenir leur aide dans une situation précise, alors que d'autres font appel à celui-ci simplement pour discuter du quotidien. Les jeunes adultes non seulement maintiennent le lien avec le défunt, mais ils ressentent le besoin de l'entretenir et de le garder « en vie » le plus possible dans leur mémoire, ce qui correspond à la notion de continuing bonds (Klass, Silverman et Nickman, 2014 et Harvey et al. 2001, dans Brubaker, Hayes et Dourish, 2013). Pour les endeuillés, il est important de se rappeler leur ami et d'en garder des souvenirs positifs. De manière individuelle et privée, la majorité des participants ont gardé une photo du pair dans un endroit précis (dans la chambre à coucher, dans la voiture, dans le portefeuille, etc.), ont conservé

un article de journal ou encore un objet ayant appartenu au pair, écoutent de la musique en lien avec l'ami, parlent ou se remémorent de vieux souvenirs du défunt entre amis. Toutefois, les résultats montrent l'absence de l'utilisation d'une page commémorative Facebook tel que nous l'avons vu dans plusieurs recherches (Field, Gao et Paderna, 2005; Myles, 2012; Brubaker, Hayes et Dourish, 2013; Kern, Forman et Gil-Egui, 2013 et James, 2014).

Également, de notre échantillon, trois participants disent maintenir le contact avec les parents de leur ami. Jade a maintenu un contact téléphonique fréquent avec la mère de son ancien ami de cœur durant plusieurs années. Aujourd'hui encore, elles communiquent ensemble, mais sur une base moins régulière. William visite la mère de son ami chaque année à la date du décès, mais aussi en dehors de cette date. Quant à Rémi, les parents de son meilleur ami lui écrivent sur Facebook ou par message texte afin de prendre de ses nouvelles. Lorsqu'il les croise dans son quartier, il prend le temps de les saluer et d'échanger avec eux. Le contact avec les parents du pair semble être un élément important. Se pourrait-il qu'il s'agisse d'une façon de maintenir le contact avec le pair ou d'une façon de poursuivre le lien post-mortem (continuing bonds)?

III- La capacité de prendre distance avec l'expérience vécue

Notre échantillon étant varié, nous avons eu la possibilité de voir l'effet du temps et de la distance sur le cheminement du deuil des jeunes adultes. Nos deux participants ayant plus de 10 ans de séparation avec le décès de leur ami tenaient des propos plus nuancés, étaient plus à même de faire des liens et d'identifier les influences du deuil dans leur vie. Ils ont mentionné que le recul face à leur expérience est venu graduellement avec le temps et l'apaisement de leur souffrance : « je suis capable de parler de lui aujourd'hui. Si tu m'avais demandé ça 4-5 ans après qu'il soit parti, il n'y a aucune possibilité que ça serait arrivé. Ça ne serait jamais arrivé ». (William)

De son cheminement, Jade nous dira:

J'ai l'impression que mon deuil [...] a duré 16 ans. C'est dans la 16e année que je me suis sentie libérée de ça, que j'ai senti que là j'avais des souvenirs, j'avais un vécu, j'avais des apprentissages à travers ça. Que je n'étais plus dans le deuil, j'étais plus à me reconstruire, ç'a pris 16 ans. (Jade)

Pour moi il n'y avait aucune possibilité, aucune façon de voir que je pouvais grandir de quelque chose comme ça, pis aujourd'hui je peux te dire que si je suis l'homme que je suis aujourd'hui, c'est parce que j'ai perdu Xavier. (William)

Quant aux autres participants, ils ont livré un contenu plus descriptif de leur expérience de deuil. Pour Delphine, le sentiment d'injustice et de colère face à l'accident automobile de son amie sont encore bien présents et pourraient expliquer sa difficulté à entrevoir les gains de son expérience :

Je trouve ça toujours aussi injuste pis je trouve ça toujours plate pis moche pis que ça a pas d'allure. [...] Mon deuil es-tu fait ? Je pense qu'il ne sera jamais fait pour ça. Si elle serait morte d'une maladie, je pense qu'il serait fait, mais ça j'ai de la misère à dire que c'est correcte. C'est comme non. [...] Je ne trouve pas que ça m'a apporté quelque chose, au contraire. Dans le sens que je n'ai pas vraiment eu de leçon à retirer de ça. C'est juste un accident plate pis bête. (Delphine, 6 ans de distance avec le décès de son amie)

Alice, Coralie et Delphine diront qu'avec le temps, elles ont pu prendre une distance suffisante avec leur deuil pour aborder le sujet sans pleurer. Cependant, malgré la déclaration d'une plus grande aisance quant au deuil, le discours de Coralie soulève quelques contradictions. D'une part, elle dira avoir tout de même dû se préparer à l'entrevue dans la semaine avant et, d'autre part, elle avouera ne toujours pas être capable d'aborder ouvertement le sujet de son deuil avec son conjoint :

Vu que ça fait plusieurs années c'est plus trop trop dur d'en parler sans problème. J'ai été un petit peu plus loin, mais je m'avais préparé durant la semaine à me dire regarde go vas-y dis vraiment ce que tu as ressenti puis sois honnête pis parles-en. Aujourd'hui ça me dérange plus trop trop. J'en parlerais peut-être pas ouvertement avec mon chum ou n'importe qui, mais je savais que pour l'entrevue ça me dérangeait pas de le sortir. (Coralie)

Nous venons de voir dans ce chapitre les résultats de notre recherche. Les expériences de deuil routier de nos six répondants montrent beaucoup de points en commun, et ce, malgré la diversité des profils des interviewés. Par rapport à leurs perceptions au sujet de leur lien d'amitié, de la mort routière, de leur réseau de soutien et des répercussions perçues comme positives et négatives, nous avons pu constater la disparité des expériences vécues et du sens donné. En guise de conclusion à ce mémoire, regardons ce que nous pouvons retenir de l'analyse de nos résultats de recherche et comment nous pouvons articuler ceux-ci avec notre problématique et notre cadre conceptuel.

4.3 Synthèse des expériences en lien avec les concepts associés

À la lumière des écrits, cette section de discussion vise à reprendre et à réexaminer les résultats obtenus au cours de cette étude, et ce, afin d'arriver à une compréhension plus approfondie de l'expérience du deuil d'un ami proche par mort routière chez les jeunes adultes. Plus spécifiquement, elle vise à répondre à la question de recherche suivante : comment les jeunes adultes (18-25 ans) vivent-ils le deuil d'un ami proche suite à un accident automobile et comment cette expérience les influence-t-ils à ce moment de leur trajectoire de vie ? Pour ce faire, les différents éléments soulevés par les participants et considérés comme ayant eu une influence sur les choix de vie seront abordés. En guise de clôture à ce chapitre, des pistes pour l'intervention et pour la recherche seront dégagées.

4.3.1 Influence du deuil à l'âge adulte émergent

Cette étude permet de confirmer, d'infirmer et d'expliquer certains résultats en les confrontant avec la littérature existante sur le sujet. Également, elle permet d'enrichir notre compréhension du deuil d'un pair suite à une accident de la route à l'âge adulte émergent, elle conduit plus loin certaines conclusions de recherche, elle soulève de nouveaux questionnements et suscite de nouvelles réflexions. Afin d'apporter une

compréhension plus approfondie de l'influence du deuil routier d'un ami proche à l'âge adulte émergent, la discussion des résultats reprendra et mettra en lien les faits saillants de l'analyse avec ceux de la littérature. Cependant, il importe de mentionner que les répondants ont eu du mal à fournir une réponse précise quant à l'influence de leur deuil sur leur vie. La distance avec le deuil a pu permettre à certains participants de pousser leur réflexion et d'identifier de manière plus précise certaines influences. En revanche, pour d'autres, le contenu de leur expérience demeure plus difficilement accessible et donne lieu à un discours plus diffus. Étant dans une posture exploratoire, la présente recherche nous a permis, néanmoins, d'avoir accès à des éléments de réponses quant à nos interrogations de départ. Qui plus est, cette étude met en lumière certains aspects expérientiels propres au deuil routier d'un pair et nous permet de mieux nuancer les influences de cette expérience singulière à l'âge de l'adulte émergent. De fait, nous avons identifié, en fonction des témoignages des jeunes endeuillés ayant participé à cette étude, les changements les plus marquants et les plus influeants de leur expérience de deuil : 1) la quête de sens et remise en question du modèle sociétal; 2) la réorganisation des relations interpersonnelles; 3) la reconstruction de soi et de la vie.

4.3.2 Quête de sens et remise en question du modèle sociétal

L'analyse des expériences des répondants révèle que la nature subite de la mort routière a joué un rôle considérable dans le parcours du deuil des jeunes adultes. Selon eux, l'absence de préparation et l'absence de maladie sont deux facteurs qui ont joué un rôle majeur dans ce qu'ils ont vécu et comment ils l'ont vécu. Saint-Pierre et Régnier (2009) soulignent que, comparativement à une mort dire naturelle, le choc suite à une mort soudaine est souvent plus intense étant donné que l'on ne s'attend pas à ce qu'elle survienne. Ces conclusions rejoignent aussi celle de Mauro (2012) qui souligne l'importance de considérer l'impact de la brutalité d'une mort accidentelle. Effectivement, la mort subite d'un pair semble avoir provoqué un

bouleversement chez les jeunes adultes, en ce sens où, tel que le souligne Germain et Gitterman (1996), cet évènement traumatique (traumatic event) est vécu comme un stress majeur. La forte présence des sentiments de perte de contrôle et de repères, d'incompréhension, d'injustice et de culpabilité confirme l'effet de stupeur, de choc ou encore de traumatisme que peut provoquer un tel évènement (Saint-Pierre et Régnier, 2009). L'acceptation de ce type de mort s'en trouve forcément plus douloureuse. Ainsi, plusieurs mentionnent avoir longuement questionné le sens de la vie et de la mort. William dira : « je n'avais aucune ambition dans la vie. [...] Il ne fallait pas me donner aucune responsabilité parce que sinon il y avait 95% des chances que j'allais la manquer ».

Je me levais le matin pis je me disais...pourquoi je vais aller me fendre le cul à aller travailler quand je pourrais revenir de travailler pis prendre un accident pis être pu la. J'étais rendu dans un autre monde, j'étais comme...moi je vais vivre pis je vais faire ce que je veux pis je m'en fou pis je veux partir dans le sud travailler. J'étais rendu vraiment comme sur une autre planète. [...] Je ne savais plus rien. Je ne savais plus ce que je voulais faire de ma vie. (Alice)

Pour eux, ces questionnements ont été nécessaires pour donner sens à leur propre existence et à se réconcilier avec la vie. Selon Valente et Saunders (1993), les questionnements ont pour but d'aider les endeuillés à trouver un sens à l'expérience vécue et à faire face à cette réalité. La perte d'un ami proche représente un défi particulier pour les jeunes adules puisque ceux-ci en viennent à remettre en question leur propre identité. On note d'ailleurs une forte présence de questionnement d'ordre spirituel chez l'ensemble de nos participants. Mon ami a-t-il souffert ? Est-il mort sur le coup ? Est-il capable de me voir ? M'aide-t-il ? Est-il capable de m'entendre lorsque je lui parle ? Est-il fier de moi ou non ? Est-il décédé sans savoir combien je l'aimais ? M'en veut-il ?

Pour les jeunes adultes endeuillés d'un ami, la remise en question de la valeur de la vie a été une étape préalable à la reconstruction de soi et est un processus qui s'échelonne sur plusieurs années, voire plusieurs décennies pour certains.

Se rebâtir leur est apparu comme étant un besoin fondamental, voire même une nécessité à leur deuil. Aux dires des participants, la perte de repères et de confiance en la vie ne leur permettait plus de faire sens avec ce qu'on leur avait jadis appris et jouait grandement sur leur capacité à aller de l'avant. Certains répondants ont même mentionné être désillusionnés de la vie et face à l'avenir. Tout comme ce qu'ont vécu les participants de l'étude actuelle, Roudaut (2012 : 47) confirme que la mort comporte effectivement un risque potentiel de « rupture par rapport au système social » et son système de valeurs. La remise en question du système de valeurs dominant de la société a fait partie de la recherche de sens des jeunes adultes endeuillés d'un ami. Les propos des répondants démontrent qu'ils avaient une conception fantaisiste de la vie qui leur donnait l'illusion que, s'ils mènent une bonne vie et qu'ils sont gentils, généreux et compatissants, ils seront heureux et protégés du malheur. De fait, ceux-ci ont semblé avoir manqué de repères et de balises pour leur permettre de bien comprendre ce qu'entraîne la mort d'un être cher.

Dans notre éducation, les fées pis tout ça...ils nous apprennent que quand tu es fine, tu es récompensée. [...] Je ne comprenais pas du tout en quoi je ne pouvais pas être récompensée à ce point-là. [...] Il a fallu que je fasse du ménage dans des croyances que j'avais juste gobées juste comme ça sans questionner parce que ça venait de l'entourage, de l'éducation pis même de la culture religieuse. Plus tu essaies de lui donner sens, plus tu es en tabarnack, alors un moment donné, tu fais comme OK ben attends je vais développer ma façon de voir les choses. (Jade)

Même si la désillusion comporte son lot de conséquences chez les jeunes, il n'en demeure pas moins que les jeunes adultes en sortent "grandis". Effectivement, cette étude permet de constater qu'avec le temps les jeunes perçoivent l'évènement de perte comme ayant été une occasion d'acquérir une plus grande maturité et de faire des choix de vie différents. Pour illustrer ces constats, l'histoire de Jade a été sélectionnée.

J'ai choisi de donner le sens que ç'a été une expérience qui m'a apporté beaucoup d'apprentissages sur moi pis sur la vie. Et qui a influencé tous mes

choix de vie suite à ça. Donc qui fait vraiment qui je suis. La plupart des gens, quand ils vivent le deuil de quelqu'un de proche, la crainte de sa propre mort ça va faire des grands changements, ça va créer chez eux des grandes réalisations, ça va faire qui vont voir la vie autrement pis qui vont faire des choix différents. La plupart de ces gens-là que j'ai rencontrés pis avec qui j'échange là-dessus ce sont des gens qui sont à leur retraite ou sur le bord de l'être, c'est des gens en haut de 40 ans. Mais moi, à 20 ans, j'ai vécu ça. Donc le fait qu'après ça ils virent leur fusil d'épaule pis qui font des nouveaux choix, un choix d'un rythme de vie différent, de mettre les priorités autrement, moi j'ai fait ce choix-là à 20 ans. C'est toute ma vie qui en a été influencée [...] Probablement que ça a influencé tout mon cheminement au niveau de ma carrière. On s'entend que j'étais occupée à me retaper, alors je n'étais pas occupée à développer ma carrière au début de la vingtaine. Je n'étais pas occupée à fonder une famille à la mi-vingtaine, j'étais en train de récupérer ça.

En somme, l'analyse de leurs propos nous permet de constater que, malgré la quête d'identité (Gratton et Bouchard, 2001) et l'ambivalence de cette étape de vie (Érickson, 1968, 1972; Rota, 1993; Arnett et Tanner, 2011; Kloep et Hendry, 2011 et Teboul, 2011), les jeunes adultes émergents ont suffisamment de maturité pour être à même d'accepter ou de rejeter les valeurs, les attitudes, les normes ou encore les lignes de conduite prescrites par la société. Tout comme ce qu'ont vécu les jeunes adultes endeuillés de l'étude actuelle, Crête (2009) confirme que le deuil est un processus d'apprentissage qui transforme la personne qui le vit, l'annonce de la mort étant le point de départ de ce processus, sans que toutefois un repère final ne soit identifiable. Selon les propos des répondants, il n'y a pas d'aboutissement ni de fin en soi au deuil. Il s'agit plutôt d'un processus de changements intérieurs qui s'opère et qui se transpose aux plans personnel (croyances, connaissances, etc.) et social (relations aux proches, soi et l'environnement, etc.).

4.3.3 Influence du deuil sur les relations interpersonnelles : une réorganisation obligée ?

Les résultats de cette étude permettent de constater que le deuil a une influence majeure sur les relations de l'endeuillé avec ses proches (famille, amis, etc.). Tel que nous l'avons vu dans le cadre conceptuel, « le deuil désorganise (et réorganise) les rapports et les ajustements d'une personne (endeuillé) à la société et aux autres, précisément dans ses insertions immédiates que sont la famille, les amitiés, le travail, la vie publique et relationnelle » (Roudault, 2012 : 47).

A) Relation jeune adulte-parent

L'analyse des propos de nos participants nous a permis de constater que les jeunes adultes ont peu ou pas eu recours à leurs parents suivant le décès de leur ami. Selon Wrobleski (1984), les endeuillés ont parfois tendance à s'emprisonner et ne pas exprimer leur douleur par manque de soutien dans l'entourage. Ces conclusions rejoignent aussi celle de Doka (2002), qui souligne que le manque de reconnaissance du lien relationnel entre l'endeuillé et le défunt peut contribuer à l'impression d'un manque de compréhension et de support de leur part.

De fait, les jeunes endeuillés ne ressentent pas qu'ils ont la pleine possibilité d'exprimer leur souffrance ouvertement ou publiquement. L'auteur ajoute que le manque de reconnaissance du lien d'amitié ou de la perte peut exacerber et intensifier les émotions du deuilleur. Ces conclusions rejoignent aussi celles de Parkes (2003), qui veulent qu'une perte peu ou pas reconnue limite ou entrave l'ouverture et la validation sociale du survivant.

Peu de temps après l'évènement, les endeuillés de notre groupe ont eu tendance à éviter les contacts avec leurs parents, à se mettre en retrait ou à dissimuler leur degré d'affectation à ceux-ci. L'analyse des résultats nous a permis de constater l'influence des perceptions sur le recours au soutien familial. Ceux-ci ont eu l'impression de « déranger », d'être « lourds », « inintéressants », « incompris » ou encore « anormaux » aux yeux de leurs parents. De plus, la courte durée de la présence des parents a donné l'impression qu'ils étaient passés à autre chose. Les perceptions ont rapidement été évaluées (secondary apparaisal) et encodées comme étant une réponse négative du système de soutien familial et semblent avoir contribué à la

distanciation des jeunes adultes envers leurs parents (person environment-fit) (Germain et Gitterman, 1996).

D'auteurs auteurs soulignent l'importance de considérer l'âge (age) et la période de vie (*life moment*) où se trouve l'individu au moment du deuil (Thériault, Séguin et Drouin, 2012; Parkes, 2003; Straub, 2001; Germain et Gitterman, 1996).

Nos résultats d'analyse montrent, qu'en cherchant à devenir plus autonomes, les jeunes endeuillés semblent avoir du mal à demander ou à accepter l'aide en provenance de leurs parents, et ce, même s'ils en ressentent le besoin. Étant dans une période entre-deux, la perception des jeunes adultes à l'égard du soutien des parents peut donc relever autant d'un point de vue adolescent que d'adulte.

L'impact d'un stress majeur, tel que le deuil à cette période développementale, peut donner lieu à des comportements contradictoires et des attitudes paradoxales. Par exemple, certains répondants auraient voulu que l'on s'occupe d'eux, mais ont peu ou pas exprimé leur souffrance à leurs parents. D'autres refusaient catégoriquement que leurs parents leur apportent un soutien affectif, mais ont accepté leur soutien financier. Certains reprochaient à leurs parents de les appeler peu, mais agissaient pareillement avec eux. D'autres auraient voulu qu'on leur pose davantage de questions sur leur état, mais faisaient comme si rien ne s'était passé si on les abordait. L'analyse de leurs propos nous permet de constater que l'évitement peut avoir été une stratégie d'adaptation, voire un moyen de poursuivre leur quête vers une plus grande autonomie ou encore de s'affirmer en tant qu'individu autonome et indépendant.

Les jeunes adultes endeuillés sont-ils honteux de se montrer vulnérables ? Croient-ils que de faire appel à leurs parents est un signe de régression de leur transition à l'âge adulte ? Montbourquette et D'Aspremont (2016) soulignent que de plus en plus de personnes endeuillées ont tendance à se cacher des membres de leur famille par

honte d'être en deuil. Se pourrait-il que la pression sociale à devoir s'en « sortir » ou de « résoudre » rapidement son deuil contribue au repli sur soi et à la non-expression de sa souffrance ? Y a-t-il vraiment un espace d'expression ? Il serait donc intéressant d'effectuer une étude plus approfondie sur les motivations réelles qui entoure la non-utilisation du soutien des parents chez les jeunes adultes en situation de deuil.

La théorie du *Life Model* de Germain et Gitterman (1996) permet de mieux comprendre ce qui se joue entre les jeunes adultes et leurs parents lors d'un deuil. Tel que nous l'avons vu dans l'analyse, un deuil subit modifie et influence les conduites de chacun. Nos résultats permettent de constater que, lorsque la réponse des parents est diffuse, absente ou insatisfaisante, l'endeuillé fait rapidement une évaluation négative de ce système (*secondary appraisal*) et évite de s'investir ou de s'engager davantage avec celui-ci. En plus des apports du concept de l'adulte émergent, les difficultés de communication (*interaction and exchange*) entre ces deux systèmes pourraient être une piste d'explication de la dynamique d'évitement entre le jeune adulte endeuillé et ses parents (*person environment-fit*).

B) Relation endeuillé-amis

La littérature sur le deuil et la jeunesse souligne que les jeunes adultes, tout comme les adolescents, ont tendance à se tourner vers leur cercle d'amis en période de deuil (Gratton et Bouchard, 2001; Claes, 2003, et Charbonneau et Bourdon, 2011). Or, les jeunes adultes de notre étude n'ont pas tous eu recours à leur cercle d'amis. Nos résultats de recherche indiquent que les sources de soutien social qu'ils ont utilisées sont plus variées (amis, collègue, mère du pair, ergothérapeute, oncle et tante, etc.). Selon Charbonneau et Bourdon (2011: 142), la multiplication des agents de socialisation (école, lieu d'études, cafés, travail, bars, discothèques, centre d'entrainement, cercles sociaux, évènements, festivals, etc.) favorise l'accroissement et la diversité des liens relationnels à cette période de la vie. Cela pourrait expliquer

pourquoi certains endeuillés se sont tournés vers leur groupe d'amis, alors que d'autres non. Nous constatons que, chez les jeunes endeuillés participants à cette étude, l'utilisation de cette source de soutien est plus mitigée que le supposent les écrits sur le sujet.

Les endeuillés se tournent vers leur cercle d'amis lorsque ce dernier est commun au défunt. Pour eux, le partage de l'expérience de deuil permet une meilleure compréhension et une plus grande reconnaissance de leur perte. Cependant, plusieurs rapportent qu'après un certain temps, la mise en commun de leur souffrance a eu pour effet d'alourdir de manière générale leur état et leur a donné l'impression de stagner dans leur cheminement de deuil. Plusieurs soulignent qu'en l'espace de quelques semaines, partager son deuil avec leurs amis est devenu « vraiment douloureux » et « très très lourd ». Bien qu'individuel, le deuil se vit aussi collectivement. On constate que, pour certains endeuillés, la mise en commun de leur deuil à celui de leurs amis a été une source de frustration et de colère. Par exemple, certains de nos participants ont été confrontés au fait que leurs amis semblaient avoir passé à autre chose rapidement, alors qu'eux étaient encore très souffrants. D'autres ont été confrontés au fait que leurs amis continuaient d'adopter des comportements de conduites dangereuses, alors qu'eux avaient modifié leur façon de conduire et tentaient de protéger tout le monde. Certains ne comprenaient pas pourquoi leurs amis ne tiraient pas la même leçon qu'eux de cette expérience.

Si le partage de l'expérience peut aider l'endeuillé à valider son vécu émotif et le rassurer quant à son cheminement de deuil, il peut également causer l'effet inverse et creuser un fossé. Effectivement, la perte d'un pair au début de l'âge adulte a eu pour effet d'accélérer le passage à la vie adulte ou, du moins, a permis aux endeuillés de cette étude d'acquérir une plus grande maturité comparativement aux personnes du même groupe d'âge. Les résultats de recherche de Balk, Zaengle et Corr (2011 : 149) soutiennent ce constat et montrent que les adolescents endeuillés d'un pair se

considèrent plus matures comparativement à leurs pairs n'ayant pas vécu de deuil. De fait, il semble avoir été essentiel pour ceux-ci de questionner le sens de l'amitié. Selon les propos de nos répondants, ces questionnements ont mené à une nouvelle définition et à une reconfiguration de leur cercle d'amis. Suite à cela, ils ont réduit le nombre total de leurs relations, faisant primer la qualité du lien sur la quantité. Tel que nous l'indique l'analyse de nos résultats, la mort subite de leur ami a produit une sorte de décalage au niveau des valeurs, de la vision et des priorités de la vie. Ce décalage provoque un manque d'adéquation et de correspondance entre l'endeuillé et ses rapports à son réseau d'ami (person environment-fit). Les participants témoignent qu'avant l'évènement, leurs relations étaient plus nombreuses, davantage superficielles ou parfois même imposées par l'appartenance au groupe. Désormais, le choix de leurs amis se fait de manière plus judicieuse, en ce sens où ils accordent une plus grande importance à la réciprocité dans leurs rapports avec les autres. Qui est important pour moi? Pour qui suis-je important? Ils cherchent désormais à avoir une équivalence entre ce qu'ils offrent et ce qu'ils reçoivent (temps, soutien, affection, etc.) et mentionnent ne plus perdre de temps dans les relations à sens unique où il n'y a aucun bénéfice en retour. Pour eux, la diminution du nombre d'amis semble avoir été une stratégie pour miser sur la qualité relationnelle, d'avoir une fréquence plus élevée de contact avec leurs amis et de s'assurer d'entretenir sur une base régulière leurs liens d'amitié.

À la lumière des informations recueillies, nous constatons que la compréhension de l'expérience de deuil par le cercle d'amis n'est pas forcément synonyme d'un meilleur soutien affectif. Malgré qu'il unit les endeuillés entre eux par leur expérience, est-il possible que le cercle d'amis puisse également être une source de soutien contribuant à l'hermétisme du deuil?

4.3.3 Comment mieux comprendre et soutenir les jeunes endeuillés en contexte de décès d'un pair

L'étude du deuil d'un pair par accident automobile permet de mieux comprendre comment les jeunes adultes vivent cette expérience singulière. Selon la littérature, l'intensité du deuil dépend de la relation que l'endeuillé entretenait avec la personne décédée. Cette étude nous permet de constater que la nature du lien et la proximité de la relation entre l'endeuillé et son ami ont effectivement joué sur l'intensité des réactions et du deuil. Elle permet également de mieux comprendre l'importance de ce type de relation pour le jeune adulte. Ainsi, une meilleure connaissance de ce lien permet un meilleur accompagnement des jeunes adultes qui perdent un ami proche.

Concernant le caractère subit de la mort routière, nous avons vu qu'il entraînait une quête de sens qui prenait beaucoup de place dans le deuil des jeunes adultes. Deux personnes ont fait allusion au *choc* en le reliant aux étapes du deuil de Kübler-Ross, mais personne ne s'est référé à cette théorie pour expliquer ou mettre en mots leur expérience.

Ainsi, nous pensons que cette recherche a fait avancer notre pratique en travail social, en ce sens où elle permet d'aller au-delà des étapes du deuil pour aller vers les endeuillés. Elle permet également au travailleur social d'accorder une plus grande place à la subjectivité dans la compréhension des expériences de deuil des jeunes adultes. De fait, les façons d'aborder les endeuillés peuvent être multiples et ouvrent sur des avenues différentes selon chacun : le vécu émotif, la gestion et l'expression des émotions, la démystification des mythes et des croyances, la reconnaissance de la peine, la validation du contenu du deuil, les implications de la perte, le sens donné, etc. Une meilleure compréhension du deuil crée un climat plus propice à l'alliance thérapeutique et favorise la création d'un lien de confiance. Progressivement et à son rythme, nous croyons que l'endeuillé se déchargera de sa souffrance et s'autorisera à vivre son deuil sans craindre d'être jugé par exemple.

Puisque le travail social relève d'une éthique d'intervention qui tient compte de l'individu dans sa globalité, nous pensons que notre rôle est tout aussi important auprès des personnes de l'entourage. Cette étude nous a montré que les jeunes adultes avaient tendance à ne pas avoir recours à leurs parents en situation de deuil et que cette tendance reposait principalement sur des perceptions et des lacunes au niveau de la communication entre ces deux systèmes. Cette étude permet de mieux comprendre comment s'installent et se manifestent les attitudes paradoxales et les comportements contradictoires des jeunes adultes envers leurs parents.

Également, tout comme l'indiquent la littérature et nos résultats de recherche, la famille et les proches des endeuillés se sentent souvent impuissants et mal à l'aise face au deuil. Le manque de connaissances, particulièrement au niveau des attitudes à adopter envers les endeuillés, est l'une des principales causes de ce problème. Les travaux de Montbourquette et D'Aspremont (2016) appuient nos résultats. Le rôle de l'intervenant sera donc de mettre en place un travail de collaboration avec la famille pour le cheminement du deuil, mais aussi pour la compréhension des fluctuations relationnelles que peut entraîner le passage à la vie adulte (démystification, accompagnement, sensibilisation, éducation, etc.).

De plus, nous croyons qu'un travail de sensibilisation sur les enjeux sociaux du deuil devrait impliquer l'ensemble de la communauté à petite, moyenne et grande échelle. L'un des besoins centraux serait de réhabiliter la place du deuil et de l'endeuillé, malgré qu'elle ne soit pas reconnue par l'entourage et la société en général. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a une nécessité d'adopter une réponse sociale quant à la reconnaissance du deuil chez les jeunes et de la mise en place de services adaptés. Dans cette optique, nous croyons qu'il devrait y avoir une communication directe entre l'école, les pairs endeuillés et leur famille. Une équipe de crise pourrait être mise sur pied au Cégep et à l'université. Le pont pourrait se faire à l'aide d'une lettre ou d'un communiqué. Cette lettre servirait à plusieurs niveaux. D'abord, elle

pourrait aider les professeurs ou autres professionnels à repérer les personnes dans le besoin et, ainsi, mieux les référer aux services d'aide appropriés. Ensuite, elle pourrait servir à informer les lecteurs (endeuillés, amis, parents, professeurs, etc.) sur les réactions typiques du deuil, les changements de comportements et d'attitudes possibles et les conséquences pouvant être vécues, par exemple lorsqu'un deuil se complique.

Enfin, cette liste devrait inclure une banque de services internes et externes à destination des jeunes endeuillés qui correspondrait à leurs besoins et qui respecterait la notion de confidentialité, dans le cas où un jeune ne serait pas à l'aise de faire une demande de consultation à même son école. Ce moyen peu coûteux et accessible permettrait de mieux informer l'ensemble des systèmes gravitants autour de l'endeuillé afin d'augmenter favorablement leur compréhension, leur support et leur vigilance.

I- Réflexion sur la possibilité d'un soutien par et pour les endeuillés

Les jeunes adultes endeuillés de cette étude ont confié se sentir davantage compris et reconnus par les personnes qui ont elles-mêmes expérimenté la mort d'un ami. Leurs témoignages nous ont permis de voir l'importance du soutien social dans l'épreuve du deuil. C'est en fonction de ces constats que nous entrevoyons la possibilité d'un regroupement de jeunes endeuillés qui tienne compte de la dimension singulière de la transition de vie à cet âge et des circonstance du décès. Ainsi, serait-il envisageable de mettre sur pied un réseau de parrainage par et pour les jeunes adultes endeuillés ? Est-ce que la création d'une plateforme sociale ne pourrait pas servir de lieu de rassemblement ?

Selon l'analyse de nos résultats, le deuil entraîne des apprentissages qui, avec le temps, sont perçus comme étant bénéfiques à l'endeuillé. Le pairage d'une personne ayant vécu le deuil d'un ami avec ceux et celles qui entament ou vivent un deuil

permettrait d'augmenter le sentiment de compréhension, tout en offrant un support affectif et des points de repères davantage calqués à cette expérience : stratégies d'adaptation et de résilience, choix de vie, repositionnement, aspects positifs de la désillusion suivant la quête de sens, etc. La construction d'un espace destiné spécifiquement à ces jeunes les interpellerait sans doute davantage et pourrait répondre à leur besoin d'intimité physique dans le deuil en même temps que leur permettre de briser l'isolement affectif. Un site internet, par exemple, pourrait recueillir des témoignages, des conseils ou encore, une banque de service. Également, il pourrait servir de boîte à outils et offrir des points de références sur le deuil. La création d'un tel outil serait d'actualité pour l'endeuillé, l'entourage, les travailleurs sociaux ou autres.

En résumé, ce chapitre a permis de mettre en relation les résultats obtenus dans la présente étude avec les théories et la littérature scientifique sur ce sujet. En ce sens, l'analyse des résultats et la discussion ont permis de mettre de l'avant certaines dimensions des résultats en lien avec les objectifs de recherche de souligner.

CONCLUSION

La présente recherche s'est intéressée à la population des jeunes adultes qui ont vécu le deuil d'un ami proche par accident automobile dans un contexte où, d'une part, la mort routière est la première cause de mortalité chez les 16-24 ans (Transport Canada, 2014) et que celle-ci laisse derrière elle un nombre important d'amis endeuillés (Gratton et Bouchard, 2001) et, d'autre part, puisque cet âge de la vie est une période charnière dans le développement de l'individu (Érickson, 1968; Galland, 1990; Rota, 1993; Arnett, 2000; Arnett et Tanner, 2011; Kloep et Hendry, 2011; Moriau, 2011 et Teboul, 2011). Les trois objectifs de cette étude consistaient, dans un premier temps, à explorer l'influence de la nature du décès sur l'expérience et l'ajustement du deuil chez les jeunes adultes. Dans un deuxième temps, elle visait à explorer les répercussions du deuil sur les relations avec les proches. Puis, finalement, elle tentait de décrire et d'analyser les perceptions des jeunes adultes quant à l'expérience qu'ils ont vécue, particulièrement en ce qui concerne le sens attribué à cette expérience. En guise de clôture, nous présenterons les faits saillants de cette étude, en reprenant les thématiques utilisées dans le chapitre « Présentation et analyse des thèmes de recherches issus des récits d'expériences ». Enfin, nous terminerons en présentant nos réflexions et des recommandations pour la pratique.

L'utilisation du concept développemental de l'adulte émergent, de celui de deuil et de la perspective écologique du développement humain en travail social nous a permis d'analyser les expériences de deuil de six participants, répondant ainsi à notre question de recherche et à nos objectifs.

Tout d'abord, cette étude nous a permis de constater que le lien d'amitié a une place centrale dans l'univers social du jeune adulte. Ce lien se caractérise par une proximité et une réciprocité affective sincère ainsi qu'un haut degré de confiance (Poirier, 2000; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Thériault, Séguin et Drouin, 2012). L'analyse des perceptions montre que le pair est considéré comme étant un membre de la famille (Poletti et Dobbs, 2001; Charbonneau et Bourdon, 2011) et comme un modèle inspirant et positif. En tenant compte de la distance et du temps par rapport au deuil, nous avons vu que le pair est un vecteur de changement positif et qu'il permet à la personne endeuillée de continuer d'avancer, de dépasser ses limites et de redéfinir ses relations aux autres.

L'analyse des perceptions des jeunes adultes de cette étude a mis en relief plusieurs facteurs d'influence attribués à la mort routière. Confrontés à leur propre mortalité, les jeunes adultes ont eu l'impression qu'à partir de ce moment, ils n'étaient plus à l'abri de la mort. Également, l'absence de préparation a donné l'impression d'avoir manqué de temps avec l'ami et d'être resté sur des non-dits où plusieurs questionnements demeurent encore aujourd'hui en suspens. De plus, le fait que leur ami(e) soit mort « en santé » a contribué à l'augmentation du sentiment d'injustice des jeunes endeuillés puisqu'il n'y avait « zéro pourquoi, zéro explication » à cette mort précoce perçue comme « évitable ». La mort subite et accidentelle laisse chez l'ensemble des endeuillés la peur d'avoir un accident, de perdre une seconde fois un proche par un accident ou d'avoir des enfants, de peur qu'eux aussi décèdent de cette façon.

L'implication du pair dans l'accident s'est révélée être un facteur d'influence important. En effet, malgré la conduite sous facultés affaiblies du pair chez deux de nos participants, nous notons l'absence de sentiment de colère ou d'attitude de blâme dirigé contre le défunt. Ces résultats sont divergents de ceux de Creighton, Oliffe, Butterwick et Seawyc (2013) qui, après avoir mené une étude auprès de 25 hommes

(18 et 25 ans) ayant perdu accidentellement un ami, indiquaient que plusieurs participants éprouvaient de la colère envers les circonstances ou la manière dont est survenu le décès de leur ami. Serait-il possible de penser que l'expression de la colère envers le défunt soit si peu acceptable socialement que l'endeuillé en vienne à la refouler complètement ? Il aurait été intéressant d'étudier plus en profondeur l'influence de la position du pair décédé dans l'accident sur le vécu et l'expression du deuil des survivants. Or, les paramètres de cette recherche ne permettaient pas d'approfondir davantage cet élément.

Pour ce qui est du vécu émotif du deuil des jeunes adultes, les résultats concordent avec ceux des auteurs ayant étudié le deuil (Parkes, 2003; Mormont, 2009; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Keirse, 2012; Monbourquette et D'Aspremont, 2016). Parmi les réactions typiquement associées au deuil, deux sont ressorties plus fréquemment chez nos répondants, soit : la perte de contrôle et des repères et le sentiment de culpabilité. Nous avons constaté que la perte de contrôle et de repères est causée par le manque de contrôle sur la mort, sur soi et sur l'environnement (Germain et Gitterman, 1996). Le stress généré par le manque de contrôle a occasionné, chez les endeuillés, un état de confusion, d'engourdissement et de stupeur qui a fait en sorte qu'ils ont eu du mal à se reconnaître dans leur façon de penser et d'agir avec leur environnement, et ce, durant plusieurs mois, voire quelques années. Également, cette étude nous a permis de constater que les sources de culpabilité vécue durant le deuil varient d'une personne à l'autre, selon l'expérience et le contexte. Les témoignages des jeunes endeuillés montrent que la culpabilité est liée à des attitudes d'autoreproche et de blâme (impression de ne pas avoir fait assez), des attentes irréalistes envers soi (impression de ne pas avoir pu prévoir ou éviter la mort, impression de se sentir responsable du décès de leur proche, etc.) et au fait d'être en vie alors que l'ami est décédé (culpabilité du survivant). En accord avec la littérature sur la mort accidentelle, nos données indiquent que, malgré la non-exposition à l'accident, plusieurs endeuillés ressentent la culpabilité du survivant (Parkes, 2003; Bacqué,

2006; Crespelle, 2009; Saint-Pierre et Régnier, 2009; Keirse, 2012; Monbourquette et D'Aspremont, 2016). Pour la majorité des répondants, le sentiment de culpabilité a été un obstacle important dans le recours à la famille, aux amis ou aux conjoints. Tenant compte des perceptions des jeunes adultes endeuillés d'un ami quant au lien d'amitié et à la mort routière, nous constatons que le deuil d'un ami à l'âge du jeune adulte est perçu et vécu comme étant un stress important (Germain et Gitterman, 1996). Conséquemment, nous pouvons affirmer que la nature de la mort routière a bel et bien un impact sur le déroulement du deuil et sur l'intensité des émotions.

Également, cette étude a permis de constater que le deuil à l'âge adulte émergent oblige une réorganisation des relations aux proches. Suivant le décès, certains liens ont été rompus, fragilisés ou renforcis. Du côté du système familial, plusieurs perceptions ont contribué au faible recours aux parents comme source de soutien dont : une évaluation négative du réseau, la peur de déranger, le manque d'ouverture, la peur d'être jugé et un lien distant ou absent avec les parents. Tel que discuté, nous avons vu qu'une interférence entre la transition de l'adulte émergent et celle de deuil menait à des communications paradoxales et à des comportements contradictoires. Bien que nous ne pouvons savoir ce qui appartient exactement à l'une ou à l'autre de ces transitions, plusieurs impacts sur les patrons relationnels ont été notés. Du côté des pairs, nous avons constaté que le soutien du cercle d'amis peut être bénéfique et positif à court terme. Toutefois, nous avons observé qu'à plus long terme il peut devenir hermétique au point de faire augmenter la souffrance ou donner l'impression aux endeuillés de stagner dans leur deuil. Il semble qu'expérimenter la mort d'aussi près a forcé les endeuillés à évoluer plus rapidement et à porter un regard différent sur la vie, comparativement aux jeunes du même âge. De fait, certains cercles d'amis ont vécu un éclatement, alors que d'autres, une restructuration.

Tenant compte de l'ensemble des facteurs énumérés ci-haut, la synthèse des expériences nous a permis de voir que vivre le deuil subit d'un ami à l'âge adulte

émergent plonge les jeunes endeuillés dans une quête de sens. Cette étape a été un passage obligé pour faire sens à leur propre existence, pour face à la réalité de la perte et pour se réconcilier avec la vie. Avec le temps et à travers plusieurs questionnements, ils affirment être parvenus à se « rebâtir » et à se « reconstruire ». Malgré la complexité et la douleur de ce processus, les répondants témoignent en sortir « grandis » et perçoivent cette expérience comme une occasion leur ayant permis d'acquérir une plus grande maturité, les amenant à faire des choix de vie différents. Nous pouvons donc affirmer que le deuil d'un ami est un processus d'apprentissage qui transforme la vie des jeunes adultes endeuillés, qui transforme leurs patrons relationnels et qui réorganise leurs rapports à la vie et aux autres.

Pour couvrir le plus largement possible cette expérience singulière tout en ayant le souci de favoriser l'expression des jeunes adultes, nous avons volontairement semi-dirigé les entrevues. Contrairement à ce que nous pensions, les répondants en avaient beaucoup à dire sur ce qu'ils avaient vécu et ont témoigné généreusement de leur expérience, et ce, sans que nous ayons recours aux questions de relance prévues. Bien que la participation à cette étude ait demandé de revenir sur des moments particulièrement douloureux, elle semble, d'une part, avoir permis de mettre des mots sur leur expérience passée et, d'autre part, leur avoir permis de voir l'évolution de leur relation avec l'évènement vécu. Effectivement, pour de multiples raisons, les répondants témoignent donner un sens différent à leur expérience. Aux dires de plusieurs, les entrevues conduites dans le cadre de cette recherche ont permis d'aborder des éléments sur lesquels ils ne s'étaient jamais permis de revenir ou de s'exprimer. Également, leur participation semble avoir été motivée par l'envie de mettre à profit leur expérience dans le but d'aider d'autres jeunes qui, tout comme eux, ont vécu ou vivent un deuil.

Cette étude a permis d'ouvrir la porte et l'intérêt à l'égard du deuil chez les jeunes adultes en empruntant l'avenue précise des implications de la mort routière d'un ami sur leur vie. Or, étant donné que le nombre d'endeuillés de 18 à 25 ans augmente chaque année corolairement au taux de mortalité, il semble important de poursuivre l'exploration et les recherches à ce sujet afin de mieux définir les enjeux globaux de cette expérience hors normes. La prise en compte de l'expérience des jeunes adultes endeuillés devrait être au centre de l'amélioration des interventions et des programmes à leur destination. Serait-il possible de penser mettre ces jeunes à contribution par une implication directe de ceux-ci dans la définition de programmes ou de services sociaux?

Cette recherche, loin de prétendre offrir un portrait d'ensemble des jeunes adultes endeuillés, nous a permis de mieux comprendre les influences personnelles et relationnelles et la singularité de la perte subite d'un ami proche à cet âge de la vie, ainsi que le sens que prend cette expérience pour ceux qui l'ont vécue. En somme, la perte subite d'un ami au début de l'âge adulte est une expérience marquante qui bouleverse le rapport à la vie de ceux qui restent. Cette étude témoigne de la complexité de l'objet qu'est le deuil subit d'un ami à l'âge adulte et de la disparité des expériences vécues.

APPENDICE A

LE GUIDE D'ENTREVUE

- Sphère 1 : Portrait des relations avant l'évènement (ami décédé, famille, partenaire amoureux, collègues, voisins, etc.).
- -Peux-tu me parler de la relation que tu avais avec ton ami?
 - -Que représentait cet ami pour toi ?
 - -Peux-tu me parler de la place que prenait cette amitié dans ta vie ?
- -Peux-tu me parler de tes relations avec les membres de ta famille, tes amis (es), partenaires amoureux, partenaires, collègues et autres avant l'évènement?

Sphère 2 : La description de l'évènement

- -Peux-tu me parler de l'événement que tu as vécu ?
- -Comment s'est déroulé le moment où tu as appris le décès de ton ami ?
- Sphère 3: Portrait des relations suivant l'évènement (trois périodes de temps : immédiate, dans les mois suivants et aujourd'hui)
- A) Relations immédiatement après l'évènement
- -Comment tes proches ont réagi auprès de toi suite à l'évènement ?
- -As-tu senti qu'ils étaient là pour toi?
 - -De quelles façons ont-ils été présents pour toi ?
 - Si non, comment as-tu vécu la situation, et qu'aurais-tu souhaité?
- B) Relations dans les mois suivant l'évènement

- -As-tu senti une différence dans tes relations entre le moment immédiat et les mois suivants le décès ?
- -Si oui, peux-tu me parler des différences que tu as observées?
- -Est-ce qu'il y a une personne qui est devenue plus significative pour toi?
- C) Relations aujourd'hui
- -Qu'en est-il, aujourd'hui, de tes relations avec tes proches?
- -De manière générale, peux-tu me décrire en quoi les attitudes, les gestes ou le soutien de tes proches ont eu un impact sur ton deuil ?

Sphère 4: Le sens attribué au deuil

- A) Perception du deuil
- -Peux-tu me parler de ce que tu as trouvé le plus difficile ?
- -Peux-tu me parler des répercussions (positives ou négatives) que la mort de ton ami a eues sur ta vie à ce moment là?
 - -Qu'en est-il aujourd'hui?
- -Peux-tu me parler de ce qui a été le plus aidant durant ton deuil ?
- -As-tu senti que tes proches reconnaissaient ton deuil ? (Utiliser le groupe ou le nom des personnes nommées plus haut)
 - Si non, comment as-tu vécu la situation, et qu'aurais-tu souhaité?
- -As-tu senti que tu avais le temps et l'espace pour t'exprimer face à la mort de ton ami avec tes proches et dans l'espace social?
 - Si non, comment as-tu vécu la situation, et qu'aurais-tu souhaité?
- -As-tu utilisé ou développé un/des moyens de te recueillir (utilisation Facebook, lieu de recueillement, rituel, etc.)?
- B) Perception de la mort routière

- -Penses-tu que d'avoir perdu ton ami(e) subitement par accident de la route a eu un impact sur ton deuil ?
 - -Si oui, peux-tu me parler de ces impacts?
- -Penses-tu que la mort routière est vécue de la même manière que les autres types de morts ?
- -Dirais-tu que ton deuil est fini?
 - -Si non, comment le vois-tu?
- -Quel sens donnes-tu aujourd'hui à l'expérience que tu as vécue ?
- -Si un de tes proches perdait un ami par accident de la route, comment réagirais-tu auprès de lui ?
 - -De quoi penses-tu qu'il ait besoin?

Commentaires:

- -As-tu autre chose à ajouter? As-tu dis tout ce qui te semblait important?
- -Comment te sens-tu suite à l'entrevue?

Merci de ta précieuse collaboration

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

L'expérience des jeunes adultes de 18 à 25 ans ayant vécu le décès d'un pair suite à un accident de la route

IDENTIFICATION DE LA CHERCHEURE

Étudiante chercheure responsable du projet : Martine Barbeau

Programme d'enseignement : Maitrise en Travail social (profil mémoire), Université

du Québec à Montréal

Adresse courriel: barbeau.martine@courrier.ugam.ca

Téléphone: (450)821-3767

Direction de recherche: Anne-Marie Piché, École de travail social de l'UQAM

Adresse courriel: piche.anne-marie@uqam.ca

A) BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre l'influence de la nature du décès par accident de la route sur l'expérience du deuil d'un pair (ami(e)) chez les jeunes adultes de 18 à 25 ans et aussi, il désire explorer les répercussions du deuil sur les relations avec les proches. À travers des entretiens réalisés auprès des jeunes adultes ayant vécu la mort d'un ami(e), ce projet de recherche entend mieux documenter cette réalité afin d'améliorer les pratiques. Cette initiative s'inscrit dans le programme de maitrise en travail social de l'Université du Québec à Montréal.

B) PARTICIPATION À LA RECHERCHE

1. Procédures

Votre participation à ce projet requiert tout d'abord votre consentement sur les modalités du projet de recherche. Puis, une entrevue individuelle d'une durée approximative de 90 à 120 minutes est prévue entre le participant(e) et l'étudiante-chercheure. Le but de cet entretien est de mieux connaître les expériences spécifiques reliées au deuil d'un ami(e) par accident de la route. Durant cette entrevue, des questions porteront sur les thèmes suivants : le décès de votre ami(e), les difficultés vécues, vos relations avec vos proches avant et après l'événement, etc. Afin de faciliter la collecte de données, il y aura un enregistrement audio de l'entrevue. Vous

pourrez choisir de ne pas être enregistré.

2. Avantages et risques

Les risques associés à cette recherche sont principalement d'ordre émotionnel. Il est possible que de raconter votre expérience suscite des souvenirs douloureux ou difficiles. Un temps sera accordé à la fin de l'entretien afin de revenir sur ces émotions. Également, une liste de ressources sera mise à votre disposition si vous en éprouvez le besoin.

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances dans le champ du deuil, et ce, en vue d'améliorer la compréhension et possiblement d'améliorer les services octroyés aux jeunes adultes qui vivent le décès d'un ami(e) par accident de la route. Votre collaboration est très précieuse, car elle permet de mieux saisir ce qui est réellement vécu lors d'un tel événement. Également, votre participation peut vous permettre de donner votre opinion et de verbaliser sur votre expérience et les difficultés que vous y avez vécues.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels, seule l'étudiante-chercheure aura accès aux données recueillies. Tous les documents issus de votre collaboration seront conservés sous clef ou via l'ordinateur de l'étudiante-chercheure verrouillé par un code d'accès. Tous les documents ayant servi à la rédaction de ce projet de recherche seront détruits 2 ans suite au dépôt du mémoire.

En ce qui concerne les entrevues, l'étudiante-chercheure s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies et à respecter l'anonymat des participants. La retranscription de votre entretien comprendra un nom codé et les informations personnelles pouvant être susceptible de vous identifier (ex. lieux) seront modifiées ou supprimées au besoin.

4. Consentement et droit de retrait

Votre participation se fait sur une base entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer de la recherche, en tout temps, et ce, sans préjudice et sans justification de votre décision. En tout temps, vous pouvez refuser de répondre à une question, demander que les informations recueillies soient détruites ou demander à ce que certaines informations ne se retrouvent pas dans la rédaction finale du mémoire de recherche. Vous pouvez communiquer avec l'étudiante-chercheure ou avec sa directrice de mémoire (numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document). Dans le cas où vous choisissez de vous retirer de la recherche, l'étudiante-chercheure s'engage à détruire les renseignements qui auront été recueillis par le biais de l'entrevue individuelle.

5. Indemnité

Aucune compensation ne sera versée pour votre participation à la recherche.

6. Remerciement

Nous vous remercions pour le temps et l'attention que vous consacrez à cette étude. Une fois le mémoire de recherche terminé, celui-ci sera accessible via le site internet www.archipel.ugam.ca

| C) CONSENTEMENT |
|--|
| Je, reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consent volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais avoir obtenu les réponses à mes questions concernant la participation à la recherche et en comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients. Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je suis informé que je peux me retirer de la recherche en tout temps sans préjudice et sans justification de la décision. |
| Je veux participer à la recherche : |
| Signature du participant : |
| Date : |
| Signature du responsable du projet : |
| Date : |
| Je désire recevoir une copie du mémoire de recherche lorsqu'il sera disponible : ☐ Oui Si oui, indiquez votre adresse courriel : * Veuillez m'aviser si votre adresse |
| change avant la réception du mémoire |
| □ Non |

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec madame Martine Barbeau, travailleuse sociale, candidate à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal et responsable du projet de recherche. Vous pouvez également contacter la directrice de mémoire de l'étudiante-chercheure à l'Université du Québec à Montréal : Anne-Marie Piché

Professeure, PhD <u>piche.anne-marie@uqam.ca</u> ou au numéro suivant : (514) 987-3000 poste 4893

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis à la personne participante.

LISTE DE RÉFÉRENCES

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2013). Vers des services adaptés aux jeunes de 12 à 25 ans dans les CLSC de Montréal. Récupéré de http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-318-7.pdf
- Ariès, P (1975). Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen âge à nos jours, Paris, Editions du seuil, 137 p.
- Arnett, J.J. (2004). Emerging Adulthood. The Winding Road form the Late teens Through the Twenties, New-York, Oxford University press. Dans Goyette, M., Pontbriand, A et Bellot, C. (2011). Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté: concepts, figures et pratiques. Les presses de l'Université du Québec, 346 p.
- Arnett, J.J., Kloep, M., Hendry, L.B et Tanner, J.L (2011). Debating Emerging Adulhood: Stage or Process? Oxford University Press, New-York, 182 p.
- Arnett, J.J (2000). Emerging Adulthood: A Theory of Development From the Late Teens Trough the Twenties. *American Psychologist*, 55 (5), 469-480.
- Bacqué, M.-F. (2006). Deuils et traumatismes. *Annales médico Psychologiques*, 164, 357-363.
- Bacqué, M-F et Hanus, M (2012). Le deuil, P.U.F. « Que sais-je? » (5^e éd.), 20-26. Récupéré de www.cairn.info/le-deuil--9782130590774-page-20.htm
- Bacqué, M. F. et Hanus, M. (2014). Le deuil: «Que sais-je?» n.3558. Presses Universitaires de France.
- Balk, D.E, Zaengle, D et Corr, C.A (2011). Strenghtening grief support for adolescents coping with a peer's death. *School Psychology International*, 32 (2), 144-162.
- Balk, D.E (1995). Adolescent Development: Early Through Late Adolescence, Brooks/Cole Publishing company, Kansas State University, 619 p.
- Bardin, L (1980). L'analyse de contenu (2^e édition). Presses Universitaires de France. 233 p.
- Baudry, P (2003). Travail du deuil, travail de deuil, Études, 11 (399), 475-482.

- Beaud, J-P (1993). L'échantillonnage, Dans Recherche sociale (2^e édition): De la problématique à la collecte des données. Sous la direction de Benoit Gauthier, Presses de l'Université du Québec, 584 p.
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). « L' analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », recherches qualitatives, 26 (2), 1-18.
- Bouchard, C. (1987) Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenante, Service social, 36 (2-3), 454-477
- Bourgeois, M.L (2005). Études sur le deuil. Méthodes qualitatives et méthodes quantitatives, *Annales Médico Psychologiques*, 164, 278–291.
- Bowlby, J. (1951). Maternal care and mental health. Bulletin of the World Health Organization, 3, 355-533.
- Bowlby, J. (1958). The nature of the child's tie to his mother. *International Journal of Psychoanalysis*, 39, 350-373.
- Bowlby, J. (1969). Attachment and loss: Vol. 1. Attachment. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1973). Attachment and loss: Vol. 2. Separation. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1979). The making and breaking of affectional bonds. London: Tavistock Publications.
- Bowlby, J. (1980). Attachment and loss: Vol. 3: Loss, Sadness, and depression. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1980): Attachment & Loss. Vol. III, Loss. New York: Basic Books
- Brubaker, J.R, Hayes, G.R et Dourish, P (2013) Beyond the Grave: Facebook as a Site for the Expansion of Death and Mourning, *The Information Society: An International Journal*, 29 (3), 152-163. Récupéré de http://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/doi/pdf/10.1080/01972243.2013.777300
- BrumSchäppi, P. (2011). L'intervention auprès des jeunes, sociologies implicites. Québec: Presses de l'Université Laval, 36-51
- Bula Wise, J (2005). Empowerment practice with families in distress. Colombia University Press, New-York, 324 p.

- Campbell, L. D., Connidis, I. A., et Davies, L. (1999). Sibling ties in later life: A social network analysis. *Journal of Family Issues*, 20, 114-148.
- Carbery, J. et Burhrmester, D. (1998). Friendship and need fulfillment during three phases of young adulthood. Journal of Social and Personnal Relationships, 15, 393-409. Dans Arnett, J.J (2000). Emerging Adulthood: A Theory of Development From the Late Teens Trough the Twenties. *American Psychologist*, 55 (5), 469-480.
- Catherall D.R. (2004). Handbook of Stress, Trauma, and the Family. Brunner-Routledge, New York.
- Cégèp de St-Foy (2014). Avez-vous remarqué? Caractéristiques des jeunes adultes. Récupéré de http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/freesite/index.php?id=32095
- Charbonneau, J. et S. Bourdon (dir.) (2011) Regard sur les jeunes et leurs relations. Québec, PUL, collection « Regard sur la jeunesse du monde », 258 p.
- Charmaz, K (2006). Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis (Introducing Qualitative Methods Series), Sage, London, 208 p.
- Claes, M. (2003). L'univers social des adolescents. PUM.
- Commission des normes du travail du Québec. (2014). Congés et absences : Décès ou suicide. En ligne http://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/evenements-familiaux/deces-ou-suicide/ Consulté le 2 Mai 2014.
- Creigthon, G., Oliffe, J., Butterwick, S et Saewyc, E. (2013). After the death of a friend: Young Men's grief and masculine identities. *Social Science & Medicine*, 84, 35-43.
- Crespelle, A. (2009) Huit types de culpabilité, Actualités en analyse transactionnelle, 4 (132), 15-24.
- Crête, J. (2009). Le calme après la tempête: Du choc à la résilience. Frontières, 22 (1-2), 35-41.
- Currier, J.M, Irish, J.E.F, Neimeyer, R.A et Foster, J.D (2014): Attachment, Continuing Bonds, and Complicated Grief Following Violent Loss: Testing a Moderated Model, Death Studies, Récupéré de http://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/doi/pdf/10.1080/07481187.2014.975869

- Dérapage (2012), documentaire de D. Arcand, Québec, 94 min.
- Deslauriers, J-P et Mayer, R (2000), L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans Mayer, R., Ouelette, F et Saint-Jacques, M-F. (2000). Méthodes de recherche en travail social, Gaëtan Morin (dir.). Montréal, Québec, 409 p.
- Deuil Jeunesse (2012). Récupéré de http://www.deuil-jeunesse.com/mission
- De Vries, B. 2001. «Grief: Intimacy's Reflection». Generations, 25(2), p.75-80. Dans Myles, D. (2012). Les usages d'un groupe Facebook en situation de deuil: une étude de cas. Mémoire de recherche en communication. Université du Québec à Montréal. 128 p.
- Doka, K.J. (2009). Disenfranchised grief. Bereavement Care, 18(3), 37-39.
- Doka, K.J. (2002). Disenfranchised grief: New Directions, Challenges and Strategies for pratice. Champaign, III.: Research Press, 451 p.
- Doka, K.J (1999). Disenfranchised grief. Bereavement Care, New-Jersey, 18 (3), 37-39
- Dumont, I (2012). Réussir son deuil, sans étapes: Et si le deuil ne passait pas nécessairement par une quête de sens et d'intenses ruminations mentales?, *Nouveau projet 01*, chronique « en traitement », 1-5.
- Erickson, E.H. (1972) Adolescence et crise: La quête de l'identité. Flammarion, Champs essais, 348 p.
- Erickson, E.H (1968) Identity: Youth and crisis. New-York: Norton, 348 p.
- Field, N. P. (2006). Continuing bonds in adaptation to bereavement: Introduction. *Death Studies*, 30 (8), 709-714.
- Field, N. P., Gao, B., et Paderna, L. (2005). Continuing bonds in bereavement: An attachment theory based perspective. *Death studies*, 29 (4), 277-299.
- Galland, O. (1990). Un nouvel âge de la vie. Revue française de sociologie, 529-551.
- Gauthier, B (1993). De la problématique à la collecte des données. Recherche sociale 2^e Édition. Presses de l'Université du Québec. 584 p.

- Gauthier, B. (2003). Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données. Québec, PUQ. Récupéré de http://site.ebrary.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/lib/uqam/docDetail.action?docID=10225951&p00=analyse%20contenu
- Gitterman, A., & Germain, C. B. (2008). The life model of social work practice: Advances in theory and practice (2e éd.). Columbia University Press.
- Goyette, M., Bellot, C., et Pontbriand, A. (2011). Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté: concepts, figures et pratiques (Vol. 51). PUQ.
- Gratton, F., & Bouchard, L. (2001). Comment des adolescents vivent le suicide d'un jeune ami: une étude exploratoire. Santé mentale au Québec, 26(2), 203-226.
- Guide d'accompagnement juridique des victimes de la route et de leurs familles (2011). Récupéré de http://www.securite-routiere.gouv.fr/media/fichiers/guide-d-accompagnement-juridique-des-victimes-de-la-route-et-de-leurs-familles
- Hanus, M. (2006). Deuils normaux, deuils difficiles, deuils compliqués et deuils pathologiques. *Annales Médico Psychologiques* 164, 349-356
- Hanus, M. (2006, June). Deuils normaux, deuils difficiles, deuils compliqués et deuils pathologiques. Dans Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique 164(4), 349-356
- Hauser, M. J. (1987). Special aspects of grief after a suicide, Dans Dunne, E.J., McIntosh, J.L., et Dunne-Maxim, K. (1987). Suicide and Its Aftermath: Understanding and Counseling the Survivors New York, NY: W.W. Norton & Co.
- Institut de la statistique du Québec (2014). Regard statistique sur la jeunesse : État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans 1996 à 2012. Récupéré de : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf
- James, L. (1994). Continuing bonds in a virtual world: The use of Facebook in adolescent grief. Thèse de doctorat. Colorado State University. Récupéré de http://search.proquest.com/docview/1615129385?accountid=14719
- Kamerman, J. (1993). Latent functions of enfranchising the disenfranchised griever. Death Studies, 17(3), 281-287. Dans Doka, K. J. (1999). Disenfranchised grief. Bereavement Care, 18(3), 37-39.

- Keirse, M. (2005). Faire son deuil, vivre un chagrin: un guide pour les proches et les professionnels (3^e éd.). De Boeck Supérieur.
- Kern, R., Forman, A. E., & Gil-Egui, G. (2013). RIP: Remain in perpetuity. Facebook memorial pages. *Telematics and Informatics*, 30(1), 2-10.
- Klass, D., Silverman, P. R., & Nickman, S. (2014). Continuing bonds: New understandings of grief. Taylor & Francis.
- Kloep, M., et Hendry, L. B. (2011). A systemic approach to the transitions to adulthood. *Debating emerging adulthood: Stage or process*, 53-76. Dans Arnett, J. J., Kloep, M., Hendry, L. B., & Tanner, J. L. (2010). *Debating emerging adulthood: Stage or process?*. Oxford University Press.
- Kübler-Ross, E. (1969). On death and dying: what the dying have to teach doctors, nurses, clergy and their own families. New-York MacMillan, 289 p.
- LaGrand, L. E. (1985). College student loss and response. New Directions for Student Services, 1985(31), 15-28.
- Landry, R (1993). L'analyse de contenu. Dns Gauthier, B. (2003). Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données (2^e ed.) PUQ.
- Laperrière, A. (1997). La théorisation ancrée (grounded theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparantées. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A.P. Pires (Éds), La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques (pp. 309-340). Boucherville: G. Morin.
- Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). Stress, appraisal, and coping. Springer publishing company.
- Levinson, M. (1978). The seasons of a man's life. New-York: Ballatine.
- MADD Canada (2014). Récupéré de http://www.madd.ca/madd2/indexfr.html
- MADD Canada (2013). *Traumatisme*, perte et deuil. Récupéré de http://www.madd.ca/francais/services/traumatisme.pdf
- Maison Montbourquette (2014). Récupéré de http://www.maisonmonbourquette.com/deuil-jeunesse/
- Malone, P. A. (2012). The impact of peer death on adolescent girls: An efficacy study of the adolescent grief and loss group. Social Work with Groups, 35(1), 35-49.

- Mauro, C. (2013). Face à la mort violente: de la prise en charge des défunts à l'accompagnement des endeuillés. Études sur la mort, (2), 181-191.
- Marcelli, D., Delamour, M., Ingrand, I., & Ingrand, P. (2009). Répétition d'accident à l'adolescence: étude prospective de l'échelle d'évaluation des circonstances de l'accident et du risque de récidive (ECARR). Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 57(5), 344-367.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C, Turcotte, D. & collaborateurs. (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.
- McGlone, F., Park, A., & Roberts, C. (1999). Kinship and friendship: Attitudes and behaviour in Britain, 1986-1995. Dans S. McRae (Ed.) Changing Britain: Families and households in the 1990s (pp. 141 -155). Oxford, U.K.: Oxford University Press.
- Monbourquette, J et D'Aspremont, I. (2016) Excusez-moi, je suis en deuil. Édition Novalis, Montréal, Québec, 259 p.
- Moriau, J. (2011). Sois autonome! Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficulté. Dans Goyette M., Pontbriand A., Bellot C., Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté: concepts, figures et pratiques, Québec, *Presses de l'Université du Québec*, 15-32.
- Mormont, C. (2009). Deuil et traumatisme. Revue francophone stress et trauma, (9), 4. Récupéré en ligne de : http://traumapsy.com/IMG/pdf/S_T2009-218-223 Mormont.pdf
- Mukamurera, J., Lacourse, F., et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Myles, D (2012). Les usages d'un groupe Facebook en situation de deuil : une étude de cas, Maitrise en communication, Montréal, UdeM, 128 p.
- O'Farrell, F. E. (2012). Military families' experience of grief and Facebook: A phenomenological study. Récupéré de http://search.proquest.com/docview/1220884480?accountid=14719
- O'Brien, J.M, Goodenow, C., & Espin, O. (1991). Adolescents' reactions to the death of a peer. *Adolescence*, 26(102), 431.

- Ouellette, F et Mayer, R (2000). L'analyse des besoins, Dans Mayer, R., Ouelette, F et Saint-Jacques, M-F. (2000). Méthodes de recherche en travail social, Gaëtan Morin (dir.). Montréal, Québec, 409 p.
- Paillé, P. (2011). Les conditions de l'analyse qualitative. Sociologie, 11.
- Parkes, C. M. (1996). Bereavement: Studies of grief in adult life, 3^e ed London: Routledge.
- Parkes, C.M (2003). Le deuil : études du deuil chez l'adulte. Paris : Frison-Roche, 415 p.
- Payne, M (2005). Modern Social Work Theory. 3e ed., Lyceum Books, Chicago, p.77-87.
- Payne, M. (2009). Developments in end-of-life and palliative care social work International issues. *International Social Work*, 52(4), 513-524.
- Poirier, P-A (2000). L'éducation à la perte et au deuil. Frontières, 13(1), 40-44.
- Poletti, R., & Dobbs, B. (2001). Vivre le deuil en famille : Des pistes pour traverser l'épreuve, Collections : Aire de famille, Saint-Maurice.
- Pulakos, J. (1989). Young adult relationships: Siblings and friends. *The journal of psychology*, 123(3), 237-244.
- Ringler, L.L et Hayden, D.C (2000). Adolescent Bereavement and Social Support: Peer Loss compared to Other Losses. *Journal of Adolescent Research*, Western Washington University, 15(2). 209-230.
- Robson, P and Walter, T. (2013) Hierarchies of loss: a critique of disenfranchised grief, *Omega*, 66(2), 97-119.
- Romano, H., Aurore, A., Chollet-Xemard, C et Marty, J (2012). Annoncer une mort violente aux proches en situation d'urgence extrahospitalière et les accompagner, Annales Françaises d'Anesthésie et de Réanimation, 31(5), 437-441.
- Rota, M. (1993). 18 à 25 ans : La postadolescence et ses problèmes. Privat, Enfances/initiation, Toulouse, 160 p.
- Roudaut, K (2012). Ceux qui restent: sociologie du deuil. Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection: Le sens social, 304 p.

- Saint-Pierre, L et Régnier, R. (2009). Surmonter l'épreuve du deuil. Montréal, Éd. Quebecor, 5^e Éd. 244 p.
- Séguin, M., Kiely, M.C. et Lesage, A. (1994). L'après-suicide, une expérience unique du deuil ? Santé mentale au Québec, 19(2), 63-82.
- Sklar, F et Hartley, S.F (1987). Bereavement patterns in a "hidden "population. Paper presented at the annual conference of the American Sociological Association, New-York. Dans Balk, D.E (1995). Adolescent Development: Early Through Late Adolescence, Brooks/Cole Publishing company, Kansas State University, 619 p.
- Sklar, F et Hartley, S.F. (1990). Close friends as survivors: bereavement patterns in a "hidden "population. *Omega*, 21, p. 103-112. Dans Balk, D.E (1995). Adolescent Development: Early Through Late Adolescence, Brooks/Cole Publishing company, Kansas State University, 619 p.
- Silvestre, M. (2014). Approche intégrative inter et intra du trauma. *Thérapie Familiale*, 35(2), 227-243.
- Straub, S. H. (2001). Death without notice. Baywood Pub. Co.
- Strauss, A.L. & Corbin, J. (2001). Introduction. Dans Strauss, A. L. & Corbin, J. (Eds.), Grounded theory in practice. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Teboul, R. (2011). Deviens adulte!: l'adolescent entre désir et filiation. Armand Colin.
- Thériault, H., Séguin, M., & Drouin, M. S. (2011). L'influence des circonstances du décès sur l'ajustement au deuil. *Frontières*, 24(1-2), 45-54.
- Thomas, L.V. (1985). Rites de mort : pour la paix des vivants, Paris, Librairie Artheme Fayard, 294 p.
- Thornton, G. et Zanich, M.L. (2002). Empirical assessment of disenfranchised grief. Dans Robson, P., & Walter, T. (2013). Hierarchies of loss: A critique of disenfranchised grief. *OMEGA-Journal of Death and Dying*, 66(2), 97-119.
- Transport Canada (2014). Statistiques sur les collisions de la route au Canada. Récupéré de https://www.tc.gc.ca/media/documents/securiteroutiere/scrc2014 fra.pdf

- Valente, S. M., et Saunders, J. M. (1993). Adolescent grief after suicide. Crisis: The Journal of Crisis Intervention and Suicide Prevention.
- Van Campenhoudt, L., et Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales, 4e ed. Dunod.
- Van Der Maren, J-M (2003). La recherche appliquée en pédagogie : Des modèles pour l'enseignement, 2^e ed. Bruxelles : Édition De Boeck Université
- Wrobleski, A. (1985). The suicide survivors grief group. OMEGA-Journal of Death and Dying, 15(2), 173-184.